Mise en ligne : 19 janvier 2014.
Dernière modification : 4 novembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

Cie MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE (MINEMET-INDOCHINE)

Création de Minerais et métaux,
Péñarroya,
l'Association minière,
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Association_miniere.pdf
la Compagnie générale d'Extrême-Orient
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cie_generale_Extreme-Orient.pdf
l'Asturienne des mines,
la Vieille-Montagne, etc.

S.A., 25 juin 1919.
Rachat des Mines de Cho-Diên à Gabriel Bault.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mines_zinc_Chodien.pdf

Jean BOULINIER (1872-1955)
Un directeur général globe trotter

1898-1900 : employé aux mines de lignite de Pernick (Bulgarie).
1901-1902 : études et prospections en Espagne, Portugal et Corse.
1904 : recherche de lignite autour de Meillac (Aude).
Séjours en Égypte (1905-1906), au Vénézuela (1907) et en Bolivie (1908) où il créee la Corocoro Copper Mining.
Directeur des mines de cuivre de Naltagua (Chili)(1909-1912), puis de la Société d'études minières (Hanoï).(1913).
Démobilisé en 1918. Repart aussitôt en Indochine avec la mission Jeancart., puis Algérie, Tunisie, Siam, Tonkin.
1920 : directeur général de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine.

CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 juillet 1919)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 27 juillet 1919, p. 425)

Société minière et métallurgique de l'Indo-Chine. — Cap. 1.000.000 fr. en 6.400 act. de 250 fr. Siège à Paris, 154, boul. Haussmann. Conseil : MM. Bélugou, Hauzeur [1],

[1] *Louis* Marie Charles Adolphe Van der Heyden a Hauzeur (Liège, 1876-Paris 1952) : administrateur délégué, puis président de la Société asturienne des Mines, la représentant au conseil d'une douzaine de sociétés. Président de la Société de chimie industrielle. Commandeur de la Légion d'honneur (1934).

Jeancard [2], Le Bret [3], Lecœuvre, [Frédéric] Ledoux [Peñarroya], Robellaz [4], Fr. de Sinçay [Vieille-Montagne], H. de Sinçay, Thion de la Chaume [5], [André] Vincent [Minerais et métaux]. Statuts chez Me Cottin, (Paris). — *Petites Affiches*, 21 juillet.

Compagnie générale d'Extrême-Orient
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 25 octobre 1919)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cie_generale_Extreme-Orient.pdf

Les comptes de l'exercice 1918-19, approuvés en assemblée, se sont soldés par un bénéfice net de 13.332 fr. 44. Le conseil a créé avec un groupe financier, la Minière et Métallurgique de l'Indo-Chine, ayant pour objet l'exploitation du zinc au Tonkin.

Société minière et métallurgique de l'Indo-Chine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er décembre 1920, p. 501)

Rachat à M. Bault de la mine de zinc de Chodien.
Achat de la mine d'argent de Ngan-Son.
Capital récemment porté à 16 MF.

TONKIN
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er décembre 1920, p. 501)

Les mines de zinc étant durement atteintes par le taux de la piastre, le gouvernement général a accordé une prime à l'export, d'une moyenne de 5 à 8 $ la t. selon la teneur des minerais et le cours. Il a ainsi versé 600.000 $, ce qui a permis d'écouler 250.000 t

---

[2] Paul Jeancard (1869-1948) : représentant la Compagnie générale d'Extrême-Orient : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cie_generale_Extreme-Orient.pdf

[3] Jean Le Bret (1871-1947). Beau-frère d'Édouard de Laboulaye, de la Banque de l'Indochine. Ingénieur civil des mines, administrateur des Mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt, commissaire aux comptes de Peñarroya…
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Jean_Le_Bret_1871-1947.pdf

[4] Fernand Robellaz (1858-1934) : ingénieur de l'École des Mines de Paris. Major. Mission officielle au Transvaal (1895). Convainc le groupe Mirabaud d'investir dans les mines de cuivre de Bor, Serbie, dont il sera vice-président (1904-1934). Administrateur de la Cie d'études et d'entreprises coloniales (1906). Porté au printemps 1909, par la Banque de l'Union parisienne et le groupe Mirabaud, à la présidence de l'Association minière : administrateur de la Spassky Copper en Sibérie, de l'East Rand et autres compagnies sud-africaines, de sociétés d'études au Canada (1911) et en Amérique du Sud (1912), co-fondateur des Mines de Huaron, au Pérou (1912), co-fondateur (1917), puis administrateur (1923) de Minerais et métaux (1917), administrateur de la Société française des mines du Maroc et des Mines de Boudjoudoum, Algérie (1919), de la Compagnie des mines d'Ouasta et de Mesloula, de la Société des combustibles purifiés (Procédés Trent), filiale française d'un carbochimiste américain (1921), de la Compagnie des produits chimiques d'Alsace, président de l'Omnium international des pétroles (très impliqué en Roumanie jusqu'à son absorption en 1938 par la Steaua française), de la Société française du Bazina, Tunisie (1923), de la Minière du Triunfo au Mexique (1924), de la Cie générale de géophysique (CGG)(1931), président des Mines d'or de Litcho, Thaïlande (1934), etc.

[5] René Thion de la Chaume (1877-1940) : inspecteur des finances, chef adjoint du cabinet de Joseph Caillaux au ministère des finances, il entre en 1909 à la Banque de l'Indochine comme secrétaire général et en devient président en mai 1932. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch._1875-1945.pdf

de minerai sur l'Europe depuis le début de l'année, soit plus de la moitié des stocks qui encombraient les docks de la chambre de commerce de Haïphong.

Le travail a repris dans plusieurs mines, notamment à Chodien et à Trang-da, mais pas encore à Lang-hit.

———————————

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1920, p. 525)

J. Boulinier (Paris, 1895) directeur général à Hanoï.

———————————

L'Agence économique de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 14 décembre 1920)

[…] Il convient de citer, parmi les actes les plus considérables de l'Agence :

— la création de la métallurgie du zinc, grâce à un consortium des grandes sociétés européennes, et la constitution d'une compagnie métallurgique tonkinoise ;

ALBERT DE POUVOURVILLE.

La Vie.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 1921
(*Le Figaro*, 20 avril 1921)

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

[…] Nous avons aussi participé à la formation du capital des affaires coloniales suivantes : Compagnie minière et métallurgique de l'Indo-Chine… […]

———————————

Installation d'une usine à zinc à Quangyên
(*L'Écho annamite*, 15 novembre 1921)

Avant son départ, le gouverneur général [Maurice Long] a reçu, mercredi 9 novembre, M. Jules Boulinier qui lui présenta ses collaborateurs pour l'installation de l'usine à zinc qui doit être construite à Quang-yên. Les premiers fours seront prêts au printemps 1923. En 1924, ils pourront produire 6.000 tonnes de zinc. M. le Gouverneur Général a vivement félicité M. Boulinier de l'initiative prise par la compagnie qu'il représente car l'œuvre entreprise par elle doit avoir les plus heureux résultats pour le développement minier du Tonkin et il est particulièrement intéressant de voir installer dans notre colonie la délicate métallurgie du zinc.

———————————

CONSEIL DE GOUVERNEMENT
Discours de M. le gouverneur général
(*L'Écho annamite*, 19 novembre 1921)

[…] En même temps que la consommation des matières premières reviendra à des taux mieux en rapport avec les besoins réels, l'équilibre se rétablira entre les cours et les prix de revient moyens. Nous devons donc faire confiance à l'avenir.

Si nous gardions d'ailleurs quelques doutes, nous trouverons un encouragement décisif dans des initiatives comme celle de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine qui, après avoir acquis l'an dernier la plus riche mine de zinc du Tonkin, va commencer la construction à Quang-Yên d'une très importante usine outillée pour produire 10.000 tonnes de zinc et, plus tard, d'autres métaux. Entreprise qui doit à plus d'un titre retenir notre attention, puisqu'elle marqua le début, dans une industrie minérale née presque entièrement d'efforts locaux particulièrement méritoires, de puissantes compagnies minières européennes comme la Société de la Vieille-Montagne. la Compagnie Royale Asturienne des Mines, la Société de Peñarroya, fondatrices de la Compagnie minière et métallurgique ; puisqu'elle inaugure l'ère de la grosse métallurgie en Indochine; et parce qu'enfin cette usine sera fondée sans l'aide du gouvernement général ; non point que celui-ci ne se soit pas montré disposé à subventionner — à certaines conditions que lui dictait son devoir d'impartialité envers toutes les mines du Tonkin — un projet dont il a, depuis longtemps, signalé l'intérêt et encouragé l'exécution ; mais la Compagnie a préféré garder intacte son indépendance commerciale, donnant ainsi un bel exemple de confiance en la vertu d'un effort libre et en l'avenir industriel du Tonkin.

Avec ses charbonnages et ses mines métalliques, sa cimenterie, son usine de produits chimiques, son usine à zinc et ses établissements de toute sortes, haïphonais ou saïgonnais, que je regrette de ne pouvoir citer tous, notre Indochine figurera bientôt au premier rang des pays industriels de l'Asie. Nous devons toutefois ici formuler un vœu. Alors que le lancement de l'*Albert-Sarraut*, du *Van-Vollenhoven* et des *Fils-Doumer* vient de prouver l'habileté et la vitalité de nos ateliers de constructions mécaniques, souhaitons que nos sidérurgistes français n'oublient pas que nous avons ici des houilles à coke et du minerai de fer d'excellente qualité, qu'un canal sera bientôt creusé qui desservira la région tonkinoise où l'on trouve ces substances minérales à côté de calcaires abondants, et qu'ils nous dotent, avant que des pays voisins, plus hardis, n'aient conquis les débouchés d'Extrême-Orient, de l'usine à fer dont la création consacrerait définitivement notre accession à la grande industrie. […]

———————————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
Société anonyme — Capital 16.000.000
MINES DE CHODIEN
(province de Bac-kan)
Adresse postale : Mines de Chodiên par Tuyên-quang.
Adresse télégraphique : Chodien Chiêm-hoa.
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1922, p. 73)

MM. G. VARENNE [6] directeur ;
NÉZEYS, comptable ;
Rey de VILLAREY ;
GRABINGER ;
Costi THÉODOROU ;

[6] Gaston Varenne (1881-1966) : Polytechnique, 1902. Ancien ingénieur aux mines de Cho-diên, puis directeur et administrateur de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine, directeur, administrateur et enfin président des Charbonnages du Dông-Triêu. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbonnages_du_Dong-Trieu.pdf

VALZ ;
VÉLISSARIOU ;
AYRAL ;
B. MARTINÉRO ;
LEGRU ;
BOURILLON ;
HARNIST ;
JEANDEL.

———————————

AEC 1922/697 — C^ie minière et métallurgique de l'Indochine, 154, bd Haussmann, PARIS (8^e).

Capital. — Sté an., f. le 25 juin 1919, 16 millions de fr. en 64.000 act. de 250 fr. libérées du quart.

Objet. — Recherche, exploitation et traitement de minerais en Indochine. — Exploitation de gisements de calamine dans la région de Cho-Dien, province de Bac Kan (Tonkin).[Fonderie établie en 1924]

Conseil. — MM. F[rédéric] Ledoux [Peñarroya], présid. ; A[ndré] Vincent [Cpt Lyon-Alemand, Bq Nat. Crédit, Minemet], F[ernand] Robellaz [Mirabaud/Association minière], P[aul] Jeancard [le parfumeur], H. de Sinçay [Vieille Montagne], E[dgard] de Sinçay [Vieille Montagne], L[ouis] Hauzeur [Asturienne], F. Lecœuvre [Asturienne], J[ean] Le Bret, R. Thion de la Chaume [Bq Indoch.], L[éon] Bélugou [pdt ÉWT], G. Bault [apporteur], admin. ; É[milien] Merigeault [7] [dg Minemet], admin.

———————

Hanoï
Un mariage au consulat de Belgique
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 janvier 1923)

Aujourd'hui, mardi, à 4 heures, M. J. Jaspar, consul de Belgique, a procédé au mariage de deux de ses compatriotes : M. Van Gulck Florant, chef de fabrication à la Compagnie minière et métallurgique de Quang-Yên, avec M^lle Maladry (Angèle Henriette Ghislaine), domiciliée à Quang-Yên.

……

———————————————

NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 décembre 1923)

[7] Émilien Merigeault (Chabournay, 1878-1935), X-Mines, ingénieur des mines en Algérie (1902), professeur à l'École des mines de Saint-Étienne (1911), commandant d'artillerie à la manufacture d'armes de Saint-Étienne pendant la guerre, directeur général, puis administrateur délégué de Minemet : administrateur de la Société française des mines du Maroc et de la Corocoro (Bolivie), administrateur délégué de Minemet-Indochne, membre du Conseil supérieur des colonies (section des mines)(1924), administrateur de Minerali e Metalli (Italie), de la Cie minière du Triunfo (Mexique), des Mines de Pujol (Aude)(1924), de la Cie minière et métallurgique de Caronte, des Mines de Huaron (Pérou), des Mines de Saint-Pardoux (Dordogne)(1927), de la Balia-Karaïdin (Turquie), de la Sté indochinoise de charbonnages et de mines métalliques, des Charbonnages de Dông-Triêu, du Crédit foncier colonial, de l'Association minière… Chevalier (1917), puis officier (1926) de la Légion d'honneur.

MM. Paul Harth [8] et Gaston Saint-Paul de Sinçay [président de la Vieille Montagne] ont été nommés administrateurs de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indo-Chine.

CHRONIQUE DES MINES
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 janvier 1923)

La Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine, filiale de la Compagnie Minerais et métaux, a comme directeur général à Paris H. *[sic : Émilien]* Mérigeault, ancien ingénieur en chef du Corps des Mines [Mérigeault est dir. gén. de la maison mère de 1919 à sa mort en 1935].

CHRONIQUE DES MINES
L'usine à zinc de Quang-Yên
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 janvier 1924)

Les travaux de cette usine métallurgique touchent maintenant à leur fin et l'on peut prévoir la mise en marche pour mars ou avril prochain. Déjà est terminée la grande cheminée en ciment armé de 45 mètres qui signale de loin au voyageur l'emplacement du chef-lieu d'une des provinces les plus intéressantes du Tonkin. C'est une des nombreuses usines dont M. Jeancard avait préconisé la construction en cet endroit, avec l'aménagement sur le sông Da-Bach, d'un port industriel, satellite de Haïphong.

M. Jeancard serait sans doute fort étonné, s'il revenait, de voir à quatre km. en amont du port industriel qu'il rêvait, surgir des boues du fleuve un magnifique port charbonnier muni de l'outillage le plus perfectionné : autre satellite de Haïphong.

INDO-CHINE
Société minière et métallurgique de l'Indo-Chine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 février 1924)

Les travaux entrepris par cette société pour la construction d'une usine à zinc à Quang-Yên sont fort avancés et, à l'heure actuelle, on peut dire que l'installation est à peu près terminée, puisqu'on prévoit la mise en route de l'usine dans le courant de ce mois ou au début d'avril.

La mise en doute de cette affaire s'explique parfaitement, étant donné la proximité de gisements de blende intéressants. Nombre d'exploitations abandonnées ont repris leur activité, notamment dans la région de Langhit. La mine de Langhit, par exemple,

---

[8] *Paul* Conrad Théodore Harth (1872-1963) : fils de Théodore Harth (1830-1888), fondateur de la maison Harth et Cie, négoce de métaux, à Lima (1854), administrateur du Comptoir Lyon-Alemand (1880), et de Louise Hertlé. Marié à Louise Jezierski. Licencié en droit. HEC. Associé de la SNC Courret et Cie, cultures de ricin sur 6.000 ha à Vinh-Yên (Tonkin)(1900-1903). Commissaire aux comptes, puis administrateur (c. 1913) et président (1931) du Comptoir Lyon-Alemand, administrateur des assurances Le Travail (1913), des Mines de Douaria(Tunisie) et des Mines de zinc d'Aïn-Arko (Algérie)(1914) — puis de la de la Cie minière et métallurgique de Caronte (1921) —, de la Cie du Maroc, de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine (1923), des Charbonnages de Dông-Tiêu (démissionnaire en 1932), des Éts J. Bocuze et Cie à Lyon, de Ducellier… Chevalier de la Légion d'honneur du 4 mars 1930.

Père d'André Harth (1900-1986), administrateur des Mines de Douaria, de Mines de Huaron, du Crédit foncier colonial, etc.

produirait, nous dit-on, 400 tonnes de blende par mois et l'usine à blanc de zinc fournirait 5 tonnes par mois. 700 ouvriers sont actuellement employés à l'industrie du zinc dans cette région du Tonkin.

———————

CHRONIQUE DES MINES
(*Les Annales coloniales*, 31 mars 1924)

M. Merigeault, directeur de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine, a été nommé membre du Conseil supérieur des Colonies, conseil économique, en remplacement de M. Bohn, décédé. Merigeault a été affecté à la section des produits miniers et des combustibles.

———————

CHRONIQUE DES MINES
Qu'attendent les Compagnies minières françaises pour prendre pied en Indochine ?
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 septembre 1924)

[…] La compagnie des Minerais et métaux [Minemet], avec sa filiale la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine, possède de sérieux moyens d'action au Tonkin. Il serait souhaitable toutefois que cette filiale fasse preuve de plus d'audace et d'initiative dans le renouveau minier qui s'annonce en Indochine. Il n'est pas de pire politique minière que celle qui fut appliquée à la Colonie avant la guerre par certaines sociétés et qui consistait à étrangler les prospecteurs. La prospection, périlleuse et difficile dans nos pays tropicaux, doit être bien payée ; mais si l'on use avec eux de procédés loyaux, les prospecteurs doivent se montrer raisonnables dans leurs prétentions qui sont souvent excessives.

Pour en revenir aux compagnies métropolitaines qui peuvent s'intéresser aux mines de la Colonie, nous croyons savoir que plusieurs d'entre elles font de timides essais pour prendre pied ici. Nous espérons qu'elles réussiront à y acquérir des gisements et qu'elles sauront les mettre en valeur avec la largeur de vue nécessaire.

———————————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-39)

Société anonyme au capital de 16.000.000 de francs.
Siège social : 154, boulevard Haussmann à Paris.

Direction générale en Indochine : 5, boulevard Henri-Rivière à Hanoï. Exploitations : Mines de Chôdien par Tuyên-quang ; fonderie de zinc de Quang-yên. M. J. BOULINIER, directeur général.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-62)

Mines de Chodien (province de Bac-kan) Adresse postale : Mines de Chodien par Tuyên-quang. Adresse télégraphique : Chodien-Chiemhoa.

MM. G. VARENNE, directeur ; VERNAZ et [Joachim] BEUNARDEAU, ingénieurs ; LENGLET, CHAPDANIEL et POYET, chefs d'exploitation ; BLONDEAU, comptable ; RENDU, géomètre ; ROBIN et COSTI, chefs de section ;.VÉLISSARIOU, chef d'atelier ;

GRABINGER, VALZ, PROTOPAPPAS et SÉGUY,. chefs de section ; CASALTA, LEFORT, LATRE et DELALOYE, surveillants ; de VILLAREY, agent de Tuyên-quang.

HOA-BINH
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-65)

Fonderie de zinc de Quang-yên.

MM. H. TEUWENS, directeur ; PIC, chimiste ; VAN GULCK, chef dé fabrication ; MAHÉ, chef-comptable ; ROUX, chef de matériel ; NEUTELEERS, LHOMME, PROUST et DÉRIGOIN, surveillants.

Annuaire industriel, 1925 :

MINIÈRE et MÉTALLURGIQUE de l'INDOCHINE (Cie), 154, bd Haussmann, Paris, 8e. T. Elysf. 52-03 et 52-04, Inter 600. Ad. t. Minemet-Paris. Siège soc. en Indo-Chine : 5, bd Henri-Rivière, Hanoï. Soc. an. au cap. de 16.000.000 de fr. — Conseil d'adm. : Prés. : M. F[rédéric] Ledoux [9] [Peñarroya], 12, pl. Vendôme ; Adm. dél. : É[milien] Merigeault, 154, bd Haussmann [adm. dél. Minemet][1878-1935] ; Administrateurs : MM. G. Bault, 180, quai Clemenceau, Hanoï ; L[éon] Belugou [pdt ÉWT], 8, r. Théodore-de-Banville. ; P[aul] Harth, 50, r. de Paradis ; L[ouis] Hauzeur [Asturienne], 40, av. Gabriel ; J. Le Bret, 44, av. Gabriel ; F[rancis] Lecœuvre [Asturienne], 49, r. Copernic ; F. Robellaz [Mirabaud], 45, r. Émile-Menier ; H. de Sinçay [Vieille-Montagne], 19, r. Richer ; E. de Sinçay [Vieille-Montagne], 14, r. Hamelin ; R. Thion de la Chaume [Bq de l'Indoch.], 27, quai d'Orsay ; A[ndré] Vincent, 13, r. de Montmorency. – Directeur général en Indo-Chine : M. J. Boulinier, ing. des Mines.

Traitement de minerais de zinc. Exploitation de mine en Indo-Chine ou autre possession française. Vente des produits extraits ou traités. Achat, vente, traitement de tous minerais en général. (1-265497).

ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS
(*Annuaire industriel*, 1925)

Jeancard (Paul)[1869-1948][ing. ECP (1892). Desc. d'une longue lignée de parfumeurs], 55, r. de Babylone, Paris, 7e. — Administrateur délégué de la Compagnie générale d'Extrême-Orient [absorbée en 1922 par la Cie gén. frse p. le comm. et l'ind.]. Administrateur de la Compagnie nationale des matières colorantes [Kuhlmann]. Administrateur de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indo-Chine. Administrateur des Chargeurs d'Extrême-Orient. Administrateur des Entreprises du Nord et de l'Est. Administrateur des Frigorifiques du Littoral. Administrateur de l'Agence Radio.

Informations minières
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 mars 1925)

---

[9] Deuxième des sept enfants de Charles Ledoux (1837-1927), ingénieur des Mines, fondateur de Peñarroya et réorganisateur des Mines d'Anzin, adm. des Chargeurs réunis.

M. [E.] Gavard [10], ingénieur-chimiste, vient d'être chargé, pour le compte des mines de Chodien, de l'exploration et de la prospection du massif calcaire du Kim-Hi à 25 kilomètres au nord-est de Backan.

L'Indochine industrielle
Mines de zinc
par Lantenois, ancien chef du service des mines de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 mai 1925)

[…] Un fait très intéressant à signaler est l'installation d'une fonderie à zinc, qui vient d'être faite près de Haïphong par les soins de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine [Minemet]. La fonderie est conçue pour une production de 6.000 tonnes de zinc par an avec 6 fours d'une capacité de 4.200 tonnes chacun (un four en réparation, 5 fours en marche).

La méthode de traitement employée est la vieille méthode belge avec des fours modernes à gazogène, le combustible employé, pour la chauffe aussi bien que pour la réduction, étant le charbon maigre. Les pâtes réfractaires pour la fabrication des creusets et des condenseurs sont obtenues par des mélanges de terres du pays (région du Dông-Triêu) et de terres grasses envoyées d'Europe (terres de Longueville ou d'Andenne). Des recherches méthodiques sont poursuivies en vue de remplacer les terres grasses européennes par des terres locales.

Le premier four va être allumé eu août prochain. Le dressage de la main-d'œuvre annamite sera fait par des spécialistes : ingénieurs, chefs de fabrication et chefs de four belges. […]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 juin 1925)

La production de minerai de zinc s'est élevée à 29.345 tonnes de calamine et 1.155 t. de blende. L'exportation a atteint le chiffre de 32.492 t. en 1924, elle est entièrement formée de calamine à 40 % de zinc, en moyenne, dont 24.000 t. ont été dirigées sur la Belgique. La mise en marche de l'usine à zinc de Quang-Yên va arrêter ces expéditions en bonne partie : on sait qu'elle est l'œuvre de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine [Minemet] ; cette usine fera le pendant pour le zinc au Tonkin à celle de Mégrine pour le plomb en Tunisie. Les 4 exploitants sont toujours la Société des mines de Trang-Da (10.328 t.), la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine (17.440 t.), la Société minière de Yên-Linh (1.171 t.) et la Société minière du Tonkin (1.500 t., dont 1.000 de blende à 42 %)

QUANG YÊN
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 avril 1926)

Électrocuté. — I.e 14 avril, un indigène, né Ti, s'étant introduit dans la chambre des moteurs électriques fournissant un courant de 500 volts aux pompes de la fonderie, commit l'imprudence de toucher un des fils conducteurs d'énergie et fut tué raide. La gendarmerie informée s'est rendue sur les lieux aux fins d'enquête.

---

[10] E. Gavard : il fait apport, en 1929, de permis à l'Omnium minier tonkinois.

———————

QUANG YÊN
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 avril 1926)

Accident. — Un accident mortel a eu lieu à la fonderie.

Le coolie Chi travaillait au déchargement de rails en acier amenés par une jonque et qui étaient sortis au moyen d'un treuil enlevant plusieurs rails à la fois maintenus par des fils d'acier formant élingues quant, tout à coup, un des rails glissa hors des élingues, frappant à la tète le malheureux coolie qui fut précipité à l'eau. On le repêcha mais il ne donnait plus signe de vie, Une enquête est ouverte.

———————

Société Minerais et métaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1926)

……

La Compagnie minière et métallurgique de l'Indo-Chine continue à donner les plus beaux résultats. La production de calamine marchande de sa mine de Cho-Diên s'est élevée à plus de 28.000 tonnes, chiffre susceptible de nouvelles augmentations à bref délai. De plus, la mise à l'épreuve pendant toute l'année de son premier four à zinc ayant donné satisfaction, elle compte développer sa fonderie de Quang-Yên par la construction de cinq nouveaux fours. Sa situation donne donc la certitude d'un large accroissement de ses répartitions.

……

———————————

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 septembre 1926)

L'affaire de Chodiên. — M. Piquemal, adjudant en congé, qui a tué un indigène dans les circonstances que nous avons relatées, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Tuyên-Quang.

Le coolie avait pénétré la nuit dans un magasin dont notre compatriote avait la responsabilité.

M. Piquemal s'était muni de son revolver mais il n'en fit pas usage ; il se contenta de porter des coups qui, malheureusement, ont été mortels.

Il a demandé sa mise en liberté provisoire.

Me R. Bona a été constitué par M. Piquemal.

———————————

Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
Société anonyme
Capital social : 16.000.000 de fr.
divisé en 64.000 actions de 250 fr. chacune

Constituée suivant acte reçu par Me [Armand] Cottin, notaire à Paris,
le 5 mars 1919 et suivant assemblée générale du 25 juin 1919

Droits de timbre acquittés par abonnement
vvvvvvv
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 3 octobre 1926

Siège social à Paris : 154, boulevard Haussmann
Siège administratif à Paris : 88, rue de Courcelles

ACTION DE 250 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Le président du conseil d'administration : Frédéric Ledoux
Par délégation du conseil d'administration : Roure (?)
Paris, le 31 octobre 1926
Weisshof, graveur, Paris

Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
Idem avec une signature différente à droite.

(*L'Avenir du Tonkin*, 1er novembre 1926)

De M. Jaspar, consul de Belgique à Hanoï, de passage à Quang-Yên. « Apprends à l'instant à Quang-Yên assassinat collègue Robert [consul de France à Longtchéou (Chine)], vous prie accepter pour vous et famille défunt condoléances émues en même temps que sentiments indignation pour crime abominable vous prie m'excuser ne pouvoir assister aux funérailles. »

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des affaires étrangères
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 janvier 1927)

Au grade de chevalier

Fischbacher [Alfred](Mines Paris, 1896), directeur technique à la Société Minerais et métaux. [Mission en 1921 en Indochine et au Yunnan p. la Cie minière et métallurgique de l'Indo-Chine).]

———————————

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*JORF*, 27 février 1927, p. 4)
(*L'Écho annamite*, 1er mars 1927)

Chevaliers

M. Boulinier (Philogène-*Jules*-Marie), directeur général de la Compagnie minière et métallurgique d'Indochine. 28 ans de pratique industrielle. A joué un rôle de premier plan dans la création, en Indochine, de l'industrie du zinc

———————————

Notre carnet financier
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1927)

La cotation des actions de la Minière et Métallurgique de l'Indochine au marché officiel n'aurait pas lieu avant plusieurs mois.

———————————

THAÏ NGUYEN
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mars 1927)

Abus de confiance. — M. Steidler (Georges), 21 ans, aide géomètre à la Compagnie Minière et Métallurgique service prospection, demeurant à Hung-Sun (Thai-Nguyen),j devant recevoir une nouvelle affectation, envoya à Thai-Nguyen son bep nommé Nguyen-Van, avec son cheval harnaché ainsi que deux jeunes chiens et deux chats avec ordre de l'attendre dans ce centre, pendant que lui même se rendait à Cho-Dien pour y recevoir sa nouvelle destination. Mais le 8 mars, en arrivant au centre urbain, M. Steidler eut beau chercher son bep dans toutes les auberges, il ne le trouva pas, bien que plusieurs personnes lui eussent déclaré l'avoir vu avec le cheval quelques jours avant. Plainte a été déposée contre le fuyard pour abus de confiance des animaux lui appartenant, valant ensemble y compris l'harnachement 75 piastres.

———————————

THAÏ NGUYEN
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mars 1927)

Nécrologie. — Vendredi, à 4 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Georges Steidler, aide géomètre à la Société des Mines de Chodien, décédé dans notre centre la veille, à l'âge de 21 ans. Après l'absoute donnée à l'église par le missionnaire espagnol, le cortège, formé de toute la population de Thai-Nguyên qui entourait M. Robert Steidler, son frère, de M. Mariaut, ingénieur et M. Poyet, ingénieur, représentant la Société, des notabilités chinoises et annamites, se dirigea vers le cimetière

Sur la tombe du défunt, M. le résident dé France prononça un adieu ému.

Nous adressons à M. Robert Steidler et à sa famille nos bien sincères condoléances.

Notre carnet financier
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1927)

La Minière et Métallurgique de l'Indochine a produit, en 1926, 39.000 t. de calamine marchande et 1.000 t. de zinc pur.

Ceux qui vont nous quitter
(*Les Annales coloniales*, 13 juillet 1927)

Il.- Passagers du Commerce

M. Caillol ; M. Neumann ; M. Boulinier, directeur général de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine ; M. Goury du Roslan (Crédit foncier) et Mme ; M. Bille, Mme et 1 bébé ; M. Le van Dai ; M. Le van Hoa ; Tarnowski.

La Cie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 juillet 1927)

Société anonyme française constituée le 5 mars 1919 pour une durée de 99 ans. Siège social à Paris, 154, bd Haussmann.

Capital social. — Fixé originairement à 1 million 600.000 francs, porté en 1920 à 16 millions, en 64.000 actions de 250 fr.

Il n'existe ni parts de fondateurs ni obligations.

Répartition des bénéfices. —1° 5 % à la réserve légale ; 2° premier dividende 6 % non cumulatif au capital versé et non remboursé ; 3° sur le surplus, 10 % au conseil d'administration, prélèvements au gré de l'assemblée pour réserves ou report à nouveau, le solde aux actions.

Il y a exactement huit ans que cette société existe. Elle avait été conçue, quelque deux ou trois ans auparavant, par la Société Minerais et métaux, dont l'attention avait été attirée sur la possibilité d'installer au Tonkin la métallurgie du zinc et qui, de concert avec Peñarroya, la Vieille-Montagne et l'Asturienne des Mines, avait aussitôt étudié la réalisation de ce projet. À ce groupe se joignirent ensuite, lors de la formation du capital, la Banque de l'Indochine, la Compagnie générale d'Extrême-Orient, la Société des étains et Wolfram du Tonkin, etc.

La nouvelle société, pour s'assurer le minerai nécessaire à son fonctionnement, acquit les gisements de zinc de la région de Chodien, dont un particulier, M. [Gabriel] Bault, avait eu déjà la hardiesse d'entreprendre l'exploitation, dépensant notamment 1 million de piastres pour la construction d'un chemin de fer minier de 34 kilomètres reliant les sièges d'extraction au song Gam.

Les gisements de Chodien sont remarquables par leur grande étendue et l'allure massive qu'ils affectent eu beaucoup d'endroits. Situés à une centaine de kilomètres au nord de Tuyên-Quang, ils contiennent des calamines riches titrant de 45 à 53 % de zinc (minerais d'exportation), des calamines titrant de 35 à 45 % de zinc (minerais de fonderie) et des terres calaminaires d'une teneur de zinc d'environ 20 %, susceptibles d'être traitées sur place par laverie et calcination.

Pour l'écoulement de la production, la Compagnie dispose d'abord du chemin de de fer minier à voie de 0 m. 60 qui relie Banthi au port fluvial de Nadon. De là jusqu'à Tuyên-Quang, sur le song Gam, puis jusqu'à Viétri sur la rivière Claire, les transports se font au moyeu d'une flottille de 73 embarcations de 10 à 20 tonnes ; de Viétri à Haïphong, le transport des minerais s'effectue soit par le canal des Bambous, soit par la voie ferrée lorsque la navigation devient trop difficile.

La distance à parcourir depuis les centres miniers jusqu'à Haïphong, port d'embarquement, ou jusqu'à l'usine de Quang-Yên, représente 400 kilomètres ; il en résulte que le transport est relativement onéreux, étant donné surtout le nombre d'embarcations à faible tonnage nécessaire ; en revanche, la situation de l'usine métallurgique de Quang-Yên, qui est, pour ainsi dire, sur le charbon, compense cet inconvénient ; la facilité l'approvisionnement en combustible constitue, en effet, pour une usine à zinc, un avantage primordial, puisque chaque tonne de métal produit suppose une consommation de 4 à 5 tonnes de charbon.

Les débuts de l'usine de Quang-Yên sont de date récente ; le premier four mis à feu en novembre 1924 a fonctionné pendant toute l'année 1925 dans d'excellentes conditions, produisant 1.158 tonnes de métal (pour 3.233 tonnes de minerais traités). Deux nouveaux fours du même modèle (Van Gulek), mais d'une capacité un peu supérieure, viennent d'entrer en fonctionnement, portant la capacité annuelle de production à 3.500 tonnes de lingots; et l'on a prévu la construction de quatre autres fours identiques, afin que l'usine puisse fonctionner, à partir de 1929, avec six fours à feu et un septième en réserve ou réparation. La production pourrait, dès lors, atteindre 8.000 tonnes par an, ce qui exigerait une consommation de 20.000 tonnes de calamines par an. Quant aux travaux de préparation et d'aménagements miniers en 1926, les prévisions ont été dépassées : alors qu'on espérait produire 35.000 tonnes, le chiffre obtenu a été de 39.000. Le rapport présenté à l'assemblée générale du 27 septembre dernier signalait d'ailleurs que le cubage total des réserves minières reconnues s'était encore accru, tant dans les gîtes du groupe de Cho-dien qu'à la suite de la découverte d'un nouveau gisement dans la région de Kao-Pinh.

La centrale hydroélectrique de 200 chevaux, construite à Ban-thi pour actionner les ateliers, en particulier le nouvel atelier de traitement des minerais pauvres, vient d'être mise en marche. En outre, la compagnie a déjà étudié les chutes du song Nang, à Deo-Dan, susceptibles de fournir 10 à 12.000 chevaux eu vue de la création d'une usine de traitement des minerais pauvres par les procédés électrothermiques.

———————————

Société minière et métallurgique de l'Indo-Chine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 septembre 1927)

Les comptes de l'exercice 1926 se soldent par un bénéfice net de 8.640.224 francs contre 6.729.309 francs en 1925. Compte tenu du report antérieur, le disponible s'élève à 9.267.543 francs. Le conseil proposera la distribution d'un dividende de 31 % contre 25 % l'an dernier.

———————————

Minière et Métallurgique de l'Indochine
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 30 septembre 1927)

L'assemblée du 29 septembre a approuvé les comptes de l'exercice 1926 se soldant par un bénéfice net de 8.640.224 francs après affectation d'une somme de 5.250.060 fr. aux amortissements. Le dividende voté a été fixé à 60 fr. 814 brut par

action. Un acompte de 40 fr. ayant été mis en paiement en décembre, le solde brut par action sera de 20 fr. 814 payable à partir du 15 octobre.

———————————————

Notre carnet financier
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 décembre 1927)

La Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine va faire coter en Bourse ses 64.000 actions de 250 francs.

———————————

Pour la Maison indochinoise à la Cité universitaire de Paris
Souscriptions individuelles déjà recueillies
(*L'Écho annamite*, 30 décembre 1927)

Sociétés ayant souscrit et montant de leurs souscriptions

Cie minière et métallurgique de l'Indochine, 154, bd Haussmann. Adm. dél. : M. Mérigeault 10.000

———————————

CHRONIQUE DES MINES
Minière et Métallurgique de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 décembre 1927)

L'assemblée du 29 septembre a approuvé les comptes et voté un dividende de 60.814 fr. brut (un acompte de 40 francs a déjà été payé). Le conseil signale que l'exercice écoulé a marqué, au point de vue du marché du zinc, une transition entre la période favorable de 1925 et la baisse survenue depuis quelques mois. Toutefois, les résultats ont été satisfaisants, grâce à une production accrue (39.559 tonnes de minerai marchand, contre 28.319) et aux progrès réalisés dans le traitement des minerais à la fonderie. On escompte pour fin 1928 l'achèvement des installations de transports pour les quartiers nord. De nouveaux gisements ont été prospectés, mais on n'attend pas d'indications précises avant la fin de l'année prochaine.

La main-d'œuvre n'a pas fait défaut. La nouvelle laverie a permis d'entreprendre le traitement des stocks de produits à laver accumulés depuis le début de l'exploitation. Les transports ont été entravés par les inondations.

L'exécution de la deuxième tranche des travaux d'installation de la fonderie est en voie d'achèvement. Cette fonderie a traité 3.555 tonnes de calamine, qui ont donné 1.266 tonnes de lingots marchands. Les expéditions, effectuées avec le concours de Minerais et métaux, ont porté sur 1.449 tonnes de métal et 7.836 t. de minerai.

Grâce à l'importance de la somme affectée à la réserve, la société pourra achever son programme de travaux neufs sans avoir recours à un emprunt obligataire.

———————————

Notre étude financière.
Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1928)

La Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine a été créée en mars 1919 au capital de 1.600.000 fr. divisé en 6.400 actions de 250 fr. En octobre 1920, elle porta son capital à son montant actuel : 16 millions de francs divisé en 64.000 actions de 250 francs (elles ne furent complètement libérées qu'à la fin de 1926).

Cette Compagnie a été constituée par la Société Minerais et Métaux avec le concours de Peñarroya, la Vieille-Montagne, l'Asturienne des Mines, les Étains et wolfram du Tonkin, la Compagnie générale d'Extrême-Orient, la Banque de l'Indochine.

Elle acquit l'exploitation de minerai de zinc entreprise par M. Gabriel Bault dans la région de Chodien (Haut-Tonkin). M. Bault avait déjà construit un chemin de fer de 34 km. de longueur reliant les sièges d'extraction au port de Nadon, sur le Song-Gam, et la Compagnie put immédiatement expédier du minerai.

Les gisements de la Compagnie sont, à tous points de vue, remarquables. Situés à une centaine de kilomètres au nord de Tuyên-Quâng, ils contiennent des calamines titrant de 35 à 53 % de zinc et des terres calaminaires à 20 %. L'exploitation a commencé sur quatre sièges : La Pointe, Nam-Van, Bo-Pen, et Pia-Khao ; en 1925, l'exploitation de Loung-Hoai-La Source, abandonnée depuis plusieurs années, fut reprise, et deux nouveaux centres, Xan-Tinh et Pen-Chat, vont sans doute entrer en exploitation l'an prochain.

Le gisement est très important, et le service dé prospection de la Compagnie trouve chaque année des affleurements nouveaux.

La principale difficulté réside dans le transport du minerai et la Compagnie a porté son effort principal sur ce point. La voie de 0 m. 60 construite par M. Bault, et qui relie Banthi à Nadon s'est rapidement révélée insuffisante au trafic qu'elle devait assurer : en 1924, le rail de 9 kg fut remplacé par du rail de 12 kg, et en 1925, l'infrastructure fut améliorée.

Depuis 1924, des câbles collecteurs ont été mis en service, permettant d'acheminer rapidement le minerai.

À partir de Nadon, le minerai est chargé sur des sampans de 10 à 50 tonnes qui sont au nombre de près de 80, représentant une capacité annuelle de 40.000 tonnes. Sur ces sampans, le minerai descend le Song-Gam, puis la rivière Claire ; après quoi, il emprunte le canal des Bambous ou, parfois, la voie ferrée de Laokay à Haïphong. De Chodien à Haïphong, le minerai doit parcourir 400 kilomètres ; étant donné la faible profondeur du Song-Gam et la nécessité qui s'ensuit d'avoir un grand nombre de petites embarcations, le transport est assez onéreux.

Les calamines titrant de 45 à 53 % de zinc supportent aisément ces frais de transport, mais il n'en est pas de même des minerais titrant de 35 à 45 %, et surtout des terres calaminaires à 20 %. Aussi la Compagnie envisagea-t-elle bien vite de construire une usine pour traiter les minerais à faible teneur et même d'autres, car il est intéressant de joindre au bénéfice de l'extraction celui de la fusion.

La présence d'importantes milles de houille près de Quang-Yen, à proximité de Chodien, rendait un tel projet très séduisant et, chaque tonne de métal produit nécessitant quatre ou cinq tonnes de charbon, la Compagnie décida de créer la fonderie près des charbonnages plutôt que près de la calamine.

Le premier four de fusion fut mis à feu à Quang-Yen en 1924, et, devant les excellents résultats obtenus, un second fut construit, un troisième le sera l'an prochain, et quatre autres le seront ensuite. C'est la première usine de fusion du minerai de zinc qui ait été construite en Asie.

Une usine hydro-électrique de 200 chevaux fut construite à Banthi et une nouvelle centrale à vapeur de 100 chevaux est à l'étude; le groupe des fours de calcination qu'alimente l'usine peut recevoir 120 tonnes de calamines crues par jour.

La main-d'œuvre n'est pas facile à recruter, les Annamites ne venant pas très volontiers dans la région, et le manque de bras a parfois empêché l'exploitation d'atteindre son plein rendement ; mais, grâce à son outillage perfectionné, la

Compagnie a réduit au minimum ses besoins de main-d'œuvre, et elle exécute un programme destiné à attirer et à retenir les indigènes : une cantine, des écoles, deux infirmeries ont été construites et de nombreux logements ont été mis à la disposition des coolies.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que la production du minerai soit allée sans cesse en augmentant, ainsi qu'en fait foi le tableau suivant :

Exercices	Minerai (t.)	Zinc (t.)	Bénéfices bruts (fr.)
1921	4.076	—	681.281
1922	10.216	—	1.955.366
1923	15.545	—	4.146.922
1924	24.943	—	8.144.569
1925	28.319	1.158	13.737.140
1926	39.559	1.266	15.253.140
1927 (1er sem.)	20.350		

Ce tableau est éloquent : en cinq ans, la production a augmenté dans la proportion de 1 à presque 10, surprenant les dirigeants mêmes de l'affaire qui n'escomptaient pour 1926 qu'une production de 35.000 tonnes. Encore faut-il noter qu'en 1926 le régime de très basses eaux de l'hiver 1925-26 et les inondations de juillet et août rendirent très difficile la navigation fluviale qui fut, à diverses reprises, complètement arrêtée.

Le développement de l'usine de Quang-Yen va certainement concourir à faciliter la question du transport, car, lorsque les sept fours fonctionneront, plus de 20.000 tonnes de calamine. seront traitées et exportées sous forme de 8.000 tonnes de zinc.

La vente du minerai et du métal est assurée par la Société Minerais et Métaux qui a créé à Haïphong une agence s'occupant aussi de ventes de charbon. Grâce à ce concours puissant et éclairé, l'écoulement de la production est assuré, même dans les périodes les plus difficiles.

Techniquement, on le voit, cette affaire est admirablement conçue et organisée, et elle a en main tout ce qu'il faut pour réussir. Elle constitue, en quelque sorte, le prototype des entreprises coloniales saines, et il est désirable de voir les entreprises coloniales nécessitant une compétence spéciale se constituer, comme celle-ci, sous l'égide de groupements métropolitains expérimentés et ayant fait leurs preuves.

Disons, en passant, que la Société Minerais et Métaux, qui contrôle la Compagnie Minière et Métallurgique de l'Indochine, est une affaire formidable, au capital de 100 millions, et dont l'autorité en matière minière est universellement reconnue.

Examinons maintenant la situation financière de la société.

Si la Compagnie a pu réaliser, avec un capital relativement faible, les travaux considérables qu'elle a exécutés, c'est que, pendant plusieurs années, elle y a consacré tous ses bénéfices et que la Banque de l'Indochine lui consentit des avances importantes. Le premier dividende ne fut distribué qu'en 1923, et la Compagnie a marché avec une prudence dont témoigne le tableau suivant (en 1.000 fr.) :

Ex.	Bénéfices bruts	Amortis-sements	Bénéf. nets	Bénéf. distribués
1921	681	—	193	
1922	1.955	361	1.048	
1923	4.147	1.821	1.192	762
1924	8.145	3.450	3.357	1.447
1925	13.737	5.250	6.729	3.567
1926	15.253	5.250	8.640	4.324

En cinq ans, plus de 16 millions ont été consacrés aux amortissements et ceux-ci ont toujours dépassé les bénéfices distribués.

Le dernier bilan, celui de l'exercice 1926, nous apprend que 2.500.000 francs ont été mis en réserve pour éventualités diverses et que 1.698.000 francs ont été reportés à nouveau.

Il y a là une façon de comprendre les affaires que l'on aimerait rencontrer plus fréquemment.

Quelles sont les perspectives du marché du zinc ? En 1925, la consommation devenant plus importante, la tonne de zinc monta à près de 40 livres à Londres et se maintint à une moyenne de 36 £ 5 ; mais en 1926, la production ayant augmenté, le cours moyen ne fut que de 34 £ 2.

Actuellement, le cours n'est que de 26 £ 5, très au-dessous du cours moyen de, 1924 qui était de 33 £ 11 et de celui de 1923 qui était de 32 £ 14, mais il semble que le fond de baisse soit atteint et le zinc est, depuis quelques semaines, le métal ayant la tendance la plus ferme.

Il convient d'ajouter que la Compagnie minière et métallurgique souffre moins que ses concurrentes de la baisse des cours du zinc parce qu'elle a des prix de revient relativement bas, grâce au bon marché de la main-d'œuvre tonkinoise, et parce qu'elle joint aux bénéfices d'extraction ceux de la fusion, enfin parce que Minerais et Métaux assure la vente régulière de ses minerais ; sa production actuelle de métal est entièrement absorbée par la demande locale.

L'action de la Compagnie valut jusqu'à 7.000 francs ; la baisse du zinc l'a ramenée à 4.000 francs environ. Ce cours est élevé étant donné que le dividende, qui fut en 1923 de 11 fr. 25, en 1924 de 18 fr. 75 et en 1925 de 46 fr. 85, n'a été pour 1926 que de 55 fr. 80 ; mais il faut tenir compte des réserves et surtout de la valeur énorme que représentent les installations ainsi que de la grande extension que prend cette entreprise.

Aux cours actuels, la Compagnie est capitalisée à 258 millions de francs. Est-ce excessif ? Nous ne le croyons pas et il ne serait pas étonnant que l'introduction prochaine de l'action à la cote officielle du marché en banque (elle se traite actuellement hors cote) donnât lieu à une hausse sensible.

———————————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine

(*L'Exportateur français*, 22 mars 1928, p. 611)

Cette société anonyme au capital de 16.000.000 de francs, entièrement versés, exploite des mines de zinc et une fonderie en Indochine.

Elle extrait de ses mines de Chodien, dans le Haut-Tonkin, des calamines qui sont enrichies sur place, puis transportées soit à Haïphong pour y être embarquées, soit à son usine de Quang-Yên pour y être fondues.

Les mines sont reliées par voies ferrées et câbles transporteurs aux ateliers de préparation de Banthi, qui comprennent une laverie et des fours à calcination d'une capacité de 120 tonnes par jour ; la force motrice leur est fournie par une centrale hydroélectrique de 200 C.V. qui sera renforcée prochainement par une centrale à vapeur de 100 C.V.

La fonderie de Quang-Yên, dont le premier four a été mis à feu en novembre 1924, comprendra bientôt 5 fours à fusion de 12 tonnes et un four à raffiner qui lui permettront de produire 6.000 tonnes de lingots.

Pour effectuer les transports par terre et par eau, la Compagnie a construit un chemin de fer de plus de 34 kilomètres et elle possède une flottille de 73 sampans. Afin de s'assurer et de fixer la main-d'œuvre indigène, elle a construit de nombreux logements, une cantine, une école, une infirmerie dirigée par un médecin européen.

La production s'est accrue d'année en année, passant de 10.216 tonnes de minerais marchands en 1922 à 39.559 tonnes en 1926 et portant les bénéfices bruts de 2 millions à 15 millions de francs pendant la même période.

D'autre part, le cubage des réserves reconnues dans les travaux d'exploitation n'a cessé d'augmenter malgré l'importance des quantités extraites.

———————

À propos d'un incident qui faillit engendrer des conséquences graves
Petite cause, gros effets
par E. DEJEAN de la BATIE
(*L'Écho annamite*, 4 juin 1928)

On constata, une fois de plus, la véracité de l'adage populaire, récemment, à l'occasion du départ de l'*Athos II*.

Le navire mouillait au quai des Messageries Maritimes, n'attendant plus que le signal pour lever l'ancre.

Les passagers retardataires se pressaient pour monter à bord.

Poignées de mains hâtivement échangées. Les derniers adieux, les suprêmes recommandations.

Mais voici qu'un bruit se répandit dans la foule ébahie, et fit « tache d'huile » : le bateau ne s'en ira pas !

Les garçons du bord venaient de déclencher une grève de « solidarité ».

Ils exigeaient le débarquement d'un voyageur, M. Trusch, employé à la Société minière et métallurgique du Tonkin, qui avait commis, disaient-ils, une incorrection envers un de leurs camarades.

En quoi avait consisté cette incorrection, cause de tout le mal ?

Diverses versions sont mises en avant.

Selon les uns, M. Trusch aurait déposé sa valise sur le pont, puis aurait ordonné, en termes assez vifs, à un garçon de la lui porter à sa cabine de seconds classe.

Le garçon s'y serait refusé, en faisant remarquer à son interlocuteur son manque de politesse, d'autant qu'ajoute-t-on encore, ce dernier l'aurait traité de larbin.

Sur ce, furieux, M. Trusch aurait jeté son chapeau sur le quai et commandé à son antagoniste de le lui rapporter, sur le ton chasseur parlant à son chien en lui désignant une proie.

Sans rien répondre, le garçon serait allé mettre ses collègues au courant de sa mésaventure.

À en croire d'autres témoins, l'histoire du chapeau jeté au quai ne serait qu'une invention destinée à corser l'affaire.

Nous n'avons pas à discuter ces détails.

L'essentiel, c'est que les garçons de bord posèrent cet ultimatum : leur débarquement ou celui de M. Trusch, malgré que celui-ci leur eût présenté ses regrets sur le conseil de MM. Bontoux, agent général des Messageries maritimes, et Lorenzi, chef du Service de l'Inscription Maritime [et futur maire de Saïgon].

Pour bien marquer leur volonté de ne pas reculer, le personnel en question de l'*Athos II*, au grand complet, débarqua, en signifiant qu'il ne reprendrait son service qu'à la condition que M. Trusch renonçât à son voyage.

Satisfaction lui fut donnée, non sans quelques tiraillements, après quelques pourparlers.

Il était convenu que le passager débarqué prendrait le prochain courrier des Messageries.

Mas, réflexions faites, il préféra prendre passage sur une unité des Chargeurs réunis. et se faire rembourser, par la firme intéressée, le prix du billet dont il n'avait pu se servir.

De cet incident, léger de prime abord, mais qui faillit déclencher une grève de quelque ampleur, qu'il eût été difficile de résoudre, en raison du défaut en Cochinchine de personnel susceptible de remplacer au pied levé les grévistes, les journaux de la place ont tiré diverses conclusions.

Évidemment, on est à peu près unanime à déplorer l'incident. Mais les uns rejettent les torts du côté du passager, les autres du côté des garçons.

Pour notre part, nous sommes enclin à l'indulgence vis-à-vis du premier, d'autant plus que c'est un mutilé, qui a perdu l'usage d'un bras.

De ce fait, il est compréhensible qu'il se soit laissé aller à quelque impatience, à quelque énervement. Un manchot éprouve certainement des difficultés à monter à bord et à en descendre, en passant par la passerelle de fortune installée à cet effet, surtout quand la main qui lui reste est encombrée d'une valise.

L'attitude de M. Trusch était d'autant plus excusable qu'il avait eu à se livrer à l'exercice, fatigant pour lui, en question plus haut, au milieu d'une foule pressée de circuler, comme on en voit à chaque départ et arrivée de navire dans notre port, et peu faite pour calmer les nerfs d'un amputé.

Par ailleurs, il a consenti à reconnaître son tort et à présenter ses regrets à ceux dont, sans le vouloir, il avait blessé l'amour-propre professionnel et légitime.

Si ces derniers n'en étaient pas contents, il convient d'en déduire qu'ils étaient excessivement exigeants et abusaient de la situation, d’autant qu'ils se savaient les plus forts, et cela apparaît intolérable à qui songe qu'ils reçoivent, au bout de chaque traversée un pourboire des passagers, lequel, les met, en conséquence, au service de ceux-ci, puisque rétribués par eux en dehors du salaire qu'ils reçoivent de leurs employeurs attitrés. Dans ces conditions, n’est-ce pas le cas de dire qu'ils ont doublement manqué à leur devoir ?

Un de nos confrères a émis la suggestion aux passagers actuels de l'*Athos II* de refuser à ces garçons intransigeants, à leur arrivée à Marseille, le traditionnel cadeau que d'habitude on fait de si bon cœur, pour leur apprendre à respecter davantage ceux qui les font vivre.

Ma foi, ce serait là une sanction qui, il faut l'espérer, porterait les fruits attendus.

De son côté, la *Tribune indochinoise* a tiré de cette affaire un enseignement

à l'intention des Annamites, chez qui on déplore si souvent l'absence de toute solidarité.

Nous souscrivons volontiers à cette observation de notre excellent confrère, sous cette réserve, toutefois, que la solidarité indigène se manifeste à bon escient, ce qui n'était pas le cas des garçons de bord du paquebot susnommé.

Pour nous résumer, disons que ceux-ci exagéraient, mais que les Annamites pèchent souvent par l'excès contraire et qu'un juste milieu est à leur recommander en l'occurrence.

La société humaine serait un épouvantable enfer si ses membres ne savaient pas, à l'occasion, être tolérants et indulgents les uns pour les autres.

Cette vérité est plus rigoureuse encore appliquée à la collectivité franco-annamite, où l'entente entre les deux peuples est tant prônée, parce qu'ici interviennent des conflits de race, inévitables quand il y a des vainqueurs et des vaincus, des conquérants et des conquis, des dominateurs et des assujettis, mais qu'il faut éviter quand même, sous peine de condamner le rapprochement souhaité à demeurer éternellement en dehors des réalités tangibles.

———————————————

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1928)

Sont arrivés à la colonie : M. d'Eichtal, directeur de Minerais et Métaux.

———————————

Minerais et métaux
Rapport à l'assemblée ordinaire du 21 mai 1928
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 juillet 1928)

La Cie minière et métallurgique de l'Indochine a maintenu sa production à 38.000 t. de calamine et 1.170 t. de zinc métal, chiffres sensiblement égaux à ceux de l'année précédente. La construction de ses nouveaux fours à zinc s'est effectuée suivant le programme. Son dividende pour l'exercice 1926 a atteint 31 % du capital appelé.

———————————————

Minière et Métallurgique de l'Indochine
(*Le Journal des finances*, 20 et 22 juillet 1928)

La Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine est de création et de réputation récentes. Elle fut fondée en 1919, au capital de 1.600.000 francs, porté en 1920 à 16 millions, en 64.000 actions de 250 francs, sans parts de fondateur ; ses titres apparurent sur le marché hors-cote en 1926 aux environs de 3.600 francs ; ils furent bientôt poussés à 7.000, pour venir s'assagir, vers la fin de l'année dernière, au marché officiel, où on les traite actuellement à 3.605, un peu au-dessous de leur cours d'introduction. La valeur boursière de l'affaire ressort ainsi à 230 millions.

La société eut, à ses débuts, un patronage qui, pour être multiple, n'en est pas moins de premier choix : Minerais et métaux, Peñarroya, Vieille-Montagne, Asturienne des Mines, auxquelles se joignirent la Banque de l'Indochine, la Compagnie générale d'Extrême-Orient et les Étains et wolfram de Tonkin [EWT]. Il s'agissait de l'exploitation des gisements de zinc de Chodien, remarquables par leur étendue et l'allure massive des couches. Ils contiennent des calamines riches à 45/53 % (minerais d'exportation), des galènes à 55/45 % (minerais de fonderie) et des terres calaminaires de teneur d'environ 20 % susceptibles d'être traitées par laverie à calcination.

Les gisements offrent l'inconvénient d'être éloignés de 400 kilomètres du port d'embarquement de Haïphong et de l'usine de traitement de Quang-Yên. Le transport nécessite plusieurs transbordements, du chemin de fer à voie étroite de la ligne à la voie

fluviale et au Chemin de fer de l'Indochine et du Yunnan, lorsque la navigation devient difficile. Mais la situation de l'usine métallurgique de Quang-Yên, qui est placée sur le charbon, compense partiellement l'élévation du prix de transport.

L'extraction se fait par quatre sièges reliés par des câbles qui transportent le minerai au centre de Banthi, où sont installés les ateliers de triage et de calcination. Enfin, un ancien siège a été réorganisé en 1925. De nouveaux centres sont en cours d'aménagement ; il est remarquable, à ce sujet, que la société ait pu mettre au point une exploitation fort importante sans avoir à faire appel à une augmentation de capital.

Jusqu'en 1925, la société a exporté ses minerais. Un premier four de fusion a été mis à feu en novembre 1924 et a permis de traiter, en 1925, 3.233 tonnes ayant donné 1.158 tonnes de métal. Un nouveau four, d'une capacité un peu supérieure, est entré depuis en fonctionnement, et un troisième doit l'être incessamment : on a prévu, en outre, la construction de quatre autres fours, afin que l'usine puisse marcher a partir de 1929, avec six fours à feu et un septième en réserve. La production de métal pourrait, dès lors, atteindre 8.000 tonnes par an, indépendamment des minerais expédiés directement de la mine.

La production de minerai, qui n'était que de 4.000 tonnes en 1921 et de 10.216 tonnes en 1922, s'est élevée, depuis, à près de 40.000 tonnes (39.556 tonnes en 1926 et 38.300 tonnes en 1927) ; le métal contenu dans le minerai extrait cette dernière année, s'élevait à 18.119 tonnes de zinc et 13 tonnes de plomb, d'une valeur de 34.155.000 fr. Il s'agit donc d'une exploitation de grande envergure, et il n'est pas étonnant que, malgré la baisse du zinc, les résultats aient suivi une progression appréciable :

	Bénéfices bruts	Amortiss	Bénéfices nets	Bénéfices distribués	Dividende
	(en 1.000 francs)				(en fr.)
1921	681	—	193	—	—
1922	1.955	360	1.047	—	—
1923	4.146	1.820	1.191	761	11,25
1924	8.144	8.450	3.366	1.446	18,75
1925	13.737	5.250	6.729	3.567	46,875
1926	15.243	5.250	8.640	3.851	60,86
1927	12.244	4.500	6.648	3.340	60

On voit que les amortissements les plus larges ont été pratiqués et que les dividendes n'ont absorbé jusqu'ici qu'une assez faible proportion des bénéfices. Le bilan est de premier ordre ; les immobilisations, de 48 millions, sont déjà amorties de 20 millions ; l'actif disponible et réalisable atteint plus de 22 millions en face d'un peu moins de 10 millions de passif exigible.

Les cours actuels envisagent des répartitions de l'ordre de 200 francs, ce qui exigerait un décaissement de 12.800.000 francs, non compris les tantièmes. C'est un espoir qui est parfaitement réalisable d'ici quelques années, si l'on tient compte du fait que la société n'a pas encore atteint sa pleine maturité et que les cours du zinc ont à présent plus de chances de monter que de baisser. On peut suivre en tout cas le marché du titre, qui paraît convenir aux portefeuilles d’une certaine importance.

———————————————

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 juillet 1928)

La Société minière et métallurgique Indochinoise (Quang-Yên et Cho-diên) a bénéficié des pourparlers qui sont menés pour aboutir à la création d'un cartel européen du zinc. Le bruit d'une fusion avec Chodon* a couru et a contribué à faire monter sérieusement cette dernière valeur, jusqu'ici assez délaissée.

Le Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine
(*L'Écho annamite*, 2 août 1928)

M. Varenne, président de l'Association des mines de l'Indochine, directeur de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine, directeur de la Société des Charbonnages du Dông Trieu.

RÉSIDENCE SUPÉRIEURE

Arrêtés et décisions
N° 1161 — Arrêté désignant les membres de la commission locale
et des commissions provinciales des concessions,
(du 28 août 1928)
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1928)

à BAC KAN :
Brunardeau Joachim, directeur des Mines de Cho Diên (membre titulaire).

COMPAGNIE ROYALE ASTURIENNE DES MINES
CAPITAL : 279 MILLIONS DE FRANCS
Siège social :
10, place de la Liberté — BRUXELLES
Siège administratif :
1, rue du Cirque — PARIS (8e)
(*Les Grandes Industries modernes et les Centraux*, Paris, 1929)

La Compagnie a contribué à former la Société Minerais et métaux, la Société minière et métallurgique de l'Indochine ; dans le même ordre d'idées, elle a constitué la Compania international de minerales y fundiciones.

L'exposition coloniale internationale
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mars 1929)

Le comité local chargé de préparer la participation du Tonkin à l'Exposition Coloniale internationale de Paris en 1931, est reconstitué comme suit :

.....

Varenne, ingénieur, représentant de la Société minière et métallurgique de l'Indochine à Haïphong

———————

CHRONIQUE FINANCIÈRE
Minière et Métallurgique de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 mars 1929)

Cette société, créée en juin 1919, exploite, au Tonkin, les mines de zinc de Chodien, situées à 200 km. environ au nord-est de Hanoï et s'étendant sur 150 km. carrés. Elle a été créée sous les auspices de Peñarroya. la Vieille Montagne, l'Asturienne des Mines et Minerais et Métaux.

Elle a établi, à Quang-Yên, à 15 km. de Haïphong, près de bassins houillers une usine à zinc qui a commencé à fonctionner, en 1924, avec un premier four et qui comporte actuellement 3 fours, d'une capacité de 6.000 tonnes par an.

Elle dispose, pour le transport du minerai, d'un chemin de fer minier de 34 km., du port de Nadom sur la rivière Song-Cam, et d'une flottille. Cap. : 16 millions en 64.000 actions de 250 fr. Complètement libéré depuis 1926. Un appoint très important de ressources a été fourni par les prélèvements de prévision, sur les bénéfices.

La production en minerais marchands, qui n'avait été que de 2.167 tonnes en 1920 et 4.109 tonnes eu 1921, a été portée à 10.193 tonnes en 1922 et 15.545 tonnes en 1923, et elle a poursuivi ses progrès pour atteindre 40 000 tonnes environ en 1926 et 1927.

Les dividendes ont été inaugurés avec l'exercice 1923 : de 11 fr. 25 pour 1923, ils ont été portés 18 fr. 75 pour 1924, 16 fr. 87 pour 1925, et 60 fr. 81 pour 1926 ; puis ils ont été fixés à 60 fr. pour 1927. Ils ont été régulièrement répartis après de larges dotations de prévoyance.

Le montant total distribué est ressorti, pour 1927,à 4.375.572 fr. sur un bénéfice de 6.646.132 fr. qui, en raison de la baisse du zinc, était en diminution sur le précédent, dont le montant avant atteint 8.640.224 fr. Après la dernière répartition, les amortissements et réserves ressortaient à 34.909.550 francs, représentant plus du double du capital.

La société a donné, pour sa période de début, des résultats remarquables, dont on peut envisager l'accroissement. En ce qui concerne la production, il est à considérer que la prospection du gisement considérable de Chodien n'est pas terminée et que d'autres concessions sont à l'étude.

De nouvelles améliorations des prix de revient peuvent être envisagées.

Les bénéfices de l'usine ont été jusqu'ici minimes et ils vont profiter des travaux d'extension qui ont été finalement exécutés. Enfin, les prix du zinc, qui étaient allés en s'abaissant de 32 livres 92 en moyenne, en 1923, à 28 1/2 livres en 1927 et qui étaient descendus dernièrement jusqu'aux environs de 24 livres, se sont relevés vers 26 1/2 livres et vont sans doute accentuer leur reprise sous l'action du Syndicat international du zinc.

———————

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mai 1929)

Distinction honorifique. — Nous apprenons avec un vif plaisir que, M. Henri Teuwens, directeur de la Fonderie de Quang-Yên, vient d'être comme chevalier de la Couronne de Belgique. M. Henri Teuwens est une personnalité très sympathique, qui ne

compte que des amis à Quang-Yên, à Haïphong, à Hanoï. Tous se réjouiront de cette distinction dont nous félicitons M. Henri Teuwens.

———————————

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1929)

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine. — Le siège social de cette Société vient d'être transféré du 154, boulevard Haussmann, au 3, rue de Bucarest, à Paris.

———————————

Société Minerais et métaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er juillet 1929)

Participations

……

La Compagnie minière et métallurgique de l'Indo-Chine a maintenu sa production à 38.000 tonnes environ de calamines marchandes et porté sa fabrication de zinc métal à 2.900 tonnes, grâce à la mise en service de deux nouveaux fours.

———————————

MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*Le Journal des débats*, 9 juillet 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue le 5 juillet, a approuvé les comptes de l'exercice 1928, faisant ressortir un solde bénéficiaire de 8.230.765 francs, contre 8.345.954 francs en 1927. Le dividende a été maintenu à 60 francs brut par action, payable le 2 septembre.

———————————

L'INDOCHINE FRANÇAISE SUR L'ÉCRAN
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juillet 1929)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pathe_tournages_Indochine.pdf

……

Le zinc a été pris par nous à son origine dans les mines de Chodien et suivi jusqu'à sa dernière transformation industrielle à l'usine de Quang-Yên.

———————————

L'agitation communiste
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 novembre 1929)

Des renseignements nous parviennent de différentes sources, qui montrent que la manifestation communiste. en l'honneur de l'anniversaire des Soviets le 7 novembre devait se produire partout en Indochine.

……

À Quang-Yên, une tentative de grève a été esquissée à la fonderie, où le drapeau rouge avait été placé près de la porte de l'usine. Un brave ouvrier l'arracha, le déchira et le travail reprit normalement

……

———————

QUANG-YÊN
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 avril 1930)

Les tracts. — Le nommé Tran-van-Loc, 34 ans, coolie à l'usine de Quang-Yên, a été trouvé porteur d'un tract communiste écrit en quoc-ngu sur papier rouge : il a été arrêté.

———————

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er juin 1930, p. 446)

Denis (ECP, 1914), dir. adj. des mines de zinc de Quang-Yên (Tonkin).

———————————

Cie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er juillet 1930, p. 517)

La production de 1929 a été de 35.000 t. de calamines marchandes contre 38.000 t. en 1928. La fabrication du zinc s'est, par contre, élevée de 2.100 t. à 3.800.

———————————

À l'*Officiel de l'Indochine*
DEMANDES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1930)

La Compagnie Minière et Métallurgique de l'Indochine demande concession des mines « Topaze » et « Emeraude », 504 et 150 ha., province de Backan (Tonkin),

———————————

L'ACTIVITÉ DE L'INDUSTRIE MINIÈRE INDOCHINOISE
(*Revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1930)

TONKIN

Dans la province de Thai-Nguyen, la concession Jade, 225 ha., à 25 km. à l'ouest de Phan-Me, est accordée à la Société minière et métallurgique de l'Indochine, qui déclara le périmètre en janvier 1926.

———————————

Minière et Métallurgique de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 25 novembre 1930)

L'exercice se clôt par un solde bénéficiaire de 1.101.634 fr. 21 reporté à nouveau. Le total du report à nouveau ressort ainsi à 4.922.445 fr. 20. MM. Louis Hauzens *[sic : Hauzeur]* et Fernand Robellaz, administrateurs sortants, ont été réélus.

Contrairement aux espoirs formulés, la chute du cours du zinc n'a fait que s'accentuer jusqu'à toucher 14 £, chiffre qui n'avait pas été constaté depuis plus de trente ans. Des mesures restrictives de production ont dû être envisagées.

Cie minière et métallurgique de l'Indochine

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1930, p. 1050)

.....

La production des mines de zinc a été volontairement réduite à 35.041 t. de minerais marchands, contre 38.688 t. en 1928. Le tonnage des minerais fondus en 1929 à l'usine de Quang-Yên a été de 12.283 t. contre 9.815 t. en 1928, ce qui a donné 3.808 t. de zinc raffiné et 17 t. 132 de pb, contre 2.887 t. de zinc et 9 t. 600 de pb en 1928.

L'année 1930 présentera des chiffres encore plus faibles, car il est inutile de gaspiller les richesses naturelles du Tonkin en faveur des Japonais qui les payent aux prix dérisoires actuels des minerais et métaux.

Décret nº 944

(*Bulletin administratif. Commissariat de la République française au Laos*, février 1931)

Le Gouverneur général p. i. de l'Indochine, commandeur de la Légion d'honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du gouverneur général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu la circulaire ministérielle du 20 juin 1911 ;

Vu le décret du 25 novembre 1930 ;

Vu le décret du 26 janvier règlementant le régime des mines en Indochine ;

Vu l'arrêté du 20 mai 1913 sur la procédure à suivre pour les renonciations aux demandes en concession de mines ;

Vu les demandes en concession des mines Gretrude, Piquette, Antoinette, Jeannette et Mariette formulées par M. Chabord, agissant comme ingénieur mandaté par la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine et pour le compte de Monteux [11] et enregistrées au commissariat du gouvernement à Thakhek le 17 octobre 1929 sous les nº 266 et 270 ;

Vu les renonciations aux dites demandes en concession formulées le 6 novembre 1930 par M. Gaston Varenne, agissant en qualité de directeur général la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine et pour le compte de M. Monteux et déposées au commissariat du gouvernement à Thakhek le 8 décembre 1930 ;

Vu les procurations données par M. Monteux à la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine et par cette compagnie à M. Gaston Varenne ;

Vu le rapport en date du 23 décembre 1930 du chef de l'Arrondissement minéralogique et industriel ;

---

[11] Marcel Monteux (Limoges, 1881-Auschwitz-Birkenau, 1944) : industriel de la chaussure, brasseur d'affaires :
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Marcel_Monteux-1881-1944.pdf

Sur la proposition du résident supérieur au Laos et de l'Inspecteur général des Mines et de l'Industrie ;

La Commission permanente du Conseil de Gouvernement de l'Indochine entendue,

DÉCIDE :

Article premier. — Il est donné acte à M. Marcel Monteux de sa renonciation aux demandes en concession des mines Gertrude, Riquette, Antoinette, Jeannette et Mariette enregistrées au commissariat du gouvernement à Thakhek le 17 octobre 1929 sous les nº 266 et 270.

Art. 2. — Le Résident supérieur au Laos et l'Inspecteur général des Mines et de l'Industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Hanoï, le 6 février 1931.

RENÉ ROBIN.

———————

CHRONIQUE DE HAIPHONG
NATURALISATION
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1931)

Est naturalisé Français, par application du décret plu 7 février 1897 :

CWIDAK Ludwig , mineur, ne le 23 août 1901 à Gladbeck (Pologne), demeurant à Quang-Yên (Tonkin). — Remise totale.

Est réintégrée dans la qualité de Française, qu'elle avait perdue par son mariage avec un étranger naturalisé Français par décret en date de ce jour (décret du 7 février 1897) :

GUILLON Augustine-Maria), femme GWIDAK, née le 2 novembre 1909 à Haïphong (Tonkin), de père français, demeurant à Quang-Yên (même colonie).

———————————

DÉCHÉANCES DE CONCESSIONS
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 février 1931)

La Compagnie Minière et Métallurgique de l'Indochine renonce à la demande en concession de la mine Béryl, prov. de Tuyên-Quang (Tonkin), qu'elle avait déposée en novembre 1929.

———————————————

La production minière de l'Indochine
au premier semestre 1930
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 mars 1931)

[…] Les mines de zinc accusent […] une production en recul, la Sté des Mines de Trang-Da* a extrait 1.894 t. de zinc pendant le premier semestre de 1930. contre 2.110 pendant le premier semestre de 1929. La production de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine [Minemet] a reculé de 7.116 à 5.137 t.

———————————————

Rapport sur la Mine Armorique
(*L'Éveil économique de l'Indochine,* 24 mai 1931)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Armorique_pb_argentifere.pdf

[…] les moyens financiers de M. [Justin] Le Roy étaient forts restreints. Il emprunta et essaya de placer son gisement. La Société minière et métallurgique [Minemet] le fit visiter par un ingénieur, M. Poyet, mais aucune suite ne fut donnée à cette visite. […]

———————————————

Cie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 octobre 1931, p. 865)

L'assemblée du 5 octobre a approuvé les comptes de l'exercice 1930, accusant une perte de 46.202 fr. qui a ramené le solde bénéficiaire reporté fin 1929, de 4.922.445 fr. à 4.676.182 fr.

La société exploite actuellement à l'allure d'une production de 18.000 t. de minerais crus ; elle stocke la faible quantité qui n'est pas nécessaire p. assurer l'exécution des engagements de minerais et l'alimentation de deux fours en fusion. Les effectifs de personnel ont été sensiblement réduits. Les concours financiers nécessaires ont été trouvés tant auprès de la Banque de l'Indochine qu'auprès des principaux actionnaires de la société.

En 1930, la production de minerais marchands a été ramenée à 25.921 t., contre 35.042 t. en 1929. Il a été fondu, à la fonderie de Quang-Yên, 18.186 t. de minerai contre 12.283 en 1929 ; il a été obtenu 4.057 t. de métal contre 4.027 t. La prod. de métaux marchands a été de 3.855 t. de zinc et 11 t. de plomb, contre respectivement 3.808 t. et 17 t. en 1929. Il a été livré, en 1930, 15.300 t. de minerais et 3.868 t. de métal contre respectivement 23.330 et 37.919 t. en 1929, qui ont laissé, déduction faite des frais généraux du Tonkin, un bénéfice brut de 1.022.334 fr.

———————————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 novembre 1931)

Dans le rapport présenté à l'assemblée ordinaire du 5 octobre (comptes de l'exercice 1930), le conseil s'étend sur la crise économique et sur ses conséquences en ce qui concerne la société. Il indique les mesures de prudence prises en vue de mettre la société à l'abri des risques, dans la mesure du possible.

« Pour des mines qui, comme les nôtres, présentent des conditions d'exploitation excellentes, dit le rapport, l'avenir peut être envisagé avec confiance, et le seul problème à résoudre est celui des mesures conservatoires qu'il convient de prendre pour passer la crise avec le moindre dommage. »

Le rapport indique ensuite en détail la marche de l'exploitation pendant; l'exercice.

———————————————

CHRONIQUE DE HAIPHONG
LE DUC ET LA DUCHESSE DE BRABANT À HAIPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 mars 1932)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Haiphong-Hotel_Teston.pdf

……

M. Jaspar présenta … à L. L. A. A. R. R. les membres de la colonie belge, parmi lesquels nous avons remarqué : … … Mme et M. Teuwens, directeur de la fonderie de Quang-Yên…

———————

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er juillet 1932, p. 457)

M. Beunardeau (Mines Paris, 1906), directeur général adjoint de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine, Quang-Yên.

———————

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1932)

Publication de mariage. -- Lundi malin, à 8 heures, a été affichée au tableau de l'état civil de la mairie de Hanoï, la publication de mariage de M. Pierre Thiret, ingénieur à la fonderie de Quang-Yên,, domicilié à Quang-Yên, avec Mlle Gabrielle Marie Henriette Robet, domiciliée à Hanoï.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

———————————————

Minière et Métallurgique de l'Indochine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 novembre 1932, p. 723)

L'exercice 1931 se solde par un déficit d'exploitation de 2.906.301 fr. alors qu'en 1930, il avait été réalisé un bénéfice de 1.022.641 fr. Compte tenu des frais généraux et des intérêts et divers, le solde débiteur de l'exercice ressort à 3.817.790 fr. au lieu d'une perte de 46.202 fr. en 1930. Ce déficit sera amorti par un prélèvement sur les bénéfices antérieurement reportés, soit 4.876.182 fr., et qui se trouveront ainsi ramenés à 1.060.391 fr.

———————————————

Minière et Métallurgique de l'Indochine
(*Le Journal des débats*, 25 novembre 1932)

.....

L'assemblée ordinaire a réélu MM. Gabriel, Bault et Francis Lecœuvre, administrateurs sortants.

———————————————

TONKIN
Cie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er décembre 1932, p. 744)

Au cours de l'exercice, il a été produit 13.166 t. de minerais marchands contre 25.921 en 1930, et 3.444 t. de zinc de première fusion contre 4.057. La production du métal marchand a été de 2.897 t. contre 3.869, les livraisons ont été 6.237 t. de minerais et de 2.383 t. de métal. Le stocks étaient, au 31 décembre, de 7.203 t. de minerais, de ? t. de métal marchand et de 518 t. de zinc.

Les prix de revient sont sensiblement inférieurs à ceux de 1930

Devant la situation du marché, 4 sections de l'exploitation sur 5 ont été mises au chômage et la production mensuelle a été réduite à 650 t. À la fonderie, deux fours ont été éteints sur trois.

L'organisation des services a été simplifiée, et des mesures exceptionnelles ont été prises pour réduire les dépenses.

L'effectif européen a été diminué des 3/4 et les salaires du personnel conservé ont été réduits.

Minière et Métallurgique de l'Indochine
Exercice 1932
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 9 novembre 1933)

En 1932, cette société à réalisé un bénéfice d'exploitation de 149.992 francs contre une perte d'exploitation de 2.906.301 fr. en 1931.

Compte tenu des frais divers et de 296.479 francs de [???, la] perte de l'exercice atteint 1 million 044.130 francs contre 3.815.790 francs précédemment.

Les pertes antérieures ayant été totalement amorties et ayant permis de débuter l'exercice avec un report bénéficiaire de 1.060.391 francs, la perte de 1931 a pu être totalement amortie et il reste 16.261 francs de report bénéficiaire à reporter sur 1932.

Ajoutons qu'au bilan, arrêté au 31 décembre 1932, les diverses immobilisations figurent pour 51.876.479 francs en légère diminution ; au passif, les amortissements des immobilisations se montent à 27.483.676 francs.

L'actif réalisable atteint 13.542.856 francs contre 14.631.036 francs.

Le passif exigible est de 11.224.031 francs.

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
Assemblée ordinaire du 14 octobre 1933
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 14 décembre 1933)

L'assemblée est présidée par M. Frédéric Ledoux, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux plus forts actionnaires présents : M. [Louis] Hauzeur, représentant la Compagnie asturienne de mines, et M. Robertie, représentant diverses sociétés, dont notamment « Minerais et métaux ».

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous avons convoqués, Messieurs, en assemblée générale ordinaire pour vous donner connaissance des résultats de nos opérations au cours de l'exercice 1932, et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre dernier.

Considérations générales

Durant l'année écoulée, le marché du zinc s'est montré plus déprimé qu'il ne l'avait jamais été : Parti de £ or 10,3, moyenne de janvier 1932, le prix du métal à Londres est descendu jusqu'à £-or 8,62 en juillet. Il s'est ensuite relevé pour revenir à £-or 10,32 en décembre. Le prix moyen de l'exercice ressort à £-or 9,83. Il est inférieur de près de £-or 2 à celui de l'exercice 1931 et atteint à peine le tiers du cours moyen de la décade *[sic : décennie]* 1922-1931 Comparé au cours d'avant-guerre, il est inférieur de £-or 14 à

celui de la période 1904-1913. Une amélioration appréciable s'est produite depuis le début de l'exercice.

Pour les neufs premiers mois de l'année 1933, le cours moyen du zinc ressort en effet à £ 10,87 (contre £ 9,83) moyenne de 1932.

Il est permis de penser que cette amélioration est due à la politique de sagesse suivie par l'Entente Internationale des Producteurs de Zinc qui, en imposant à ses membres de réduire leur production à la moitié de la capacité de leurs usines, a réussi à ramener les stocks qu'elle contrôle de 204.000 tonnes, au 1er août 1931, à 128 000 tonnes, date de 1933. À ce moment, ces stocks représentaient un tonnage à peine suffisant pour alimenter le marché pendant deux mois, sur les bases de la consommation moyenne de l'exercice. Si décevante qu'ait été l'évolution économique depuis quelques années, l'on doit trouver dans cette constatation une raison légitime d'espérer que nous avons connu les plus mauvais jours.

Programme de travail

En attendant que cet espoir se réalise, nous devrons continuer à suivre le programme appliqué depuis le début de la crise. Ce programme consiste, ainsi que nous vous l'avons antérieurement exposé, à maintenir sur nos chantiers une activité réduite, de manière a éviter les dégâts que ne manquerait pas de produire leur abandon prolongé et à fournir du travail au noyau d'ouvriers que nous ne pourrions laisser se désagréger sans grand dommage pour l'avenir. Grâce à des économies sévères sur tous les chapitres en suspendant temporairement les recherches et en profitant des réparations faites pendant les années antérieures, nous avons obtenu, tant aux mines qu'à la fonderie, des prix de revient aussi bas que possible.

Production de l'exercice 1932

Il a été produit en 1932 10.100. tonnes de minerais marchands contre 13.166 tonnes en 1931 et 2.280 tonnes de métal de premières fusion contre 3.441 tonnes en 1931.

La production de zinc marchand a été de 2.676 tonnes contre 2.897 tonnes en 1931.

Livraisons

Minerais. — 6.052 tonnes de minerais ont été livrés à la fonderie et 3.012 tonnes livrées au commerce, soit un total de 9.064 tonnes livrées, pour une production de 10.094 tonnes.

Métal. — La presque totalité de la production de métal a été stockée et ce n'est qu'en fin d'année que nous avons commencé à réaliser le stock par une vente de 306 t. 500 de métal. Cette réalisation se poursuit en 1933 à des prix notablement supérieurs à ceux de la période durant laquelle le stock a été constitué.

Stocks en fin d'année. — Le tonnage de produits marchands en stock à fin décembre était de 4.957 tonnes de minerais et de 3.154 tonnes de métal.

Il y avait en outre en stock 93 tonnes de zinc à raffiner.

Résultats de l'exercice

M. le commissaire des comptes vous fournira sur nos comptes tous les éclaircissements désirables Nous nous bornerons à appeler votre attention sur la perte de l'exercice : 1.044.130 fr. 48. qui, malgré l'aggravation de la crise, est inférieure de près de 2.800.000 francs à celle de l'exercice précédent.

Compte tenu du report à nouveau de l'exercice 1931 : 1.060.391 fr. 52, le solde créditeur du compte de Profits et pertes s'élève, au 31 décembre, à 16.261 fr. 04 que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Questions à l'ordre du jour

Les mandats de MM. Frédéric Ledoux et Jean Le Bret venant à expiration cette année, nous vous proposons de les renouveler pour une nouvelle période de six ans.

Vous aurez ensuite. conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts, à désigner un commissaire aux comptes et un commissaire suppléant.

Les opérations traitées en 1932, conformément à l'autorisation que vous nous avez donnée lors de votre dernière assemblée générale, avec les société dans lesquelles certains de vos administrateurs sont intéressés, ont été d'ordre financier et commercial courant n'appellent pas d'observation spéciale.

Nous vous proposons de les ratifier et de renouveler pour l'exercice 1933 l'autorisation prévue par la loi du 24 juillet 1867.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1932

ACTIF	
Frais de constitution. Mémoire	
Immobilisations :	
Mines de Chodien :	
Concessions et droits miniers	2.802 702 10
Travaux de recherches et de préparation minière	2.770 416 34
Installations minières :	
Bâtiments et constructions	
diverses	12.086.222 06
Matériel minier	1.000.605 09
Chemin de fer minier :	
Infrastructure et bâtiments	2.718.971 64
Voie et matériel	2.174.612 03
Transports fluviaux :	
Terrains et constructions	318.075 86
Matériel	861.336 76
Mines diverses	5.790.895 50
Fonderie de Quang-Yên :	
Terrains et carrières	312.699 98
Travaux de recherches et études de terres réfractaires	216.301 21
Constructions	80.455.492 77
Matériel	272.750 97

Direction Indochine et Siège social	
Matériel et mobilier	95.366 87
Actif réalisable :	
Disponible :	
Caisses	10.907 70
Banques	16.675 09
À terme :	
Approvisionnement de Mag.	4.049.737 10
Minerais :	
Produits intermédiaires	1.050 927 00
Minerais marchands	852.158 10
Métaux :	
Produits en traitement à Quang-Yên	112.316 60
Zinc et plomb	4.261.198 10
Impôt à recouvrer	2.082.721 67
Débiteurs divers	980.973 75
Valeurs en portefeuille	125.221 13
	65.419.315 42

PASSIF	
Capital	16.000.000 00
Réserves:	
Réserve légale	1.610.358 53
Fonds d'assurances	1.466.988 00
Provisions pour éventualité diverses	7.600.000 00
Amortissements :	
Mines de Chodien :	
Concessions et droits miniers	2 065.000 00
Travaux de recherches et de préparation minières	985.000 00
Installations minières :	
Bâtiments et constructions diverses	5.004.643 11
Matériel minier.	644.254 32
Chemin de fer minier :	
Infrastructure et bâtiments	1.431.859 07
Voie et matériel	1.745 040 04

Transports fluviaux :	
Terrains et constructions	207.491 05
Matériel	709.450 48
Mines diverses	3.650.000 00
Fonderie de Quang-Yên :	
Terrains de carrières	150 000 00
Constructions	10.557 743 22
Matériel	237.671 48
Direction Indochine et Siège social :	
Matériel et mobilier	32.523 38
Passif exigible :	
Créditeurs divers	2.753.278 30
Banque de l'Indochine à Haïphong	8.488.753 20
Profits et pertes :	
Reliquat exercices antérieurs	1.060.391 52
Déduction du solde débiteur de l'exercice 1932	1.044.130 48
	65.419.315 42

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Intérêts, escomptes et agios	629.880 85
Frais généraux du siège social	147.762 45
Rente viagère [à M. G. Bault]	120.000 00
Perte sur vente des immeubles Haïphong	296.479 28
	1.194.122 58
CRÉDIT	
Bénéfices d'exploitation	149.992 10
Solde débiteur de l'exercice	1 044 130 48
	1.194.122 58

LES RÉSOLUTIONS

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 1932, approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions, ainsi que le bilan et le comptes de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés, et donne aux administrateurs quitus de leur gestion.

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau le solde créditeur du compte de Profits et pertes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale réélit administrateurs dans les termes de l'article 19 des statuts MM. Frédéric Ledoux, Jean Le Bret.

Troisième résolution

L'assemblée générale, conformément à l'article 26 des statuts, nomme M. Émile Gœury, commissaire aux comptes pour l'exercice 1933.

En cas d'empêchement, il sera suppléé par M. Édouard Maneuvrier.

Une rémunération de 2.000 fr. sera allouée à celui des commissaires qui aura établi et signé le rapport sur les comptes de l'exercice 1933.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prend acte des déclarations du conseil d'administration visant l'application de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 et renouvelle en tant que de besoin aux administrateurs, pour l'exercice en cours, l'autorisation prévue par ledit article.

Cinquième résolution

Pour les publications, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait des présentes.

_____

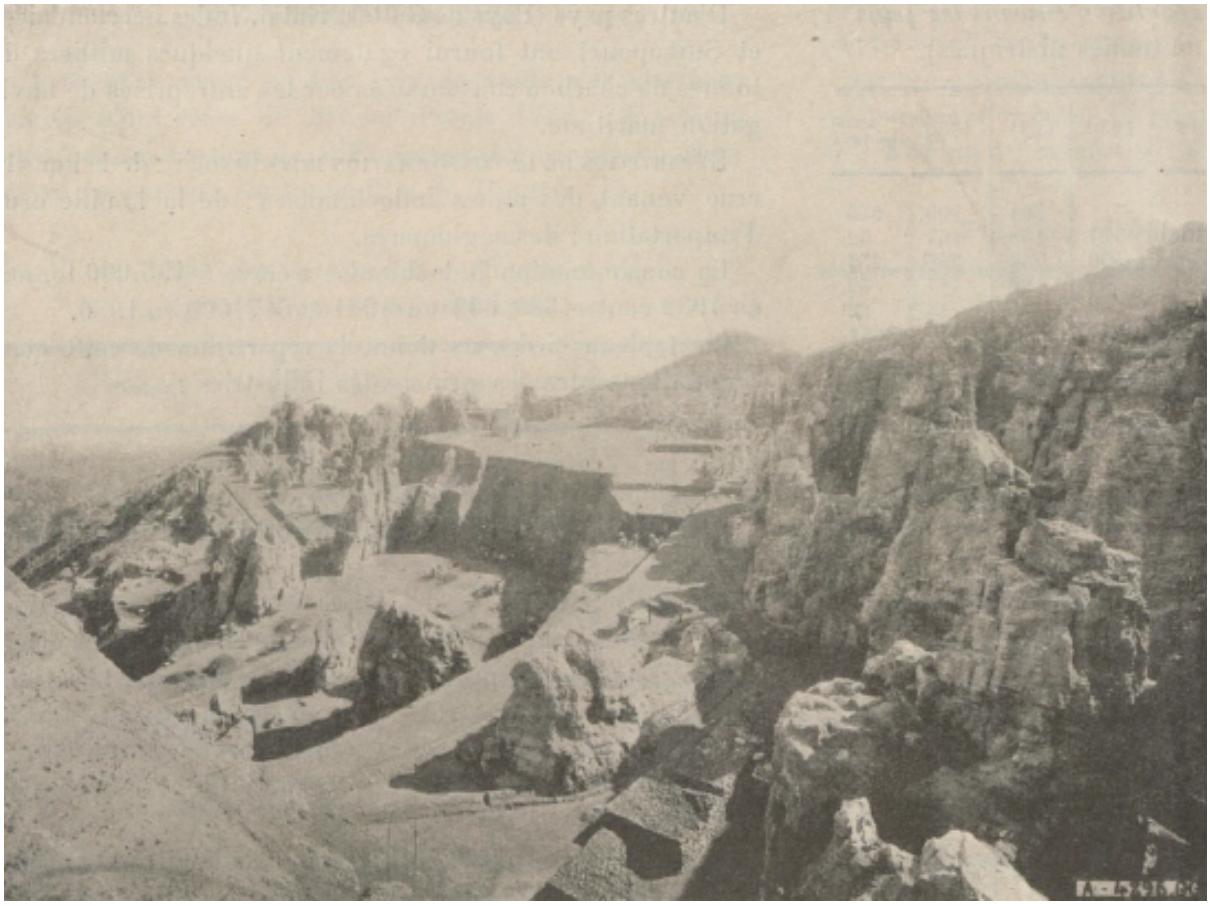

Les découvertes de Fia-Kao : mines de zinc de Chandieu [Chodien]
(*Bulletin de l'Agence économique de l'Indochine*, avril 1934, p. 134)

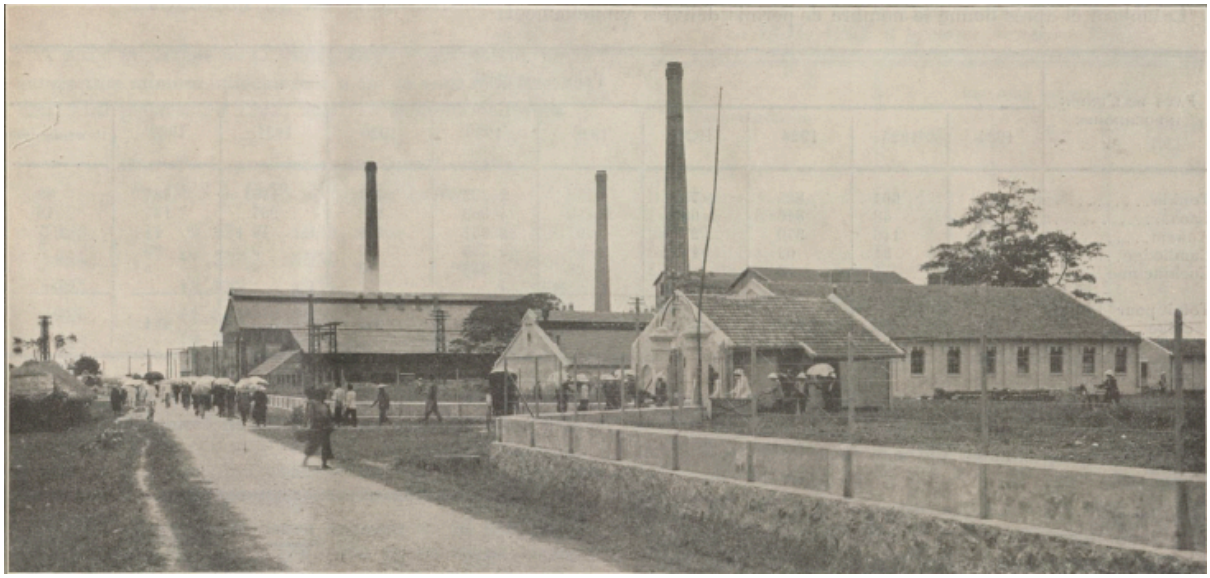

L'usine de zinc de Quang-Yen
(*Bulletin de l'Agence économique de l'Indochine*, avril 1934, p. 127)

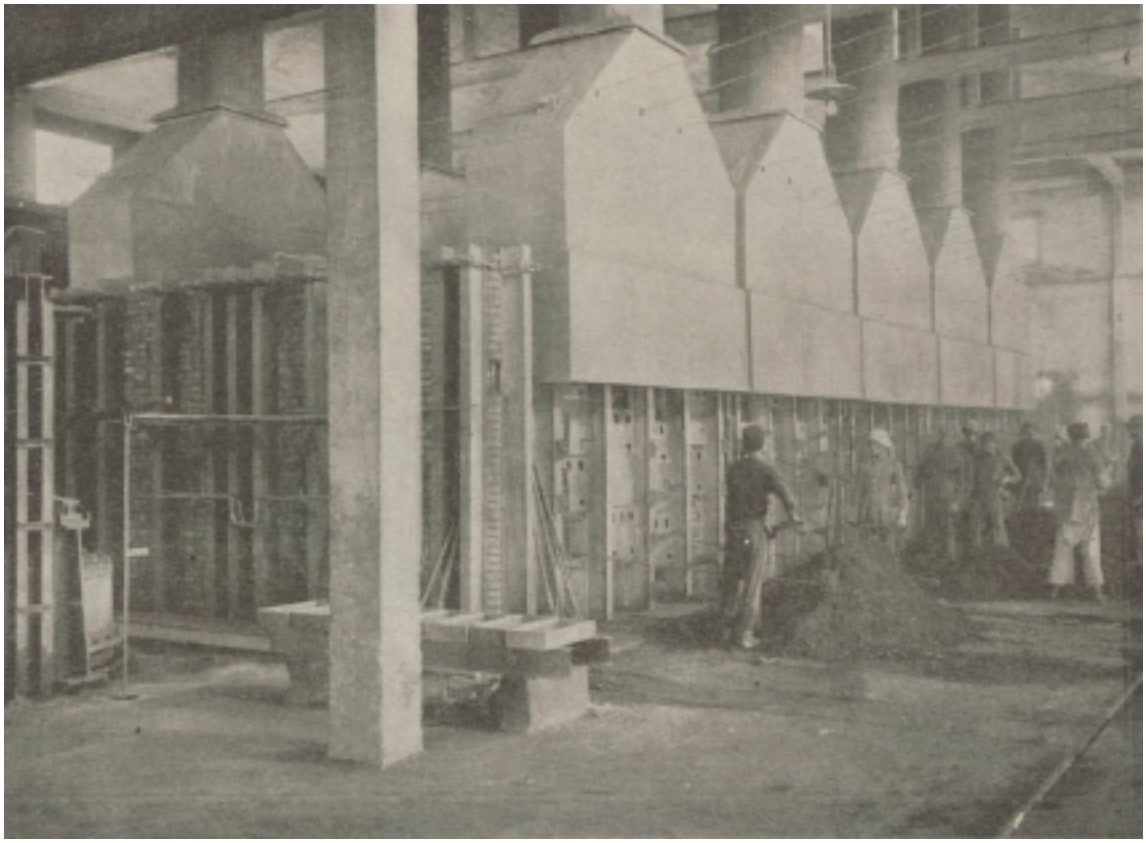

Chargement du minerai de zinc dans les fours de distillation des mines de Quang-Yen
(*Bulletin de l'Agence économique de l'Indochine*, avril 1934, p. 136)

La fonderie de zinc de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine
à Quang-Yên (Tonkin)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 juin 1934)

À la suite de la publication, en 1915, d'une note technique de M. Lochard, alors chef du service des Mines de l'Indochine, qui appelait l'attention sur les conditions favorables que rencontrerait l'établissement de la métallurgie du zinc au Tonkin, et qui fut répandue en 1916 dans les milieux industriels et financiers de la métropole, l'étude de la question fut décidée par un groupe comprenant les sociétés : Minerais et Métaux, de la Vieille Montagne, Royale Asturienne des Mines et de Peñarroya.

La Cie minière fut fondée le 4 mars 1919 au capital de 1.600.000 francs et, dès 1920, la création à Quang-yên d'une usine capable de traiter d'abord les minerais oxydés de zinc a été décidée. En 1921, le capital était porté à 16.000.000 de francs.

La Cie acquit en 1920 la propriété des mines de zinc de la région de Chodiên, dont le mérite de la mise en valeur revient à M. G. Bault, qui eut l'audace de consacrer à cette affaire, à ses débuts, environ un million de piastres, pour la construction du chemin de fer minier de 32 km. de longueur nécessaire à l'évacuation des minerais.

La construction de l'usine fut commencée en 1921, à proximité de Quang-Yên en bordure du song-Chang, voie navigable balisée, qui aboutit un peu plus loin au Cua Nam-Triêu, accessible en cet endroit aux grands navires.

L'emplacement choisi se trouve à proximité du bassin houiller du Dông-Triêu et de la baie d'Along.

L'usine a été prévue pour une production annuelle de 6.000 tonnes de métal, obtenue en traitant les minerais oxydés de zinc par la méthode belge de réduction en petits creusets.

Port. — Pour la réception des matières, la compagnie a creusé un bassin de 60 m de longueur, capable de recevoir simultanément 3 chalands de 150 tonnes, relié au song-Chang par une passe accessible à marée haute.

Les déchargements et chargements sont assurés par une grue électrique forte de deux tonnes et demie. Minerais et charbons, arrivant directement des mines par chalands, sont dirigés par wagonnets dans les silos.

Silos à charbons et minerais — Bâtiment en béton armé, couvert de fibrociment, de 110 mètres x 15, divisés par des cloisons transversales en compartiments. Les produits à stocker sont déversés dans ces compartiments à l'aide de wagonnets circulant sur monorail suspendu ; ils reçoivent eux-mêmes ces produits par des élévateurs qui les prennent au niveau de la voie du port.

La reprise des matières premières (minerais et charbons) est effectuée par wagonnets circulant sur monorail suspendu au rez-de-chaussée du bâtiment et dirigés soit à l'atelier de broyage pour les minerais, soit aux chaufferies pour les charbons.

L'atelier de broyage comprend deux broyeurs, à fond perforé, à meules pour broyer, tamiser et mélanger le minerai et le charbon ; deux élévateurs et deux trémies. La capacité horaire d'un broyeur est de 10 à 12 tonnes du mélange minerai et charbon.

Ce mélange, repris à la trémie par wagonnets, est déposé en tas devant chaque section des fours.

Le hall contient trois fours du type à générateurs, contenant chacun 320 creusets en terre réfractaire à section elliptique (axes intérieures 200 x 280 m/m) et de 1,60 m. de longueur intérieure.

Les creusets sont chauffés extérieurement par les gaz produits par cinq gazogènes disposés à l'extrémité des fours et brûlant les charbons de Hongay, du Dông-Trieu et de Tuyên-Quang. La température des fours est d'environ 1.600°.

Les vapeurs de zinc résultant de la réduction viennent se rassembler dans les condenseurs en terre réfractaire, disposés à la partie antérieure des creusets et dans une zone du four, où la température est d'environ 550° C. La durée d'une opération de distillation est de 24 heures. Le tirage du zinc des condenseurs est effectué trois fois pendant ce temps.

Après avoir placé un poêle de coulée sous le condenseur, l'ouvrier introduit dans le condenseur une raclette en fer et fait, en la tirant vers lui, déverser le zinc dans le poêle.

Ce poêle plein, après la vidange de trois condenseurs, est versé dans des lingotières en fonte pouvant contenir environ 25 kilos de métal.

Quand le dernier tirage de zinc a été fait, à 5 h. du matin, les ouvriers chargeurs commencent leur travail qui consiste à :

1° démonter les condenseurs ;

2° décrasser les résidus restant dans les creusets ;

3° remplacer les creusets défectueux ;

4° introduire dans les creusets une nouvelle charge ;

5° remonter les condenseurs.

Ce travail, assuré par 30 hommes par four, dure de 3 à 10 h., après quoi les hommes rentrent chez eux jusqu'au lendemain matin. Une installation de bain-douche permet aux ouvriers de se laver après le travail

Les matériaux réfractaires sont fabriqués à la Creuseterie, bâtiment en béton armé de 25 x 70 m. à 2 étages, contenant les machines et presses pour mouler creusets, condenseurs et briques.

Le rez-de-chaussée, en dehors des machines, abrite les stocks de terres, condenseurs et briques.

L'étage emmagasine les creusets, dont le séchage dure au moins 3 mois (capacité de 8.000 creusets et 10 000 condensateurs).

Le chauffage de ce bâtiment est assuré par deux chaudières à vapeur.

Centrale. — L'énergie nécessaire à la marche de l'usine est produite par une centrale comprenant : deux chaudières à vapeur Belleville et une chaudière Babcock-Wilcox à grille mécanique, alimentant deux machines Dujardin de 300 CV chacune, actionnant alternateurs de 200 Kw et produisant du courant triphasé à 500 V. pour la force motrice et 120 V pour l'éclairage

Une puissance de 50 kW est à la disposition de la ville de Quang-Yên aux fins d'éclairage et ventilation seulement.

Les chaudières consomment les charbons anthraciteux de Hongay et du Dông-Triêu.

Adduction d'eau. — Deux puits ont été forés à trois km. au N.-E. de l'usine, un dans la plaine de Yen-Tri, un dans la vallée du Souei-Công. Les eaux sont refoulées au moyen de pompes centrifuges dans un réservoir de 1.100 m^3 situé à la cote 22, d'où elles s'écoulent par gravité pour l'alimentation de l'usine et de la cité.

À raison de la petite production d'eau douce des puits, de novembre à mai, la Cie a installé au port une station de pompage pour eau de mer destinée à l'arrosage et à la condensation.

L'atelier pour l'entretien et les réparations comprend : 4 foyers de forge avec marteau pilon, 3 tours, 2 perceuses dont 1 radiale, 1 raboteuse, 1 poinçonneuse, 1 étau limeur, 1 scie ; pour le travail des bois: 1 scie à ruban, 1 scie circulaire, 1 dégauchisseuse, 1 raboteuse, 1 tour.

Le magasin central comprend des pièces de rechange et approvisionnements divers pour assurer la marche continue de l'usine.

Cité. — Pour le logement du personnel, la Cie a construit 10 maisons pour Européens et 10 pour indigènes.

SITUATION ACTUELLE

La crise dans les marchés des métaux affecte particulièrement la compagnie.

Le four n° 1 a été éteint le 15 juillet 1931, à la suite de la conférence d'Ostende prescrivant la diminution de la production mondiale. Le four n° 2 a été arrêté le 10 juillet 1932 pour réparations.

Seul le four n° 3 reste en marche. Il produit mensuellement environ 120 tonnes de zinc.

Le personnel européen a été réduit de 14 à 3 et le personnel indigène de 44 à 15. La main d'œuvre, qui s'élevait à 520 en 1930, est, à l'heure actuelle, de 170.

D'autre part, depuis fin 1931, la Compagnie a diminué les salaires des Européens de 50 %, des employés indigènes principaux de 45 %, des employés secondaires et de tous les services de 20 à 30 %

D'après la monographie de Quang-Yên

———————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 27 octobre 1934)

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1933 ressort à 886.760 francs contre 149.992 en 1932. Compte tenu des diverses charges, les comptes présentent un solde créditeur de 61.622 francs dont le conseil proposerai le report à nouveau. L'exercice 1932 avait laissé une perte finale de 1.044.130 francs.

La production mensuelle pour les sept premiers mois de l'exercice en cours s'établit à ?000 [1er chiffre illisible] tonnes de minerais marchands et 350 tonnes de minerais marchand.

En 1933, la production totale avait été de 12.800 tonnes de minerais et 3.070 de métal ; il avait été livré au commerce 3.380 tonnes de minerais et 3,320 tonnes de métal. Les stocks de produits marchands s'élevaient en fin d'exercice à 5.600 tonnes de minerais et 2.890 de métal.

———————————

Cie minière et métallurgique de l'Indochine
Assemblée ordinaire du 6 octobre 1934
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 10 novembre 1934)

Assemblée présidée par M. Ledoux, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux plus forts actionnaires présents : M. [Louis] Hauzeur, représentant la Compagnie Asturienne des Mines, et M. Robertie, représentant la Société Minerais et métaux.

M. Saurel assure les fonctions de secrétaire.

Environ 34.000 actions sont présentes on représentées.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous avons réunis, Messieurs, pour vous donner connaissance des opérations sociales de l'exercice 1933 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre dernier.

Situation du marché du zinc et programme de travail

Depuis notre dernière réunion, aucune amélioration durable ne s'est produite sur le marché du zinc. L'espoir qu'avait pu faire naître la hausse du cours du métal constatée durant le premier semestre de 1933 a été, en effet, de courte durée, et. depuis le milieu de l'année dernière, on enregistre une baisse à peu près continue des prix.

Le cours moyen du zinc à Londres ressort à livres-or 10,72 pour l'exercice 1933, contre livres-or 9,83 en 1932. Il n'est plus que de livres-or 9,07 pour les huit premiers mois du présent exercice, et ne cesse de baisser.

Nous restons donc en pleine crise et il convient de maintenir, et de renforcer si possible, les mesures déjà prises en vue de passer avec le moindre mal cette période difficile. Vous savez que ces mesures consistent à poursuivre au ralenti l'exploitation de la mine, de façon à ménager nos réserves de minerais tout en conservant sur les chantiers une activité suffisante pour fournir du travail au noyau d'ouvriers, dont nous considérons la conservation comme indispensable et qui assure l'entretien des sections arrêtées, en même temps qu'il fournit la production de minerais nécessaire à l'alimentation de la fonderie.

Production

L'exécution de ce programme a donné en 1933 les résultats suivants :

La production de minerais marchands a été de 12.842 tonnes contre 10.100 tonnes en 1932. Nous avons produit, d'autre part, 3.220 tonnes de métal de première fusion, contre 2.280 tonnes.

La production marchande de la fonderie s'est élevée à 3.053 tonnes de zinc et 18 tonnes de plomb, contre 2.600 tonnes de zinc et 16 tonnes de plomb en 1932.

Livraisons. — Il a été livré à la fonderie 8.844 tonnes de minerais et au commerce 3.377 tonnes, soit au total 12.221 tonnes (pour une production de 12.842 tonnes).

Il a été vendu 3.299 tonnes de zinc et 18 tonnes de plomb.

Stocks en fin d'année. — À fin décembre, les stocks de produits marchands étaient les suivants :

Minerais : 5.578 tonnes contre 4.957 tonnes fin 1932 ;

Métaux : Zinc, 2.863 tonnes contre 3.128 ;
Plomb, 26 tonnes contre 26.
Il y a avait, en outre, en stock 178 tonnes de zinc à raffiner, contre 93 tonnes.

Résultats de l'exercice 1933

L'exploitation commerciale a laissé un bénéfice brut de 1.416.132 francs 40 et, après déduction des frais généraux et des impôts et taxes diverses, un bénéfice net de 866.759 francs 17.

Le compte de Profits et pertes laisse en fin d'exercice un solde créditeur de 61.262 francs 43, après règlement de 120.000 francs de rente viagère à l'apporteur de l'affaire [G. Bault] et de 685.496 francs 74 d'intérêts sur les avances bancaires.

———————————————

Société minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er décembre 1934)

La société s'est organisée de manière à traiter des minerais pauvres qui ne seraient pas vendables directement même si les prix du zinc étaient plus élevés. Cette politique permet d'entretenir la mine et de conserver une main-d'œuvre qui a été difficile à former. Les fours travaillent sur la base d'une production annuelle de 4.000 tonnes de métal.

———————————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE D'INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 19 janvier 1935)

Pendant l'année 1934, la production de minerai a été sensiblement égale à celle de l'exercice précédent. En revanche, le tonnage de métal de première fusion a marqué un accroissement d'un millier de tonnes environ.

———————————————

Société minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 février 1935)

En 1934, la production de minerais marchands a été de 11.957 tonnes contre 12.842 tonnes en 1933. Il a été élaboré 4.133 tonnes de métaux contre 3.220 tonnes. En l'espèce, il s'agit presque exclusivement de zinc, le pourcentage de plomb étant très faible.

———————————————

Mariage le 4 mai à Quang-Yên
(*Chantecler*, 2 mai 1935, p. 6)

Marie Josée Teuwens, l'une des filles du directeur de la fonderie de Quang-Yên, et Raymond Sarda, fondé de pouvoir de la Banque de l'Indochine.

———————————————

Nº 1624
NOTE POSTALE CIRCULAIRE
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1935, p. 2552)

Hanoï, le 29 juin 1935

Le Résident supérieur à messieurs les résidents chefs de province, commandants de territoire militaire, maires de Hanoï et de Haïphong

J'ai l'honneur de vous faire connaître, à toutes fins utiles, que M. Jules Jaspar, consul de Belgique à Hanoï, m'a informé que, devant partir pour l'Europe, il a désigné pour le remplacer dans ses fonctions M. Henri Peuwens, directeur de la fonderie de Quang-Yên, avec résidence à Haïphong.

Tholance

———————————

BAC- KAN
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juillet 1935)

Un accident aux mines de Chodien — Le 28 juin à 1 h. 30 du matin, un accident s'est produit aux mines de Chodien par suite d'un coup de mine raté : le coolie Le Dat a été tué ; son camarade d équipe Khuong van Long a été grièvement blessé.

Sitôt prévenu, M. Boudot, chef de poste de la Garde indigène à Yen-Thinh, s'est rendu sur les lieux distants de 16 kilomètres pour procéder à l'enquête d usage en pareil cas.

———————————

QUANG-YEN
Centre urbain
(*Chantecler*, 5 septembre 1935, p. 3)

Malgré la crise, le petit centre de Quang-Yên continue à se développer. L'on construit relativement beaucoup et chacun sait que quand le bâtiment va, tout va.

Une école mixte a été créée ; deux squares nouveaux, le square Gaston-Benoît et celui de la Résidence, ont été aménagés et le square de la République, déjà existant. a été amélioré. Un nouveau cercle est à peu près achevé. Un *trai* pour les familles des miliciens, la cité Levêque, est lui aussi en bonne voie d'achèvement. Les progrès réalisés à l'hôpital sont encore plus sensibles.

Ajoutons que les Travaux publics sont en train de percer un nouveau boulevard et de nouvelles rues et que les deux cimetières, enfin clôturés, sont à l'abri des déprédations.

———————————

COMPAGNIE MINIÈRE
ET MÉTALLURGIQUE D'INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 11 octobre 1935)

Pendant l'exercice 1934, cette entreprise a réalisé un bénéfice d'exploitation de 572.246 francs, contre 866.759 francs pour l'exercice précédent. Compte tenu des charges diverses, le bilan se solde par une perte de 140.300 francs contre 61.202 francs. Cette perte est ramenée à 62.786 francs par application du report antérieur.

———————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
(*La Journée industrielle*, 24 octobre 1935)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1934 se soldant par une perte de 140.309 fr. qui, compte tenu du solde créditeur des exercices antérieurs, se trouve ramenée a 62.785 francs.

MM. François Urruty [12], François de Sinçay et Édouard Manœuvrier ont été nommés administrateurs, en remplacement de MM. Belugou et Edgar de Sinçay, décédés, et de M. Gaston-Paul de Sinçay, démissionnaire.

———————————————

POUR LE SALUT, VERS LA VICTOIRE
(*L'Action française*, 28 janvier 1936)

.....
Transmis par le commandant du Touchet,
section de Cannes : Gabriel Bault 5.000 fr.

———————————

MINIERE METALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*Le Temps*, 25 juillet 1936)

La production du premier semestre de l'exercice en cours s'est élevée à 2.004 tonnes de zinc contre 2.073 tonnes pour la même période de 1935.

Le bilan de l'exercice 1935 n'est pas encore définitivement arrêté. Mais on sait que, grâce à la hausse des prix du zinc, le résultat d'exploitation permet de couvrir les frais généraux. Les subventions instituées par le gouvernement français pour venir en aide aux mines de plomb et de zinc seront portées aux amortissements. Rappelons que l'exercice 1934 avait fait apparaître une perte de 140.309 francs..

———————————————

INDOCHINE
Cie minière et métallurgique de l'Indochine.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 novembre 1936)

L'assemblée ordinaire du 5 novembre 1936, présidée par M. Ledoux, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1935, faisant ressortir un solde créditeur de 495.541 fr. 90. L'assemblée a décidé de porter ce solde aux amortissements en plus d'une somme de 2.004.458 fr.10. prélevée sur la « Provision pour éventualités diverses ».

Dans son rapport, le conseil signale que la production des mines de Chodien s'est élevée à 11.907 tonnes de minerais marchands contre 12.372 tonnes en 1934. Les trois fours de fusion de la fonderie de Quang-Yên ont été maintenus en activité et ont traité 11.191 tonnes de minerais et produit 3.870 tonnes de zinc de première fusion contre

---

[12] François Urruty (1867-1941) : fondateur en 1905 de la Société auxiliaire des mines. Dirigeant après guerre de Minerais et métaux. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Auxiliaire_des_mines.pdf

4.199 tonnes en 1934. La production de métaux marchands a été de 3.873 tonnes de zinc et de 18 tonnes 500 de plomb.

La production a pu être sensiblement redressée depuis le début de l'exercice 1936. Quant au prix de revient du métal, il est resté satisfaisant. Les livraisons de métaux marchands se sont élevées à 4.748 tonnes de zinc contre 4.394 tonnes en 1934 et à 7 tonnes de plomb contre 41 tonnes précédemment.

———————————

Minière et Métallurgique de l'Indochine
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 21 novembre 1936)

La production de la société s'est élevée, pendant les neuf premiers mois de l'année en cours, à 9.030 tonnes de minerais et à 3.006 tonnes de zinc ; si ces quantités se maintenaient pendant le dernier trimestre, la production annuelle serait en augmentation sur la précédente, 3.837 tonnes de zinc pour 11.907 tonnes de minerais.

La société, qui a touché régulièrement en 1935 la prime à la production, va vraisemblablement voir celle-ci supprimée; cette prime n'est, en effet, accordée que pour un cours du métal inférieur à 1.700 francs ; or, il approche actuellement de 1.600 francs ; d'autre part, cette prime doit être remboursée à l'État si les bénéfices dépassent un certain chiffre ; on ignore donc si les primes déjà encaissées en 1936 seront définitivement acquises dans leur totalité.

Le bilan 1935 s'équilibre sans bénéfice ni perte, le bénéfice brut de 495.542 francs étant affecté aux amortissements.

Les immobilisations, dont le total s'élève à 49.815.700 francs, sont amorties à concurrence de 27.878 597 fr. : celles-ci ont été dotées d'une somme de 2 millions 4.158 francs, prélevée sur la provision pour éventualités diverses, qui ne s'élève plus qu'à 8.448.740 francs.

L'actif réalisable comprend 11.201 francs en caisse, 2.952.877 francs d'approvisionnements, 1.579.089 francs de minerais et 2.328.230 francs de métaux contre, respectivement, 1.451.646 francs et 3.692.247 francs ; les débiteurs divers à 749.439 fr. et 1.231. 546 fr. d'impôts à recouvrer ; en face de ce réalisable, dont le total est de 8.968.106 fr. (contre 10.360.603 fr.), le passif exigible est également en diminution à 6.519.253 francs contre 8.196.282 francs ; il comprend 4.747.285 francs dus à la Banque de l'Indochine

———————————

Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 novembre 1936)

NAISSANCE. — Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue à Haïphong le 20 novembre 1936 à 14 h. 50. de René Sarda, fils de M. Raymond Louis Sarda, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine, et de madame, née Maria Josepha Zemvens [Teuwens], fille de M. Zemvens [Teuwens], le distingué et sympathique directeur des fonderies de Quang-yên, consul de Belgique à Haïphong.

———————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 décembre 1936)

L'assemblée ordinaire du 5 novembre 1936, présidée par M. Ledoux, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1935, faisant ressortir un solde créditeur de 495.541 fr. 90. L'assemblée a décidé de porter ce solde aux amortissements en plus d'une somme de 2.004.458 fr. 10, prélevée sur la « Provision pour éventualités diverses ».

Le mandat de M. Louis Hauzeur, administrateur sortant, a été renouvelé.

Dans son rapport, le conseil signale que la production des mines de Chodien s'est élevée à 11.907 tonnes de minerais marchands contre 12.372 tonnes en 1934..

Les trois fours de fusion de la fonderie de Quang-Yên ont été maintenus en activité et ont traité 11.191 tonnes de minerais et produit 3.870 tonnes de zinc de première fusion contre 4.199 tonnes en 1934. La production de métaux marchands a été de 3.873 tonnes de zinc et de 18 tonnes 500 de plomb. La production a pu être sensiblement redressée depuis le début de l'exercice 1936. Quant au prix de revient du métal, il est resté satisfaisant. Les livraisons de métaux marchands se sont élevées à 4.748 tonnes de zinc contre 4.394 tonnes en 1934 et à 7 tonnes de plomb contre 41 tonnes précédemment.

———————————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
Assemblée ordinaire du 5 novembre 1936
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 12 décembre 1936)

Assemblée présidée par M. F. Ledoux, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux actionnaires possédant ou représentant le plus grand nombre d'actions : la Compagnie Asturienne des Mines et la Société Minerais et métaux.

M. Saurel, secrétaire général, assure les fonctions de secrétaire.

27.643 actions sont présentes on représentées.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'exercice clos le 31 décembre 1936, dont nous soumettons, Messieurs, aujourd'hui, les comptes à votre approbation, ne se distingue de l'exercice précèdent ni par son activité sociale, qui a été maintenue à l'allure adoptée depuis le début de la crise économique, ni par les conditions générales du marche du zinc, qui sont restées aussi défavorables qu'en 1934. Le cours moyen du zinc à Londres ressort, en effet, pour l'exercice écoulé à £-or : 8,911 contre £-or : 8,104, niveau au-dessous duquel il n'était encore jamais descendu. Le seul fait nouveau qui mérite d'être signalé est la mise en application à partir du 1er juillet 1935 de la loi sur la protection des mines de zinc et de plomb qui a heureusement influé sur les résultats de l'exercice.

Exploitation

Nous vous donnons dans ce qui suit quelques renseignements sur la marche de nos exploitations.

Mines de Chodien. — La production de minerais a été demandée à la section du Fia-Kao et se compose uniquement de produits d'abattage La suppression des minerais de triage a permis d'augmenter la teneur moyenne qui ressort à 43,49 % contre 41,81 % en 1934.

D'autre part, les facilités d'exploitation que présente le Fia-Kao ont abaissé très sensiblement le prix de revient des minerais.

La production s'est élevée à 11.907 tonnes de minerais marchands contre 12.372 tonnes en 1934.

Fonderie de Quang-Yên. — Les trois fours de fusion ont été maintenus en activité pendant toute la durée de l'exercice.

Ils ont traité 11.191 tonnes de minerais et produit 3.870 tonnes de zinc de première fusion contre 4.199 tonnes en 1934.

La production de métaux marchands a été de 3.837 tonnes de zinc contre 4.118 tonnes en 1934 et de 18 tonnes 500 de plomb contre 15 tonnes 500.

La diminution de la production résulte des difficultés dans la mise au point du traitement de certains minerais. La situation, d'ailleurs, a été heureusement redressée dès le début de l'exercice 1935

Le prix de revient du métal est reste satisfaisant.

Opérations commerciales

Il n'a pas été livré de minerais au commerce en 1935.

Les livraisons de métaux marchands se sont élevées à : 4.748 tonnes de zinc contre 4.394 tonnes en 1934 et 7 tonnes de plomb contre 41 tonnes.

À l'exception de 350 tonnes de zinc vendus au Japon au début de l'exercice, la totalité des livraisons a été faite en France (4.385 tonnes de zinc) et en Indochine (13 tonnes de zinc et 7 tonnes de plomb).

Stocks en fin d'année. — Au 31 décembre 1935, les stocks étaient les suivants :

Minerais marchands : 5.145 tonnes, en augmentation de 726 tonnes par rapport au 1er janvier ;

Métaux marchands : 1.661 tonnes, en diminution de 927 tonnes

Il y avait, en outre, en stock 54 tonnes de zinc de première fusion.

Résultats

Le compte de Profits et pertes présente en fin d'exercice un solde créditeur de 495.541 francs 90. Nous vous proposons de consacrer cette somme aux amortissements et de porter ces derniers, pour l'exercice 1935 à 2.500.000 francs par un prélèvement sur la « provision pour éventualités diverses ».

Communications diverses

À la veille de cette réunion, nous avons eu le grand regret d'apprendre le décès d'un de nos collègues, M. G. Bault. Vous savez que M. Bault fut l'ouvrier de la première heure de notre entreprise. Il avait, en effet, acquis les mines de Chodien à une époque où l'on n y connaissait guère que quelques affleurements perçant d'importantes haldes d'exploitations anciennes. Avec le concours d'un personnel de choix qu'il sut s'attacher, il prospecta la région, découvrit la plupart des gisements exploités depuis lors, construisit la voie ferrée de Nadon à Banthi, et, à la veille de la Grande Guerre, commença à sortir du minerai. Ceux qui ont connu la région à cette époque peuvent témoigner de l'immensité de l'effort accompli. Mais notre collègue avait, à ce moment, porté son affaire à un stade de développement qui rendait indispensables des moyens financiers et techniques qu'il ne possédait pas. C'est alors qu'il nous vendit son domaine minier et nous fûmes heureux de l'accueillir dans notre conseil. Il s'y fit apprécier par sa grande connaissance des choses d'Indochine et aussi par ses qualités de prudence et d'énergie.

Récemment, au début de la crise dont nous ne sommes pas encore sortis, il accepta, avec un désintéressement absolu, de retourner au Tonkin pour adapter aux circonstances la marche de notre entreprise, et les mesures qu'il sut prendre nous ont permis de traverser sans trop de dommages cette période difficile.

Nous conserverons le souvenir reconnaissant de ce collègue dont la disparition nous peine profondément.

Le mandat d'administrateur de M. Louis Hauzeur venant à expiration cette année, nous vous proposons de le lui renouveler pour une nouvelle période de six ans.

Vous aurez ensuite à désigner un commissaire aux comptes et un commissaire suppléant. M. Gœury, qui vous avait prêté son concours éclairé depuis la fondation de notre société, ayant exprimé le désir de ne pas voir renouveler sa mission, il nous a été proposé de le remplacer par M. Henri Léon et de désigner comme commissaire suppléant M. Raymond R. Duxin. […]

Déclarations du président

Avant de donner la parole aux actionnaires, M le président a tenu à fournir à l'assemblée divers renseignements complétant le rapport du conseil.

Tout d'abord, M. le président a rappelé la baisse profonde des cours des métaux, survenue il y a cinq ans et qui a amené les pouvoirs publics à accorder une prime à la production aux mines métalliques de la métropole et des colonies.

Cette prime a pu être obtenue grâce aux efforts de la Chambre syndicale des Métaux ; mais son caractère purement transitoire n'a jamais fait de doute dans l'esprit du législateur et des producteurs. En effet, l'institution de la prime devait simplement permettre la reprise de l'exploitation des mines métalliques, pour autant que les bas cours des métaux empêcheraient toute production rémunératrice. On peut donc dire, à l'heure actuelle, que le système des primes est aujourd'hui périmé, vu l'amélioration des cours du marché du zinc et du plomb. Revenant de 9 ou 10 livres sterling, les cours s'établissent aujourd'hui aux environs de 16 livres sterling.

D'autre part, l'expérience établie par les courbes des prix et la situation du marché mondial permet d'entrevoir le maintien des cours actuels.

Quant à la situation particulière de la société, M. le président a souligné son amélioration sensible. En consultant les bilans des derniers exercices, on a pu constater que les dettes qui, à certaines époques, atteignaient 11 à 12 millions de francs, ne sont aujourd'hui plus que de l'ordre de 4 millions. Si les cours se maintiennent à un niveau satisfaisant, on peut prévoir que, d'ici un an ou deux, la société sera déchargée de ses dettes et des charges financières qu'elles entraînent

La discussion

Un actionnaire demandant s'il est possible le prévoir la durée du gisement, M. le président répond que cette question préoccupé également le conseil d'administration. Le gisement a-t-il des racines que l'on pourra exploiter après épuisement du minerai actuellement reconnu ? C'est ce. que l'avenir démontrera. Quoi qu'il en soit, la vie de la société est assurée pour au moins dix ans.

Ce chiffre constitue une certitude, mais il est possible que l'exploitation s'étendra sur une période beaucoup plus longue.

En réponse à la question d'un deuxième actionnaire, M. le président, confirme que la récente dévaluation de la monnaie ne pourra être qu'avantageuse pour la marche générale de la société. Toutefois, il convient de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie et, corrélativement, des frais d'exploitation à la suite des lois sociales. Cependant, on peut escompter que le ministère des Colonies laissera une certaine latitude aux entreprises, coloniales en ce qui concerne l'application des dites lois. Leurs répercussions ne seront donc pas immédiates. En outre, la Direction lâchera d'obtenir un rendement plus condensé de la main-d'œuvre pour compenser toute réduction des heures de travail.

À cet égard, M. le président, au nom du conseil, exprime sa confiance à M. l'ingénieur-directeur qui dirige l'exploitation et dont les efforts ont permis d'obtenir jusqu'à présent des résultats très satisfaisants. […]

———————————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 mars 1937)

Peu de temps avant la guerre, des gisements de zinc étaient découverts en Indochine dans la région nord du Tonkin, au sud et à proximité du bassin de Dông-Triêu et de la baie d'Along. Ces gisements, voisins de mines de plomb exploitées depuis fort longtemps par les indigènes, étaient restés intacts parce que ceux-ci ne savaient tirer le zinc que de la blende

Dans cette même région, des propriétaires privés avaient obtenu des concessions où ils avaient fait des travaux importants parmi lesquels, notamment, la construction d'un chemin de fer reliant les gîtes au port fluvial de Nadon ; malgré leurs efforts, ils travaillaient dans des conditions très difficiles et peu rémunératrices.

En 1918, la Banque de l'Indochine, la Société Minerais et métaux, Peñarroya, la Vieille-Montagne et l'Asturienne des Mines décidèrent, pour la mise en valeur rationnelle de ces richesses, de constituer une société.

C'est ainsi que naquit, au mois de juin 1919, la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine.

Immédiatement, cette société envoya en Indochine une mission technique à l'effet d'étudier la situation minière de ce pays et les conditions dans lesquelles pourrait être établie une usine à zinc utilisant les minerais de la région. Les conclusions favorables de cette mission décidèrent le conseil à acquérir de M Gabriel Bault tout l'actif du groupe minier de Chodien, en même temps qu'il était procédé a l'acquisition à Quang-Yên, localité située sur un bras de mer voisin du port de Haïphong. de terrains industriels de plus de 150 hectares de superficie.

Le domaine industriel

Le domaine minier de Chodien, d'une superficie de 150 kilomètres carrés environ, est situé à 200 kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Hanoi et s'étend sur le territoire des provinces de Tuyên-Quang et de Bac-Kan ; il se présente, tant au point de vue des possibilités de recrutement de la main-d'œuvre qu'à celui des transports, dans des conditions particulièrement intéressantes.

Les minerais, centralisés au débouché des concessions à Banthi, sont acheminés sur le Port de Nadon, situé sur la rivière sông-Cam, par un chemin de fer à voie de 0 m. 60 appartenant en propre à la société et dont la longueur est de 34 km.

Da port de Nadon, ils sont dirigés sur des sampans de 10 à 20 tonnes de portée vers Tuyên-Quang, sur une distance de 65 kilomètres et, après, transbordement sur des jonques de 40 tonnes de portée, à Viétri, à une distance d'environ 100 kilomètres. De ce point, et suivant les circonstances, ils sont acheminés sur Haïphong, soit en empruntant la ligne du chemin de fer de la Compagnie du Yunnan sur 167 kilomètres, soit par le canal des Bambous, sur une longueur de 350 kilomètres.

Â Haïphong, les minerais sont enfin transbordés sur de grands vapeurs qui les transportent aux lieux de consommation ou de transformation en Europe, ou sont expédiés par voie d'eau sur Quang-Yên (à 15 kilomètres) où la société a établi une usine à zinc ; celle-ci se trouve donc à 400 kilomètres des mines. Elle comporte trois fours de fusion Van Gulk correspondant à une capacité annuelle de 4.000 à 6.000 tonnes de métal, selon la teneur des minerais traités. Dans le programme de la société avait été envisagé le doublement de cette capacité de production, mais les circonstances en ont fait différer la réalisation. Dans cette usine a été également édifié un four de raffinage.

L'emplacement choisi pour l'établissement de l'usine à zinc présente des conditions favorables. Tout d'abord, comme nous venons de le voir, pour l'acheminement des minerais — soit dit en passant, l'ensablement du canal des Bambous oblige la société à recourir le plus souvent au chemin de fer — puis, pour le ravitaillement puisque Quang-

Yên se trouve sur les bassins houillers de Hongay et du Dông-Triêu qui produisent des combustibles anthraciteux de bonne qualité. Le bois de calcination est tiré des forêts de la région dans lesquelles la société a construit des voies d'accès. Le courant électrique nécessaire à l'extraction et à la transformation est fourni par une centrale hydro-électrique de 200 CV que double une centrale à vapeur de 100 CV.

Nous ajouterons que les sièges d'extraction, au nombre de quatre : La Pointe, Nam Van, Bo Pen et Pia Kao, sont reliés par des câbles collecteurs qui transportent le minerai au centre de Bantbi où sont installés un atelier de triage et de débouchage et l'atelier de calcination

Le gisement de Chodien est formé de terres calaminaires titrant de 18 à 30 % de zinc. Leur lavage fournit du minerai de trois sortes : un d'une teneur de 45 à 63 % de zinc, qui est le minerai d'exportation ; un autre d'une teneur de 35 à 45 %, qui est le minerai de fonderie ; enfin, des terres calaminaires contenant environ 20 % de zinc et susceptibles d'être traitées sur place par lavement et calcination.

L'extraction est faite en majeure partie à ciel ouvert, les conditions en sont simples et ne demandent pas de main-d'œuvre spécialisée.

Comme on peut le voir par ce que nous avons exposé ci-dessus, la compagnie peut travailler dans des conditions favorables ; le seul élément sur lequel elle ne peut agir directement est celui que nous rencontrons pour toutes les sociétés dont les gîtes sont situés loin des exutoires de transport. Le métal est produit dans des conditions intéressantes de prix de revient et trouve un débouché sur le marché japonais jusqu'au jour où l'installation de laminoirs permettra des ventes locales.

Mais, si les efforts principaux de la société ont porté sur la concession de Chodien, où elle a constitué des réserves qui permettaient au conseil de déclarer, dès 1924, qu'une production annuelle de 25.000 tonnes de minerai marchand était assurée pour plusieurs années, elle n'a pas arrêté ses prospections.

De nouvelles découvertes intéressantes ont été faites, notamment dans le groupe Xan Tinh Penchal et un ancien siège d'extraction, dit Loung-Hoai-La Source, qui était inactif depuis plusieurs années a été réorganisé et a commencé à produire en 1926.

Les capitaux investis

La société fut constituée avec un modeste capital de 1.600.000 francs, que ses promoteurs savaient devoir être rapidement Insuffisant en raison des prospections et travaux d'aménagement à effectuer. Aussi, dès l'année suivante, dut-il être porté à 16 millions, opération qui fut réalisée par la création de 57.600 actions nouvelles. Il n'a pas bougé depuis et se trouve composé de 64.000 actions de 250 francs.

Il n'a pas été créé de parts de fondateur ni émis d'obligations.

La répartition des bénéfices s'effectue de la façon suivante : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus, 10 % au conseil ; le solde, sauf prélèvements facultatifs pour réserves, est réparti à toutes les actions.

Lors de la reprise d'un actif, au moment de la constitution de la société, il n'a pas été créé d'actions d'apport, mais la société paie à l'apporteur [G. Bault] une rente viagère de 120.000 francs qui figure chaque année dans ses comptes de profits et pertes.

L'évolution industrielle

Depuis l'origine de l'exploitation (octobre 1914) jusqu'au 1er août 1920, date de la reprise par la Compagnie, la production de la mine avait été d'environ 65.000 tonnes, tonnage dérisoire en l'égard dès quantités déjà reconnues. Un premier programme de travaux a été réalisé en vue de permettre une exploitation annuelle moyenne de 20 000 tonnes de minerais marchands et ce programme, qui a donné lieu aux installations dont nous avons parlé ci-dessus, a été étendu au fur et à mesure que la surface du gîte reconnu s'accroissait. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les mines de Chodien sont en état d'exploitation pour un tonnage annuel d'environ 40.000 à 50.000 tonnes de minerais

marchands. Notons tout de suite que, par suite des événements de crise, ce chiffre, qui était presque atteint en 1926,1927 et 1928, ne l'est plus depuis 1929.

Voici quels ont été, depuis 1921, premier exercice d'exploitation de la société, les tonnages de production, de ventes, de fusion de minerai et de production, de ventes de zinc, tels qu'ils sont mentionnés dans les rapports annuels.

(Tonnes)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1921	4.076	11.850	—	—	—
1922	10.216	16.500	—	—	—
1923	15.545	18.863	—	—	—
1924	24.943	20.911	—	—	—
1925	28.319	27.888	3.233	1.158	917
1926	39.559	—	2.555	1.266	—
1927	37.376	40.527	4.200	1.171	1.130
1928	38.688	—	9.915	2.887	—
1929	35.042	23.300	12.283	3.808	3.910
1930	25.921	15.300	12 186	3.858	3.868
1931	13.166	6.237		2.897	2.385
1932	10.094	3.012	6.056	2.660	306
1933	12.842	3.377	8.844	3.053	3.299
1934	12.372	1.526	12.003	4.118	—
1935	11.900	—	—	3.840	—

(1) Production de minerai.
(2) Ventes de minerais (plomb et zinc).
(3) Minerais fondus (plomb et zinc).
(4) Production de zinc.
(5) Ventes de zinc

Ce tableau suscite plusieurs commentaires.

On remarquera, tout d'abord, que le maximum de la production a été atteint en 1926 et n'est plus, pour les dernières années, que le tiers de la capacité des usines. La raison en est uniquement dans la diminution volontaire de l'extraction qui en a été la conséquence.

Ce tableau permet de scinder la vie de la société en deux parties bien distinctes. De l'origine à 1926 inclus, bénéfices nettement

……

[suite repoussée plus loin par erreur dans l'original]

croissants suivant exactement la progression des ventes de minerai et les cours du métal.

Les charges ne sont pas élevées et la société, tout en dotant largement ses fonds d'amortissement est en mesure, dès 1925, de répartir à ses actionnaires un dividende qui va croissant pour se stabiliser au cours des années 1926, 1927 et 1928, les meilleurs

à 60 francs, soit au quart du nominal des titres. En 1926, s'amorce une baisse des cours du zinc qui va se continuer sans arrêt jusqu'en 1932 pour se redresser en 1933 de façon légère et retomber pour 1934 au niveau le plus bas.

……

On peut constater de même que si, au cours de la période de 1921 à 1927 inclus, les ventes ont, à plusieurs reprises, dépassé la production, il est loin d'en être de même depuis 1929 ; ce fait est la conséquence de la crise.

La fonderie a été mise en marche en 1925; il est facile de voir quelle a été l'accélération de sa production jusqu'en 1929 et même 1930, sa chute qui a suivi et la reprise qui se manifeste pour 1934. À quelques variantes près, le même phénomène se produit pour le zinc.

Pour ce qui est du dernier exercice dont les résultats soient connus (1935), le rapport signale que le conseil n'a pas cru devoir modifier le programme d'activité réduite arrêté au début de la crise. Les chantiers provisoirement arrêtés et les installations qu'ils comportent ont été maintenus en bon état d'entretien et pourront être remis en marche sans frais aussitôt que les circonstances le permettront.

Les résultats financiers

Les résultats financiers que la société retirera de son exploitation furent rapidement satisfaisants ainsi qu'en témoigne le tableau suivant où nous croyons utile de les mentionner depuis la mise en exploitation du gisement repris deux ans auparavant et avant, par conséquent, que ne fussent terminés les travaux de perfectionnement.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1921	26,1	681	488		193	
1922	30,15	1.955	647	360	1.048	—
1923	33,5	4.147	1.134	1.820	1.192	—
1924	33,15	8.065	1 338	3 450	3 357	—
1925	56,1	13.737	1.753	5.250	6.729	—
1926	34,2	15.253	1.313	5 950	8.640	—
1927	28,9	12.245	1.096	4.500	6.648	—
1928	25,6	327	1 085	3.650	4.593	11,25
1929	24,17	0.163	1.061	4.00	1.102	18,75
1930	16,16	2.025	1.069	—	46	46,87
1931	11,5	2 906	909	—	3.816	60,81
1932	9,6	150	1.194	296	1.044	60
1933	10,14	867	905	—	61	60
1934	8,51	572	712	—	140	—
1935	8,9	984	489	2.500	489	—

(1) Cours moyen du zinc (£ à la tonne).
(2) Bénéfices bruts (en 1.000 francs)
(3) Charges diverses (en 1.000 francs)

(4) Amortissements (en 1.000 francs).
(5) Bénéfices nets en 1.000 francs).
(6) Dividende par action (francs).

Les bénéfices bruts indiqués dans ce tableau sont le bénéfice d'exploitation proprement dit et les intérêts et agios. Dans les charges qui comportent les frais généraux et également des intérêts et agios, figure la rente viagère de 120.000 francs faite à l'apporteur.

.....

Comme nous l'avons vu dans notre tableau précédent, les ventes de minerai commencent à fléchir, mais jusqu'en 1928 inclus, la société réalise encore des bénéfices raisonnables, mais pour maintenir son dividende, elle est obligée de réduire ses amortissements ; malgré un fléchissement assez fort de ses bénéfices en 1929, elle peut encore y affecter 4 millions, mais, il n'y a plus de répartition.

Les cours du métal fléchissent dès l'ouverture de la grande crise mondiale, les débouchés se raréfient et nous enregistrons une chute brutale des produits d'exploitation au sujet desquels nous devons faire cette remarque qu'ils sont bien liés aux cours du métal puisque, parallèlement à ceux-ci, ils se sont relevés en 1933 pour fléchir de nouveau ensuite ; il n'y a donc pas d'élément extérieur qui agisse de façon sensible sur eux.

Dans cette période troublée, pleine de difficultés pour elle, la société voit quatre de ses exercices se clôturer en perte bien qu'elle n'ait effectué aucun prélèvement pour ses amortissements. La nécessité de ceux-ci ne se faisait d'ailleurs pas sentir de façon trop forte car au bilan de 1929, dernière année pour laquelle il en a été effectué, les immobilisations inventoriées 51.803.000 francs étaient amorties de plus de 36 millions.

Quand on considère les charges diverses, on constate qu'elles ne varient que dans une faible proportion d'année en année et fléchissent même, exception faite de l'année 1932 où les intérêts et agios ont été un peu plus élevés. On peut conclure de cette constatation que le conseil poursuit bien sa. politique d'abaissement de son prix de revient et que sa gestion est sage. C'est un point qui mérite de retenir l'attention car Il peut avoir une grosse influence dans l'avenir.

Situation financière

Les bilans des deux derniers exercices se comparent de la façon suivante :

	1934	1935
ACTIF		
Immobilisations	49.912	49.815
Minerais, métaux	8.516	3.907
Portefeuille	116	115
Débiteurs divers	1.687	749
Caisse et banq.	40	11
Pertes	63	63
PASSIF		
Capital	16.000	16.000

Réserves et provisions	10.676	8.448
Amortissements	25.463	27.878
Créditeurs divers	8.196	6.519
Report antérieur	—	—
Bénéfices.	—	—

Les immobilisations sont portées pour 49.815.000 francs mais les amortissements comptabilisés à 27.878.000 francs, réduisent leur valeur nette à 21.937.000 francs, sans faire entrer en ligne de compte 8.448.000 francs de réserves et provisions. Pour faire face à 6.519.000 francs d'exigibilités, on trouve 8.968.000 francs d'actif disponible ou réalisable. Proportion qui n'est sans doute pas excessive ; mais il faut remarquer que les bilans précédents accusaient 12 et 8 millions de dettes, dont la majeure partie consistait en avances faites par. la Banque de l'Indochine. D'ailleurs, le président déclarait à la dernière assemblée que, si les cours des métaux se maintenaient simplement, la Compagnie serait, d'ici peu de temps, libérée de ses dettes et des charges financières qu'elles comportent. Or, depuis, les mercuriales relatives aux métaux produits se sont sensiblement améliorées.

Reste à envisager maintenant la récente dévaluation de la monnaie. Il faut tenir compte de l'augmentation qu'elle entraîne dans le prix de la vie et dans celui de l'exploitation, mais on s'efforcera d'obtenir en compensation un rendement meilleur. […]

———————————————

AEC 1937/1000 — Cie minière et métallurgique de l'Indochine (C.M.M.I.C.), :3, rue de Bucarest, PARIS (8e).

Tél. : Trinité 01-54 à 01-57 ; Inter Trinité 13. — Télégr : Indominier-Paris. — R.C. Seine 84-988.

Capital. — Société anon., fondée le 25 juin 1919, 16 millions de fr. en 64.000 actions de 250 fr. libérées. — Dividendes : 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, néant.

Objet. — Recherche, exploitation et traitement métallurgique de minerais en

Indochine. — Exploitation des mines de zinc de Cho-Dien, province de Bac-Kan (Tonkin). Fonderie de zinc à Quang-Yen pour le traitement des calamines.

Exp. — Minerais de zinc et de plomb, saumons de zinc.

Conseil. — MM. Frédéric Ledoux, présid. ; Louis Hauzeur, Francis Lecœuvre, Jean Le Bret, Édouard Maneuvrier, François de Sinçay, François Urruty, René Thion de la Chaume, administrateurs.

———————————————

Minière et Métallurgique de l'Indochine
(*Le Journal des finances*, 12 novembre 1937)

La Minière et Métallurgique de l'Indochine exploite, au Tonkin, les gisements de zinc de Chodien qui contiennent, sur des étendues importantes, des calamines riches titrant de 45 à 53 % de zinc et des terres calaminaires titrant environ 20 %. Primitivement, la société vendait son minerai riche à l'exportation, se réservant de traiter dans son usine de Quang-Yên, près d'Haïphong, les terres calaminaires à faible teneur. Mais depuis quelques années, elle a développé et perfectionné son usine de traitement et paraît s'efforcer de traiter la plus grande quantité possible de minerai pour vendre du métal pur plutôt que du minerai.

La société a réalisé des bénéfices très importants au cours des années qui ont précédé la crise économique :

	Bénéfice d'exploit	Amortissements	Dividende
	(en 1.000 francs)		(en fr.)
1926	15.253	5.250	60 80
1927	12.211	4.500	60 00
1928	9.327	3.650	60 00
1929	6.162	4.000	Néant
1930	1.022	Néant	—

En 1926, alors que le zinc se traitait à 33 livres la tonne, la société réalisa un bénéfice brut record de 15 millions, presque égal au montant de son capital de 16 millions. En 1928, pour un cours du zinc de l'ordre de 25 livres, le bénéfice atteignait encore 9 millions, permettant le maintien du dividende à 60 francs par action, ce qui représentait une répartition globale de 3.840.000 francs. Durant cette période, une forte proportion des bénéfices a été portée aux amortissements.

À partir de 1930, la chute des cours du zinc au-dessous de 17 livres entraîna la disparition des profits. Les exercices 1931 et 1932, qui virent le zinc aux environs de 10 livres, se soldèrent respectivement par des déficits de 3.815.000 francs et 1.044.000 francs. En 1933 et 1934, on nota un léger redressement des cours du métal aux environs de 13 livres, mais si l'exploitation a cessé depuis cette année-là d'être déficitaire, c'est uniquement grâce aux mesures de compression des dépenses et à l'arrêt partiel de l'exploitation.

L'exercice 1935 n'a pas beaucoup différé des deux précédents en ce qui concerne l'activité des opérations et l'évolution du marché du zinc, dont les prix sont restés trop bas (14 livres environ) pour permettre une exploitation bénéficiaire. Le seul fait nouveau a été la mise en application, le 1er juillet 1935, de la loi sur la protection des mines de zinc et de plomb. La prime touchée à ce titre par la société (628.000 francs) lui a permis de faire état d'un bénéfice de 495.000 francs affecté aux amortissements.

L'exercice 1936, avec un cours moyen du zinc de 16 livres, a donné des résultats meilleurs. Le bénéfice net s'est élevé à 1.800.000 fr., mais, dans ce chiffre, la prime sur production est entrée, il est vrai, pour plus de 1 million. Ce bénéfice a été consacre pour partie à l'apurement d'un déficit reporté de 62.785 francs et pour partie à des amortissements industriels. Une somme de 1.336.000 francs a été, en outre, prélevée dans ce même but, sur la Provision pour éventualités. Le conseil a déclaré, dans son rapport à l'assemblée du 4 novembre, que la plus grande prudence demeurait de rigueur dans l'affectation des profits aussi longtemps que les cours du métal n'auront pas acquis une certaine stabilité.

De ce rapide exposé, il semble résulter que la Minière et Métallurgique de l'Indochine commence à réaliser des bénéfices pour un cours du métal de l'ordre de 15 livres. À cet égard l'exercice. 1937 avait commencé, pour elle, dans des conditions beaucoup plus favorables que les précédents, puisque les cours du métal ont progressé jusqu'à. 37 livres au début de l'année. Mais cette hausse a été éphémère et, cette semaine, le métal a abandonné lé niveau de 15 livres, effaçant toute son avance du début de l'année.

Par conséquent, même si les résultats acquis pendant les trois premiers trimestres permettent à la Société de solder l'exercice en cours par un bénéfice de 3 ou 4 millions, on peut se demander si la reprise des répartitions pourra être effectuée l'an prochain.

Le conseil paraît, en effet, peu désireux de distribuer un dividende dont le maintien risquerait d'être mis en question dès l'exercice suivant, au cas où les cours du métal tarderaient à se relever au-dessus de 15 livres.

Ceci explique le fléchissement très important enregistré par l'action Minière et Métallurgique de l'Indochine depuis quelques mois : de 870 au plus haut, le titre est revenu actuellement à 370, recul proportionnellement un peu inférieur à celui du métal.

Mais il est un facteur dont on ne.semble pas tenir compte et qui paraît susceptible de modifier les perspectives de l'entreprise : c'est la forte hausse de la livre, passée de 105 francs au début de l'année à 147 francs actuellement. Pour la société, qui vend sa production sur la base de cours exprimés en sterling, la baisse du prix de vente devrait se trouver tempérée par l'appréciation du sterling. Le niveau minimum de 15 livres la tonne, au-dessous duquel l'exploitation cessait d'être bénéficiaire, pourrait, dans ce cas, se trouver abaissé de façon appréciable.

———————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
Assemblée ordinaire du 4 novembre 1937
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 27 novembre 1937)

Assemblée présidée par M. Ledoux, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux plus forts actionnaires présents : les représentants de la Compagnie asturienne de mines et de la Compagnie des Mines de la Vieille-Montagne.

M. Saurel assure les fonctions de secrétaire.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons l'honneur, Messieurs, de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice 1936, et de vous donner connaissance de l'activité de notre Compagnie au cours d'un même exercice.

Considérations générales

Avant d'entrer dans le détail de nos opérations, nous passerons rapidement en revue les événements importants qui ont marqué l'année considérée et, plus précisément, le dernier trimestre de cette année :

Les cours du zinc se sont relevés sur le marché mondial. La cote de la Bourse de Londres qui, pour les 10 premiers mois de 1936, faisait apparaître une moyenne de £-or : 8,86, à peine supérieure au cours moyen de l'année 1935 (£-or : 8,48), est passé à %-or : 9,81 en novembre et à £-or : 10,825 en décembre, portant le cours moyen de 1936 à £-or : 9,10. Ce mouvement s'est poursuivi en 1937.

Divers textes ont été promulgués dans la colonie dont l'ensemble forme le statut légal du personnel et de la main-d'œuvre européens et indigènes travaillant dans les exploitations indochinoises. La répercussion des mesures édictées sur les prix de revient, sans pouvoir encore être exactement chiffrée, élèvera dans des proportions notables le cours limite au-dessous duquel nos exploitations cessent d'être rémunératrices. Félicitons-nous donc, Messieurs, de ce que la hausse du cours du zinc ait coïncidé avec la mise en application des mesures dont il est car s'il en eût été autrement, les charges résultant de ces mesures auraient aussitôt posé la question de la suspension des travaux.

Enfin, Messieurs, nous tenons à vous dire un mot de l'agitation plus au moins spontanée qui s'est manifestée à la fin de l'année 1936 dans certaines agglomérations ouvrières voisines des nôtres et qui s'est traduite par des grèves d'une ampleur et d'une durée inconnues jusqu'alors. Grâce à l'ascendant de nos cadres européens sur une main-d'œuvre indigène qui, ayant toujours été traitée avec bienveillance, était, dans sa

grande majorité, peu disposée à suivre les meneurs qui s'efforçaient de l'entraîner, nous avons pu, par une augmentation de salaires proportionnée à l'augmentation du coût de la vie, éviter toutes difficultés. Il n'en est pas moins vrai que les manifestations qui se sont produites dans la Colonie méritent de retenir notre attention car elles dénotent un état d'esprit nouveau chez nos protégés annamites et marquent une date importante dans l'histoire de leurs rapports avec leurs employeurs.

Nous vous donnerons maintenant quelques détails sur les opérations de l'exercice 1936.

Exploitation

Mines de Chodien. — L'exploitation, qui a fourni 11.305 tonnes de minerais crus, a été poursuivie normalement dans les chantiers de Fia-Kao et de Kao-Pinh, sans que les travaux aient fait découvrir de nouvelles régions minéralisées. La situation actuelle nous permet de poursuivre, avec plus d'activité les recherches en cours dans d'autres quartiers et de réaliser un programme que les résultats des dernières années nous avaient conduits à réduire.

La production de minerais marchands a été de 11.329 tonnes avec une teneur moyenne de 46,29 % de zinc contre 11.609 tonnes à 43,49 % en 1935.

Les prix de revient, en légère augmentation sur ceux de l'exercice précédent, du fait, principalement, du développement donné aux travaux de préparation, sont restés très acceptables.

Fonderie de Quang-Yên. — 10.799 tonnes de minerais marchands à 44,47 % de zinc ont été traitées à la fonderie et ont produit 4.175 tonnes de zinc de première fusion avec un rendement de 86,94 %. En 1935, la production s'était élevée seulement à 3.971 tonnes et le rendement à 81,31 %.

La production de métaux marchands a été de 4.110 tonnes de zinc et 12 tonnes de plomb contre 3.837 tonnes de zinc et 18 tonnes de plomb en 1935.

Les prix de revient sont égaux, à quelques cents près, à ceux de l'année précédente. Ils sont d'ailleurs, depuis lors, en voie d'augmentation continue.

Opérations commerciales

Livraisons de minerais. — En plus des 10.797 tonnes de minerais qui ont été livrées à la Fonderie de Quang-Yên, il a été livré au commerce 1.536 tonnes de calamine riche et 92 tonnes de galène.

Livraisons de métaux. — Les livraisons de métaux marchands se sont élevées à 4.928 tonnes de zinc dont 4.748 tonnes en 1935 et 7 t. 500 de plomb, contre 7 tonnes en 1935.

À l'exception de 9 tonnes livrées dans la Colonie, le zinc a été livré en France.

Le plomb a été livré en totalité en Indochine.

Stocks en fin d'année. — Au 31 décembre 1936, les stocks de produits marchands étaient les suivants :

Minerais marchands : 4.331 tonnes contre 5.145 tonnes au 1er janvier 1936.

Métaux marchands : Zinc, 843 tonnes contre 1.661 tonnes ; plomb, 15 t. 5 contre 11 tonnes.

Résultats

La hausse du cours du zinc, dont nous vous avons entretenus au début du présent rapport, et aussi — il convient de le reconnaître — l'aide très efficace que nous a apporté le gouvernement sous la forme de primes à [qq mots illisibles]

sur les résultats de l'exercice 1936. Vous constaterez en effet que le compte des Profits et pertes. se solde par un crédit de 1 million 799.388 fr. 81 contre 495.541 fr. 90 pour l'exercice précédent.

Mais vous vous rendrez compte aisément, Messieurs, à l'examen du bilan, que notre situation financière, quoique grandement améliorée, n'est pas encore complètement assainie et vous estimerez sans doute avec votre conseil que la plus grande prudence est de rigueur aussi longtemps que le cours du métal n'aura pas acquis une certaine stabilité et que la courbe des prix de revient n'aura pas achevé son ascension sous l'effet de l'application progressive des lois sociales.

Votre conseil vous propose, en conséquence, d'appliquer aux amortissements le solde du compte de profits et pertes et de prélever, en outre, sur le compte Provision pour éventualités diverses une somme de 1.336.093,26 qui portera à 3.135.481 fr. 57 la somme disponible pour les amortissements ci-après :

Amortissements :	
Du solde débiteur au 31 décembre 1935	62.785 74
De diverses créances irrécouvrables	56.975 70
Du portefeuille	15.720 13
Des immobilisations	3.000.000 00
Total	3.135.481 57

Questions à l'ordre du jour

Le mandat d'administrateur de MM. Thion de la Chaume et François de Sinçay venant à expiration cette année, nous vous proposons de le leur renouveler pour une durée de six ans.

Nous recommandons par ailleurs à vos suffrages la candidature de M. Paris[13], trésorier payeur général honoraire de l'Indochine, au siège d'administrateur laissé vacant par le décès de M. G[abriel] Bault.

Vous aurez ensuite à désigner un commissaire aux comptes et un commissaire suppléant et à fixer leurs appointements. […]

M. le président. — Vous avez entendu, Messieurs, le rapport du conseil d'administration et celui des commissaires aux comptes. Si quelques-uns d'entre vous ont des questions à poser on des observations à présenter, je suis à leur disposition. Personne ne demandant, la parole, je vais, toutefois, en quelques mots, résumer la situation actuelle de la société.

Déclarations du président

En premier lieu, je tiens à souligner que le rapport du conseil, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, sont très complets et résument déjà la situation et toutes circonstances se rattachant à l'exploitation.

Je désirerais néanmoins attirer votre attention sur la trésorerie de la société.

L'amélioration de la situation financière

Vous n'ignorez pas que nous avons passé, depuis 1931 une période très difficile. Ainsi, en 1932, nous nous trouvions devant une situation financière très lourdement [mots illisibles] nous avions environ 11 millions de dettes. Heureusement, nous avons pu trouver autour de la table du Conseil les concours nécessaires pour nous permettre de passer ces moments. Depuis, notre trésorerie s'est affermie, et au dernier bilan, nos

[13] Charles Paris : Né le 2 avril 1868 à Cognac. Entré dans les services civils le 19 nov. 1892. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 avril 1925. Décédé le 2 septembre 1954.

dettes n'atteignent plus que 3.900.000 francs. Je tiens à vous informer que, depuis trois ou quatre mois, nous avons complètement réglé nos créanciers et qu'à l'heure actuelle, nous commençons à former notre trésorerie qui nous est nécessaire à la marche sûre et tranquille de notre société.

Vous savez également, Messieurs, que nous avons été aidés par le gouvernement au moment des bas cours du zinc, et ce concours résultant de primes a atteint le chiffre de 1.600.000 francs.

Si, depuis trois ou quatre mois, les cours du métal ont baissé par rapport au maximum atteint depuis plusieurs années, ils restent néanmoins rémunérateurs et nous assurent une marge bénéficiaire suffisante.

Je ne vois rien d'autre à vous dire, Messieurs, à moins de vous indiquer que nos gisements sont toujours dans le même état.

Quelques travaux préparatoires ont été entrepris pour retrouver d'autres gisements ; il s'agit là de travaux qui avaient dû être abandonnés par suite des circonstances que vous connaissez. […]

N° 3423
Tribunal d'arbitrage du Tonkin
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1937, pp. 6242-6247)

c) Industrie minière
Membre suppléant

Beunardeau [Joachim], directeur de la Cie minière et métallurgique, Quang-yên

---

Annuaire industriel, 1938.

MINIÈRE et MÉTALLURGIQUE de l'INDOCHINE (Cie), Siège social : 3, r. de Bucarest, Paris, 8e. T Cent. 02-16 et 02-17, Inter spéc. 14-46. Ad. t. Minemet-84-Paris. Dir. générale : 2, r. Francis-Garnier, Haïphong (Indo-Chine). Soc. an. cap. 16.000.000 fr. — Cons. d'adm. : Prés. : M. F[rédéric] Ledoux [Peñarroya] ; adm. -dél. : E. Mérigeault [† 1935][; Adm. : MM. G. Bault [d'Hanoï : apporteur] ; L[éon] Belugou [pdt ÉWT][†] ; P[aul] Harth ; L. Hauzeur [Asturienne] ; J. Le Bret ; F. Lecœuvre [Asturienne] ; F[ernand] Robellaz [Mirabaud/Ass. minière][† 1934] ; E[dgar] de Sinçay [1858-1935] ; G[aston] St-Paul de Sinçay [1854-1938][Vieille-Montagne][frère aîné du précédent] ; Thion de la Chaume [Bq de l'Indoch.] ; A[ndré] Vincent. — Directeur général : M. [Gaston] Varenne [(1881-1966) X-1902].

Mine de zinc de Chodien. Fonderie de zinc de Quang-Yên. Calamines et lingots. (1-26497).

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 3 janvier 1938)

Pour son dernier exercice, la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine dont les actions sont cotées au marché officiel au comptant, a réalisé un bénéfice net de 1.799.388 francs contre 495.541 francs seulement en 1935. Ajouté à une somme de 1.366.093 francs, prélevée sur la provision pour éventualités diverses, ce bénéfice a été affecté à raison de 3 millions à l'amortissement des immobilisations, de 56.975 francs à l'amortissement du portefeuille et de 62.785 francs à l'extinction du solde débiteur reporté de 1934.

Au bilan, on ne note que des changements insignifiants sauf, au passif, sur les exigibilités qui ont été ramenées de 6.519.253 francs à 3.896.380 francs, les avances de la Banque de l'Indochine n'étant plus inscrites que pour 1.688.206 francs au lieu de 4.747.285 francs précédemment. On trouve en outre 32.150.200 francs d'amortissements en regard de 49.604.731 d'immobilisations et les réserves atteignent 5.645.649 francs.

*
* *

Constitué en 1919, la société a pour objet l'exploitation de mines de zinc, plomb et argent, et son capital n'est que de 16 millions représenté par 64.000 actions du nominal de 250 francs. Il n'y ni parts ni obligations.

Au cours de l'exercice 1936, les mines de Chodien ont produit 11.329 tonnes de minerais marchands avec une teneur moyenne de 46,29 % de zinc. La fonderie de Quang-Yên a traité 10.797 tonnes des mêmes minerais et a produit 4.175 tonnes de zinc première fusion au lieu de 3.871 tonnes en 1935. Quant aux livraisons de métaux marchands, elles se sont élevées à 4.928 tonnes de zinc contre 4.748 tonnes, en 1935 et 7 1/2 tonnes de plomb contre 7.

Les actions Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine ont, pour un dividende de 60 francs en 1928, coté jusqu'à 4.500 francs. Après avoir dépassé le cours de 800 francs au début de l'année 1937, elles ont été sérieusement affectées par la forte baisse du plomb et du zinc et sont revenues aux environs de leurs plus bas cours vers 350 francs.

Aussi, en raison des possibilités de l'affaire et de la probabilité d'un relèvement sensible des cours des métaux à plus ou moins brève échéance, les cours actuels de l'action paraissent-ils intéressants pour la mettre en portefeuille.

Après avoir valu, en mars, plus de 34 livres sterling, le zinc en vaut maintenant 15. Or, non seulement on peut logiquement espérer un relèvement sensible des cours, mais comme l'écrivait très justement d'ailleurs, notre confrère *Le Journal des finances* dans son numéro du 12 novembre dernier : « Il est un facteur dont on ne semble pas tenir compte et qui paraît susceptible de modifier les perspectives de l'entreprise : c'est la forte hausse de la livre, passée de 105 francs au début de l'année à 147 francs actuellement. Pour la société qui vend sa production sur la base de cours exprimés en sterling, la baisse du prix de vente devrait se trouver tempérée par l'appréciation du sterling. Le niveau minimum de 15 livres la tonne au-dessous duquel l'exploitation cessait d'être bénéficiaire, pourrait, dans ce cas, se trouver abaissé de façon appréciable. »

———————————————

Pierre GUILLAUMAT,
L'Industrie minérale de l'Indochine en 1937
(*Bulletin économique de l'Indochine*, fasc. 6, 1938,
pp. 1245-1338)

Le zinc en Indochine

La production indochinoise, presque entièrement fournie par la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine, a conservé sensiblement la même importance que l'année précédente (10.618 t. minerai contre 11.836).

L'engouement des prospecteurs qui avaient effectué quelques travaux de recherches au cours du 1er trimestre s'est soudainement ralenti en raison sans doute de la chute des cours depuis le début du second trimestre.

a) Minerais de zinc

La production de mirerais de zinc en Indochine, en 1937, a été de 11.100 tonnes contenant 4.958 tonnes de zinc-métal.

Production annuelle 1930 à 1937 (en milliers de t.)

Années	Minerais	Métal contenu
1930	38,1	15,9
1931	18,7	8
1932	10,1	5
1933	12,4	5
1934	12	5
1935	11,6	5
1936	11,3	5,2
1937	11,1	4,9

Le minerai est de la calamine (carbonate ou silicate)

Exportation annuelle de minerai de zinc de 1930 à 1937
(en milliers de tonnes)

Désignation	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937 (1)
Calamine, blende	28	14,6	3	3,4	1,5	—	1,5	3
Métal contenu	11,4	6,4	1,8	1,7	0,8	—	0,8	0,2

(1) La totalité de la production de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine a été traité â la fonderie de Quang-Yên.

b) Métallurgie du zinc

En 1937, la fonderie de Quang-Yên (Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine) a produit 4.204 tonnes de zinc métallique et accessoirement 8 tonnes de plomb.

Production, exportation et importation annuelle de zinc-métal de 1930 à 1937
(en milliers de tonnes)

Années	Prod. indoch.	Exportation	Importation

1930	3,8	3	1,6
1931	2,9	2,4	0,4
1932	2,3	0,3	1,0.
1933	3,2	4,3	—
1934	4,2	3,4	—
1935	3,9	4,2	—
1936	4,1	5,6	0,1
1937	4,2	3,6	—

Les exportations de zinc-métal ont repris depuis le début de l'année 1933 et s'élèvent à 3.568 tonnes en 1937, exclusivement vers la France.

3° Évolution des exploitations

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine

L'exploitation, toujours ralentie, se poursuit dans le centre de Faikao (concession « Rubis »), Les recherches se poursuivent dans la région de Deo-An sur la concession « Opale ». Le centre de Pen-Chai, arrêté à la fin de 1934, continue à faire l'objet de travaux de reconnaissance.

La production est passée de plus de 38.000 tonnes en 1929 à 10.618 en 1937. La mine demeure entretenue, de façon à pouvoir rapidement augmenter la production.

Les trois fours de la fonderie de Quang-Yên sont en activité.

Le personnel employé par la Compagnie minière et métallurgique, tant aux mines de Cho-dien qu'à la fonderie de Quang-Yên, comprend 8 Européens et 820 ouvriers asiatiques.

……

Centres de la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine

[1308] Les conditions du travail dans cette exploitation frappent par le caractère quasi patriarcal que font apparaître les relations entre la main-d'œuvre (ouvriers généralement fixés depuis longtemps) et les chefs européens installés là depuis vingt-cinq ans, connaissant parfaitement leurs subordonnés.

Malgré le climat réputé malsain, la main-d'œuvre est stable et l'état sanitaire très satisfaisant.

Les salaires et les prix unitaires de tâche ont subi en cours d'année une augmentation voisine de 20 %.

172 ouvriers ont bénéficié d'un congé annuel payé en 1937. Les ateliers forment 6 apprentis.

Les ouvriers sont logés gratuitement dans des habitations confortables (briques et tuiles). Certains ouvriers méritants habitent les dépendances des maisons construites en 1927 à l'usage des agents européens mais actuellement inoccupées. Une famille est installée dans chaque logement et assure l'entretien de la maison et du jardin potager attenant.

Des puits bien aménagés ou des captages de sources fournissent l'eau potable à la population. Un économat fournit au prix de revient du riz, du sel et quelques autres matières de première nécessité.

Les installations sanitaires comprennent 72 lits répartis dans une infirmerie, un grand local d'isolement pour les contagieux, un autre pour les femmes et une maternité. Il n'y

a plus de docteur européen depuis 1929, seul un infirmier dirige le fonctionnement de ce service, qui assure, en outre, l'assistance médicale, à titre bénévole, à toute la population des alentours.

En 1937, le nombre d'ouvriers hospitalisés s'élève à 134 correspondant à 1.079 journées d'hospitalisation dont 1.046 pour maladie (130 ouvriers) et 33 pour blessures légères (4 ouvriers), soit environ 8 ‰ des présences. [1309]

———————

Un vol de tuyaux de fonte
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 mai 1938)

Dans la nuit du 19 au 20 avril dernier, un vol de 48 tuyaux de fonte a eu lieu à l'usine des fonderies de Quang-yên. Quelques jours après, un agent des douanes, faisant une tournée de surveillance dans le Song Cua-Cam, aborda un sampan occupé par deux individus qui, à son approche, s'empressèrent de se jeter dans l'eau et de prendre la fuite. Sur l'embarcation, se trouvaient 22 tuyaux de fonte, reconnus comme ceux ayant été volés à l'usine des fonderies de Quang-Yên.

Ces tuyaux, ayant été déposés après la saisie à la Police judiciaire mobile, sont maintenant envoyés au greffe du tribunal de Haiphong.

———————————

AU PALAIS
TRIBUNAL DE 1re INSTANCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 juin 1938)

Audience correctionnelle française du mercredi 8 juin 1938

……

Revient aujourd'hui l'affaire « Martiaux Louis, 35 ans, ingénieur, blessures involontaires par accident d'automobile », appelée à quinzaine dernière, mais qui avait du être renvoyée, Me Peyrou, secrétaire de l'étude Larre et Duringer, plaidant ce jour la devant la Cour criminelle.

Cet accident survenu sur la route de Bac-Ninh–Hanoï a causé des blessures, heureusement peu graves à une vieille femme sourde et à un tireur de charrettes.

M. Martiaux explique très clairement les circonstances de l'accident ; une vieille femme sourde voulut traverser la route ; pour l'éviter il dut manœuvrer au mieux mais ce faisant, il accrocha une file de trois charrettes.

Cette fois — et le fait est assez rare pour être signalé —, les témoins seront tout de sincérité : ils s'accordent à dire que M. Mortiaux avait corné à plusieurs reprises et allait à une vitesse moyenne.

La liste [des témoins] se clôturera sur l'audition de l'expert Aude, directeur de l'École pratique de Hanoi. Les conclusions son les suivantes ; On ne peut rien reprocher aux charrettes qui tenaient leur droite ; M. Mortiaux est arrivé à une trop grande vitesse. La femme a une grande part de responsabilité puisqu'elle ne s'en pas garée quand l'automobiliste a corné.

Après le réquisitoire de M. le procureur de la République Stalter, réquisitoire très modère, la parole est donnée à Me Peyrou. le jeune secrétaire de l'étude Larre et Duringer qui, avec logique et précision, reprendra toutes les phases de l'accident pour conclure qu'aucun reproche — ni imprudence — ni maladresse — ni inobservation des règlements — ne saurait être relevé à la charge de M. l'ingénieur Mortiaux.

Le tribunal, retenant que M. Mortiaux n'avait pas suffisamment ralenti, condamne M. Mortiaux à 50 francs d'amende avec sursis.

———————————

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 6 juillet 1938)
(*Les Annales coloniales*, 11 juillet 1938)

Chevalier

Le Bret (Gabriel-Charles-*Jean*) : administrateur de sociétés coloniales [ingénieur civil des mines, administrateur de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine, puis représentant du groupe Denis frères aux Brasseries et glacières de l'Indochine, à la Cie franco-indochinoise, à la SIPEA, aux Constructions mécaniques de Haïphong…], 45 ans, 8 mois 5 jours de pratique professionnelle.

———————————

AU PALAIS
Cour d'appel de Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 septembre 1938)

Audience du mardi 6 septembre 1938

M. le premier président p. i. Léonardi est assisté de MM. les conseillers Olivier et Fabiani.

……

M. Mortiaux Louis, ingénieur civil des mines, a été condamné à 50 francs d'amende avec sursis pour blessures involontaires par accident d'automobile.

M. le conseiller Olivier expose les faits. Se basant sur les conclusions du rapport de l'expert, M. l'avocat général p.i. Toscani demande à la Cour de faire tomber le sursis, la responsabilité du conducteur devant être sanctionnée par quelque chose de plus effectif que 50 francs d'amende.

Il s'agit de cet accident survenu le 2 mars .sur la route coloniale n° 1 au kilomètre 151.

Me Peyron, le jeune et distingué secrétaire de l'étude Larre et Duringer, assiste M. l'ingénieur Mortiaux devant la Cour comme il l'assista voilà quelques mois en première instance.

La défense relève qu'aucune faute ne saurait être imputée à son client et en conséquence acquittement doit s'en suivre.

———————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
Assemblée ordinaire du 6 octobre 1938
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 26 novembre 1938)

Assemblée présidée par M. F. Ledoux, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux plus forts actionnaires présents ; les représentants de la Société de la Vieille-Montagne et de la Compagnie royale asturienne des mines.

M. Saurel assure les fonctions de secrétaire.

Plus de 19.000 actions sont présentes ou représentées.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous avons convoqués, messieurs, en assemblée générale ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de votre compagnie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1937 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés à la même date.

Évolution des cours du zinc

Vous n'êtes pas sans savoir, messieurs, que la reprise des cours des métaux qui s'était manifestée sur le marché mondial à la fin de l'année 1936 a été de courte durée et que, après avoir atteint leur point culminant en mars 1937, les cours se sont de nouveau affaissés au niveau de leur point de départ.

En ce qui concerne plus particulièrement le zinc, le cours maximum, enregistré le 11 mars 1937, a été de £-p : 37.2.6, soit livres-or 22,3.1, et le cours minimum, constaté le 31 décembre de la même année, de £-p : 14.15.11, soit livres-or 9.0.1.

La moyenne de l'exercice ressort cependant à £-p : 22 5.9, soit £-or: 13.8.11, cours qui n'avait jamais été atteint depuis l'exercice 1930 et qui dépasse le cours moyen de 1936 de plus de 7 £-p et de £-or : 4 6.0.

Activité de la Compagnie

Mines de Chodien

Recherches. — Les travaux de recherches dans nos gisements de Chodien, interrompus au début de la crise, ont été progressivement repris depuis 1936 et intensifiés en 1937, dans la mesure où le personnel de maîtrise dont nous disposons nous a permis de le faire. Des indications qui ne manquent pas d'intérêt ont déjà été recueillies, notamment dans la région de Penh-Chay, mais elles demandent à être précisées, et des travaux sont en cours à cet effet. Quoique les réserves de minerai connues permettent, à l'allure actuelle de l'exploitation, d'assurer l'existence de la mine pendant plusieurs années encore, votre conseil, estimant qu'il importe de les développer, a fait établir un programme important de recherches, tant dans les gisements de Chodien que dans les mines diverses sur lesquelles votre compagnie a des droits. Ce programme sera poursuivi avec activité dès l'arrivée sur place de l'ingénieur que nous avons récemment engagé pour en assurer l'exécution.

Exploitation. — Les mines ont produit en 1937 10.618 tonnes de minerais marchands à 45,20 % de zinc, contre 11.329 tonnes à 46,29 % en 1936. La production a été volontairement limitée aux besoins de la fonderie, qui a consommé 10.903 tonnes. Elle a été fournie par les sections de Fia-Kao et de Kao-Pinh.

Son prix de revient est en légère augmentation sur celui de l'exercice précédent, mais reste très acceptable, en raison principalement dé la belle tenue des chantiers de Fia-Kao.

Fonderie de Quang-Yên

10.903 tonnes de minerais à 45,04 % de zinc ont été traitées à Quang-Yên et ont produit 4.300 tonnes de zinc première fusion. Les pertes de métal à la fonderie présentent une diminution très appréciable sur celles de l'exercice précédent.

La production de métaux marchands s'élève à 4 201 tonnes 804 de zinc et 8 tonnes de plomb.

Le prix de revient du métal est en augmentation de 18 % environ sur celui de 1936.

En cours d'année, nous avons apporté à nos installations et à nos méthodes de travail d'heureuses modifications qui commencent à faire sentir leur effet.

Opérations commerciales

Livraisons de l'exercice

Minerais. — Il n'a pas été livré de minerais au commerce en 1937.

Métaux. — Les livraisons de métaux marchands se sont élevées à 4.960 tonnes de zinc et 10 tonnes de plomb contre 4.928 tonnes de zinc et 7 tonnes 500 de plomb en 1936.

Toutes les livraisons de zinc, à l'exception de 6 tonnes livrées dans la colonie, ont été faites en France. Le plomb a été livré en Indochine.

Stock. — Au 31 décembre 1937, les stocks de produits marchands étaient les suivants :

Minerais marchands : 4.255 tonnes contre 4.331 tonnes au 31 décembre 1936.

Métaux marchands : zinc 76 tonnes contre 843 tonnes ; plomb 13 tonnes contre 15 tonnes 5.

Vous constaterez que notre stock de zinc était à peu pris nul en fin d'exercice et qu'en conséquence, nous ne devrons désormais compter que sur la production annuelle.

Résultats de l'exercice 1937 et répartition

M. le commissaire vous donnera dans son rapport tous renseignements utiles sur les comptes de l'exercice 1937. Nous nous bornerons donc ici à justifier nos propositions concernant la répartition du solde créditeur du compte de Profits et pertes qui s'élève à 6.271.498 77

Nous vous proposons d'affecter à l'amortissement des immobilisations une somme de 2.700.000 00

qui laisse disponible un solde de 3.571.398 77

sur lequel serait prélevé tout d'abord le dividende statutaire de 6 %, soit 0.06 x 250 = 15 francs, 15 francs x 64.000 actions 960.000 00

laissant un solde de 2 611.498 77

Les tantièmes statutaires aux administrateurs: nécessiteraient261.149 88

et la différence 2.350.348 89

fournirait un dividende supplémentaire de 36 fr. x 64.000 act. 2.304 000 00

Le solde créditeur 46.348 89

serait reporté à nouveau.

Si vous acceptez cette répartition, le dividende brut sera de 51 francs, somme dont il y aura lieu de déduire les impôts à verser au Trésor et ceux déjà avancés pour le compte des actionnaires.

Conclusion

Nous pensons que ces résultats sont de nature à vous donner satisfaction. Ils sont dus non seulement aux cours relativement élevés qui ont régi le prix du métal pendant la première partie de l'exercice, mais aussi aux efforts couronnés de succès qui ont été faits pour abaisser le prix de revient. Pour l'avenir, du point de vue des cours, il faut souhaiter qu'une entente intervienne prochainement entre les fondeurs, tendant à mettre la production en harmonie avec la consommation.

Quant aux prix de revient, ils dépendent, dans une très large mesure, de certains facteurs qui échappent à notre action, mais vous pouvez être assurés que rien ne sera négligé pour les réduire au minimum.

Avant de terminer, le Conseil tient à remercier le personnel de tous rangs, en Indochine comme au siège social, du zèle et du dévouement qu'il a mis à accomplir sa tâche.

Questions à l'ordre du jour

Le mandat d'administrateur de MM. Francis Lecœuvre et Charles Paris venant à expiration cette, année, vous devrez pourvoir à leur remplacement. Nous vous

rappelons que les administrateurs sortants sont rééligibles et vous proposons de renouveler pour six ans le mandat de MM. Lecœuvre et Pans.

Vous aurez ensuite à désigner un commissaire et un commissaire suppléant et à fixer leurs appointements.

Les opérations traitées en vertu de l'autorisation que vous avez donnée lors de votre dernière assemblée générale ordinaire ont fait l'objet d'un rapport spécial de M. le commissaire aux comptes qui va vous en donner lecture.

Nous vous demandons de ratifier ces opérations et de renouveler, pour l'exercice 1938, l'autorisation prévue par la loi du 24 juillet 1867.

Bilan au 31 décembre 1937

ACTIF	
Frais de constitution	Mémoire
Immobilisations :	
Mines de Chodien	
Concessions et droits miniers	2.802.702 10
travaux de recherches et de préparation minière.	2.800.091 44
Installations minières :	
Bâtiments et constructions diverses	11.558.975 18
Matériel minier	999.445 18
Chemin de fer minier :	
Infrastructure et bâtiments	2 718.971 64
Voie et matériel	1.850.933 73
Transports fluviaux :	
Terrains et constructions	291.533 16
Matériel	663.412 54
Mines diverses	5.116.011 17
Fonderie de Quang-Yên	
Terrains et carrières	273.541 48
Travaux de recherches et études de terres réfractaires	206.878 12
Constructions	19.859.380 48
Matériel	317.565 06
Direction Indochine et siège social.	
Matériel et mobilier	67.349 66
Actif réalisable :	
Disponible :	

Caisses	38 146 40
Banques	1.657.681 14
À terme :	
Outillage, matériel et mobilier	180.596 90
Approvisionnements de magasins	2.835.094 60
Minerais :	
Produits intermédiaires	900.481 80
Minerais marchands 968.501 60	
Métaux :	
Produits intermédiaires	61.320 10
Zinc et plomb	88.267 40
Débiteurs divers	3 425 209 20
Impôts à recouvrer	1.336.981 51
Valeurs en portefeuille	210.001 00
	61.229 078 59

PASSIF	
Capital	16.000.000 00
Réserves:	
Réserve légale	1.600 000 00
Provision pour éventualités diverses	4.045.659 37
Amortissements:	
Mines de Chodien	
Concessions et droits miniers	2.802.702 10
Travaux de recherches et de préparation minière	2.439.903 25
Installations minières :	
Bâtiments et constructions diverses	6.431.434 34
Matériel minier	737.533 49
Chemin de fer minier :	
Infrastructure et bâtiments	1.841.330 00
Voie et matériel	1.850.933 73
Transports fluviaux:	
Terrains et constructions	291.533 16
Matériel	620.286 76
Mines diverses	3.916.227 85

Fonderie de Quang-Yên	
Terrains et carrières	164.903 51
Travaux de recherches et études de terres réfractaires	106.878 12
Constructions	13.343.538 01
Matériel	240.923 37
Direction Indochine et siège social :	
Matériel et mobilier	24.868 97
Passif exigible ;	
Créditeurs divers	1.198.923 71
Profits et pertes :	
Solde créditeur de l'exer. 1937	3.571.498 77
	61.229 078 59

Compte de Profits et pertes (Avant amortissements)

DÉBIT	
Intérêts, escomptes et agios	102.751 38
Solde créditeur de l'exer. 1937	6.271.498 77
	6.374.250 15
CRÉDIT	
Résultats de l'exploitation commerciale	6.264.447 30
Profits et pertes accidentels	109.802 85
	6.374.250 15

Allocution du président

Avant d'ouvrir la discussion, M. le président ajoute quelques mots aux exposés fournis par les rapports, pour résumer l'exercice écoulé; ainsi que la situation actuelle de la société.

L'année 1937 déclare le président a été extrêmement favorable. On peut même dire exceptionnelle. D'une, part à cause de la hausse des cours des métaux et de l'augmentation de la valeur en francs de ces. cours et, d'autre part, à cause de la liquidation d'un stock de 750 tonnes de zinc qui était inventorié au prix de revient Voilà donc les trois facteurs qui ont donné un bénéfice d'exploitation de plus de 6 millions.

Comment se présente l'avenir de la compagnie

Sans doute, des actionnaires désireraient-ils avoir maintenant quelques indications sur l'avenir de la compagnie. Peut-on envisager un avenir très lointain ? Quelles sont les réserves de la mine ?

En ce qui concerne les réserves actuellement reconnues, on peut affirmer que l'existence de la compagnie est assurée pour une période de dix années au moins ; d'ici

là, on a largement le temps de faire des recherches dans les gisements que la compagnie s'est assurés

Le programme du conseil

Pour les prochains exercices, le conseil envisage notamment l'augmentation de la production de la fonderie que l'on espère pouvoir porter progressivement de 4.200 tonnes production actuelle à 5 000 tonnes.

D'autre part, en 1938, il y aura lieu de tenir compte de la baisse des cours qui sera d'ailleurs partiellement compensée par la dévalorisation du franc.

C'est ainsi que pour les six premiers mois de l'année 1938, la moyenne des prix exprimés en francs s'établit à 2.630 francs contre 2.960 francs en 1937. Les résultats seront donc encore favorables cette année, mais vraisemblablement moins favorables que l'année dernière.

Le président appelle ensuite l'attention des actionnaires sur le fait que les résultats obtenus sont dus à ce que la C. M. M. I C. est en même temps fondeur et mineur, car si son activité s'était bornée à l'exploitation de ses mines, celle-ci aurait été très vraisemblablement déficitaire.

Pour terminer, le président tient à souligner que sur la somme de 3.525.000 fr. destinée à rémunérer les actionnaires et le conseil, le fisc a retenu environ 2 millions 300.000 francs. Ceci se passe de commentaires.

LES RÉSOLUTIONS

Toutes les résolutions sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

———————

Liste électorale des élections des
délégués au Conseil français des intérêts
économiques et financiers du Tonkin
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2178-2191)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CIEF-Tonkin-1939.pdf

PROVINCE DE BAC KAN

9 Grabinger Philippe Sous-directeur des mines de Cho-diên 63 ans Cho-diên

11 Renard Joseph Marie Employé aux mines de Cho-diên 38 ans Cho-diên

16 Velissariou Vélissarios Mécanicien aux mines de Cho-diên 51 ans Cho-diên Naturalisé français par décret du 10-11-34

PROVINCE DE QUANG YÊN

148 Paris Charles Comptable C.M.M.I. 41 ans Quangyên

155 Pissier Raymond Surveillant à la C. M. M.I. 23 ans Quangyên

———————————

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mars 1939)

Liste des passagers embarqués à bord du s/s *André-Lebon* le 4 mars

À destination de Marseille

Le jeune Mortiaux, Fonderies Quang-Yên

———————————

L'ACTIVITÉ DU CHEF DU PROTECTORAT
Tournée de M. le résident supérieur p i. de Tastes [14] à Quang-yên
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1939)

.....

Partant ensuite pour le chef-lieu de Quang-yên, M. le résident supérieur se rendit, aussitôt après son arrivée, à la fonderie de zinc, appartenant a la Société de mines de Cho-Diên. Il s'intéressa vivement a la fusion du minerai, ainsi qu'à la fabrication des creusets réfractaires. Le directeur de la fonderie montra également au chef du Protectorat les essais de fabrication de fours de verrerie , première tentative faite en Indochine pour doter les verriers tonkinois d'un matériel indispensable.

À six heures, eut lieu, à la Résidence, la présentation des fonctionnaires européens et indigènes de la province. Dans l'allocution qu'il prononça à cette occasion, M. Merlo attira l'attention du chef du Protectorat sur la pénurie des moyens financiers dont dispose l'Administration provinciale pour la réalisation des travaux intéressant le sort de la population de Quang-Yên. M. le résident supérieur promit d'examiner cette question, tout en faisant remarquer qu'il en était de même un peu partout, la tradition coloniale française voulant précisément qu'on fit de grandes œuvres avec des moyens limités.

.....

MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1939)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1938, approuvés par l'assemblée ordinaire du 3 juillet, se soldent par un bénéfice disponible de 3.038.224 fr., après affectation de 2.400.000 fr. aux amortissements. Il s'y ajoute le report antérieur de 46.348 francs.

Le dividende a été fixé à 44 fr. brut et sera mis en paiement le 24 juillet, à raison de net au nominatif 36 fr. 08 et 32 fr. 12 ; au porteur. 30 fr. 07.

MM. Frédéric Ledoux et Jean Le Bret, administrateurs sortants, ont été réélus.

Le rapport indique que la production a atteint 11.330 tonnes de minerais marchands à 45 % environ de zinc contre 10.618 tonnes à la même teneur en 1937. La Société a limité cette production aux besoins de la fonderie, en raison des bas cours du métal qui ne permettraient pas une vente rémunératrice en France ou même à l'étranger.

La fonderie a traité 11.176 tonnes minerais qui ont donné 4 447 tonnes de zinc marchand contre, en 1937. 10.903 tonnes de minerais qui ont donné 4.202 tonnes do zinc marchand.

Il n'a pas été livre de minerais au commerce en 1938. Les livraisons de métaux se sont élevées à 4.458 tonnes de zinc contre 4.960 tonnes de zinc et 10 tonnes de plomb en 1937.

[Variante du précédent article]
Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 15 juillet 1939)

---

[14] Henry de Tastes (Orléans, 2 mai 1883-Saïgon, 3 oct. 1940) : frère du député Lionel de Tastes. Administrateur des services civils en Cochinchine, il devient en 1929 administrateur de la Cie foncière d'Indochine, puis réintègre l'Administration en 1934. Futur résident de France à Binh-dinh (Sud-Annam).

Réunis en assemblée ordinaire le 3 juillet 1939 sous la présidence de M. F. Ledoux, président du conseil d'administration, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1938, faisant ressortir un bénéfice de 2.991.875 francs, auquel s'ajoute le report antérieur s'élevant à 46.348 francs.

Le dividende a été fixé à 44 francs par action et sera mis en paiement, sous déduction des impôts, à partir du 24 juillet prochain, à raison de net : 96 fr. 08 et 32 fr. 12 par action nominative (selon la catégorie fiscale) et 30 fr. 07 par action au porteur.

Les mandats de MM. F. Ledoux et J. Le Bret, administrateurs sortants, ont été renouvelés.

Le rapport du conseil signale qu'à la mine de Chodien, la production a atteint 11.330 tonnes de minerais marchands à 45 % environ de zinc contre 10.618 tonnes à la même teneur en 1937.

La fonderie de Quang-Yên a traité en 1938, 11.176 tonnes de minerai donnant 4.447 tonnes de zinc marchand contre 10.903 tonnes et 4.202 tonnes respectivement en 1937.

———————————————

COMPAGNIE MINIERE ET METALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*Le Journal des débats*, 11 août 1939)

Pour le premier semestre de 1939, la production de minerai s'élève à 6.049 tonnes contre 5.100 tonnes pour la période correspondante de 1938. La production de zinc marchand s'établit à 2.292 tonnes contre 2.043 tonnes.

———————————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
Assemblée ordinaire du 3 juillet 1939
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 19 août 1939)

L'assemblée est présidée par M. Frédéric Ledoux, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux plus forts actionnaires présents : MM. Caron et Dubs.

M. Saurel assure les fonctions de secrétaire.

Environ 23.700 actions sont présentes ou représentées. […]

———————————————

Hanoï
Naissances
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 février 1940)

Nous apprenons avec plaisir les naissances suivantes :

— le 18 février à 19 h. 05, à la clinique Saint-Paul, de Bernard Henri Marie, fils de M. *Louis* Henri Marie Joseph Mortiaux, ingénieur, et de M^me^, née Auguste Flore Marie Dernoncourt, à Hanoï.

———————————————

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAIPHONG (TONKIN)
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
Année 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1er avril 1940, pp. 503-509)

PROVINCE DE QUANGYËN

129 Beunardeau Joachim Directeur C. M. M. I. [Métallurgique et Minière] Quang-Yên

———————

TONKIN

TUYEN-QUANG

Quelques dégâts importants causés par l'inondation

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 août 1940)

Ces jours derniers, une barque en fer appartenant a la Société de Mines de zinc de Chodiên, a coulé à Ghenh-tri, près de l'embarcadère de Tuyên-quang. Parmi les 12 occupants, passagers et membres d'équipage, sept ont été emportés par le courant. Les dégâts s'élèvent à 20.000 piastres environ, la barque coûtant déjà 15.000 piastres.

———————

Cie minière et métallurgique de l'Indochine

(*Le Journal*, 22 septembre 1941)

L'assemble ordinaire du 17 septembre a approuvé les compte de l'exercice clos le 31 décembre 1940, d'une durée exceptionnelle de 16 mois, faisant apparaître un bénéfice net de 5 millions 783.535 francs. Le dividende a été fixé à 80 francs bruts par action. Un acompte de 60 francs brut ayant été payé en août dernier, le solde de 20 francs brut, soit 14 francs net au nominatif et 12 fr. 15 au porteur sera payable à partir du 1er octobre.

Le rapport du conseil signale qu'au cours des 16 mois de l'exercice et jusqu'au mois de mars 1940, la production a été vendue en France aux acheteurs de la société ; depuis lors, les [ventes] ont été réalisées par les soins de la direction locale sur les marchés d'Extrême-Orient.

Pendant cet exercice, la production de minerai marchand s'est élevée à 19.714 tonnes, soit une moyenne mensuelle de 1.245 tonnes contre 1.030 au cours de l'exercice précédent, et de 940 tonnes en 1938. La fonderie de Quang-Yên a produit 8.228 tonnes de zinc marchand, assurant ainsi une production moyenne mensuelle de 514 tonnes contre 430 précédemment

———————

État-civil

(*L'Indochine illustrée*, 30 octobre 1941)

Prochains mariages

TONKIN

M. Charles-Jules PARIS, chef comptable de la fonderie de Quang-yên, avec Mlle Rose-Marie GIROD.

———————

Les audiences du Gouverneur Général

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 8 mars 1942)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda_1940-1945.pdf

HANOI, 6 Mars. — L'Amiral Decoux a reçu le 6 Mars … M. Beaunardeau [Beunardeau], directeur de la Compagnie minière et métallurgique à Quang-Yên… (Arip)

———————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*Le Journal*, 27 juillet 1942)

Bénéfice net de l'exercice 1941 : 7 millions 172.127 fr. contre 5.783.535 fr. pour l'exercice précédent qui avait été d'une durée exceptionnelle de 16 mois.

Dividende proposé : 60 fr. par action contre 80 francs.

———————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*Le Journal*, 17 août 1942)

L'assemblée ordinaire tenue le 7 août a approuvé les comptée de l'exercice 1941, faisant apparaitre un bénéfice de 7.172.127 francs. Le dividende a été fixé à 60 francs par action. Après déduction des impôts, il ressort à 42 francs net au nominatif et à 38 fr. 65 au porteur. Un solde de 3.116.590 francs correspondant à 48 fr. 697 par. action, est affecté à une réserve appartenant aux actionnaires pour dividendes non distribués.

———————

L'EFFORT D'INDUSTRIALISATION DE L'INDOCHINE
par l'Inspection générale des mines de l'Indochine (I. G. M. I), février 1943
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indochine_eco_1939-1947.pdf

……

L'extraction des minerais de zinc et de plomb, entreprise dès 1906, atteignait vers 1918, respectivement en zinc et en plomb, 25.500 t. et 330 t. de métal annuellement contenu dans les minerais. Conditionnée, quant au zinc, par des cours extrêmement variables et par les frets, cette extraction était l'objet de très fortes fluctuations, retombant à 3.300 t. de zinc contenu en 1920 pour subir une nouvelle chute verticale après un nouveau maximum de 25.000 t. en 1926. C'est devant ces fluctuations des cours qu'a été créée, par la Compagnie Minière et Métallurgique, la fonderie de Quang-yên qui traite tout le minerai extrait, et dont la production (qui comprend également blanc de zinc, zinc dust et bâtonnets [169] de zinc pour piles) est indiquée au graphique ci-joint. Une installation de laminage du zinc est en cours de montage, qui permettra de satisfaire à toutes les utilisations du métal en feuilles qu'exige surtout l'industrie du bâtiment ; le matériel correspondant, rouleaux et pièces diverses, a été prélevé sur les Chemins de fer (Réseaux non concédés).

Les besoins locaux sont largement satisfaits et le surplus de la production de métal est absorbé par l'exportation ; la question qui se pose du grillage des minerais sulfurés contribuera peut-être à résoudre le problème de la fabrication de l'acide sulfurique.

……

Pour la production du plomb-métal, … une fabrication est aussi prévue au Tonkin par la C.M.M.I. (Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine).

———————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
Société anonyme fondée en 1919
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1)

Objet : l'exploitation de mines de zinc, plomb, argent, notamment du gisement de Cho-diên, dans le haut Tonkin. La société possède une fonderie de zinc à Quang-yên.

Siège social : Paris, 3, rue de Bucarest.

Direction en Indochine : Quang-yên (Tonkin).

Capital social : à l'origine, 1.600.000 fr.

Porté en 1920 à 16.000.000 fr., divisé en 64.000 actions de 250 fr. entièrement libérées.

Conseil d'administration : MM. F. LEDOUX, président ; Ch. PARIS, L. HAUZEUR, J. LE BRET, F. LECŒUVRE, F. De SINÇAY, E. MANEUVRIER, De FLERS [15], JOUFFROY, R. SAUREL administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du 2e semestre (1 voix par action, sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêts aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, prélèvements en faveur des fonds de prévoyance, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	minerai (tonnes)	minerai métallurgique (tonnes)
1937	10.618	4.204
1938	11.330	4.470
1939	12.870	5.328
1940	15.290	6.104
1941	17.801	6.251

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1937	3.571	3.264	51	874	320
1938	2.992	2.716	44	451	272
1939	2.973	2.560	40	710	298

Union minière des Pyrénées

[15] François de Flers (1902-1986) : inspecteur des finances, entré à la Banque de l'Indochine en 1931, il en fut PDG de 1960 à 1975. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch._1945-1966.pdf

[société dissoute le 4 décembre 1957]
(*Le Journal*, 3 mai 1943)

Sous cette dénomination, une société au capital de 7.500.000 francs vient d'être constituée à Marignac (Haute Garonne).

……

Premiers administrateurs : … Minière et Métallurgique de l'Indochine…

———————

CIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*Le Journal*, 19 juillet 1943)

Les comptes de l'exercice 1942, faisant apparaître un bénéfice de 26.004.153 fr., ont été approuvés par l'assemblée ordinaire du 15 juillet. Le dividende qui sera mis en paiement à partir du 3 août, a été fixé à 60 francs brut par action.

M. François de Sinçay a été réélu administrateur.

Une assemblée extraordinaire, qui devait se tenir le même jour, pour augmentation du capital par incorporation de réserves, a été, faute de quorum, reportée à une date ultérieure.

———————————

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine
(*Le Journal*, 11 octobre 1943)

L'assemblée extraordinaire du 7 septembre a décidé de porter le capital de 16 à 32 millions de francs par incorporation de réserve spéciale et création de 64.000 actions nouvelles de 250 francs, jouissance 1er janvier 1943, attribuées gratuitement aux détenteurs des 64.000 actions anciennes à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne.

————————————

[Les audiences du gouverneur général]
(*L'Écho annamite*, 6 avril 1944, p. 1)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda_1940-1945.pdf

Hanoï, 5 avril (Ofi). — L'amiral Decoux a reçu aujourd'hui M. Bonnardeau [Beunardeau], directeur de la Compagnie minière et métallurgique à Quang-Yên, et M. Nouvel de la Flèche, chef adjoint du Service de l'information, de la propagande et de la presse.

———————

Informations d'Outre-Mer
(*Climats*, 27 juin 1946)

Société Minière et Métallurgique de l'Indochine. — Après dotation des fonds de prévoyance, le solde créditeur de l'exercice 1944 ressort à 2.680.536 fr. Le conseil proposera de l'affecter à un compte provisions.

———————————————

Capital porté à 32 millions en 1943
Regroupement en titres de 2.500 fr. à partir du 1er octobre 1951.
Un titre resté dans les tiroirs

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 32.000.000 DE FRANCS

DIVISÉ EN 12.800 ACTIONS DE 2.500 FRANCS CHACUNE

Statuts déposés en l'étude de Me BURTHE, Notaire à Paris

SIÈGE SOCIAL A PARIS

R. C. SEINE N° 84.988

ACTION DE 2.500 FRANCS

AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBERÉE

NUMÉRO

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

PAR DÉLÉGATION SPÉCIALE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE — CMMIC

Imp. de la Banque et des Cies d'Assurances — PARIS Modèle déposé

Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
Société anonyme

au capital de 32.000.000 de fr.
divisé en 12.8.00 actions de 2.500 fr. chacune

———————

Statuts déposés chez Me Burthe, notaire à Paris

———————

Siège social à Paris

———————

ACTION DE 2.500 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Le président du conseil d'administration :
Par délégation du conseil d'administration :
Imprimerie de la Banque et des Cies d'Assurances, Paris

———————

NOUVELLES FINANCIÈRES
(*L'Information financière, économique et politique*, 8 décembre 1950)

MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE. — Les résultats de l'exercice 1949 font apparaître une nouvelle perte de 716.308 fr. contre 4.029.230 fr., portant le déficit total à 17.321.389 francs.

———————

AEC 1951/1045 — Cie minière et métallurgique de l'Indochine (C.M.M.I.C.),
3, rue de Bucarest, PARIS (8e).
Capital. — Société anon., fondée le 25 juin 1919, 32 millions de fr. en 128.000 actions de 250 fr. libérées.
Objet. — Exploitation des mines de zinc de Cho-Dien, province de Bac-Kan (Nord Viet-Nam). Fonderie de zinc à Quang-Yên pour le traitement des calamines.
Exp. — Saumons de zinc.
Conseil. — MM. Frédéric Ledoux [Peñarroya], présid. ; Claude Bault [succ. de G. Bault], Alfred Bellier [Vieille Montagne], Maurice Caron [Asturienne], François de Flers [Bq Indoch.], Henri Jouffroy [Asturienne], François de Sinçay [Vieille Montagne], Gaston Varenne.

———————————————

Cie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1951)

Tenue aujourd'hui 4 juillet, une assemblée ordinaire a approuvé les comptes de 1950 qui se soldent, après extinction des pertes antérieures, par un bénéfice de 68 476.656 fr. Le dividende net a été fixé à 40 fr. par action nominative et à 391 fr. par action au porteur payable à partir du 18 juillet.
Le rapport du conseil signale que la totalité des stocks de zinc et de calamines de la Fonderie de Quang-Yen ont été excédés [sic] et vendus en France
Les travaux de préparation et l'exploitation de la Mine de Sentein se sont poursuivis dans de très bonnes conditions.

———————

Cie minière et métallurgique de l'Indochine
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 juillet 1951)

ERRATUM. — Une erreur d'impression a dénaturé le compte rendu de l'assemblée tenue par la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine le 4 juillet (cf. L'Information du 5 juillet). Au lieu de : le dividende a été fixé à 40 francs, il faut lire : 407 francs.

———————————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 juin 1952)

Le bénéfice net de l'exercice 1951 sort à 23.536.100 francs et il sera proposé à l'assemblée du 8 juillet un dividende net de 1.370 francs par action regroupée de 2.500 francs.

L'exercice 1950 avait laissé un bénéfice net de 85.798.005 francs provenant de la liquidation de stocks de minerai et de métal. Il avait été réparti 407 fr. net par action de 250 francs nominative et 391 francs net par action de 250 francs au porteur.

———————————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 octobre 1952)

Les actions de l' « Union minière des Pyrénées », détenues en portefeuille, seront réparties à raison d'une action de cette dernière société pour une action « Minière et Métallurgique de l'Indochine ».

L'autorisation de distribuer ces titres a été — rappelons-le — accordée au conseil par l'assemblée ordinaire du 8 juillet 1952.

———————————

DOMMAGES DE GUERRE

———————————

DÉCISION n° 456:283 du 5 juin 1953 portant désignation d'architectes, d'experts, de techniciens et services d'études habilités à intervenir pour le compte des sinistrés dans la reconstitution des biens endommagés par faits de guerre.
(*Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine*, 11 juin 1953)

.....

Art. 3. — Sont agréés en tant que chefs de service d'études des sociétés nommément désignées et habilités à participer à ce titre aux opérations prévues par la même législation avec les spécialités indiquées :

.....

Beunardeau (Joachim, avec les spécialités F-G-G12, pour la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine.

———————————

AVIS DES AGENTS DE CHANGE
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 juin 1953)

Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine. — Le 16 juin 1953 : Le droit à l'attribution gratuite d'actions de l'Union minière des Pyrénées (coupon no 19 des act. de 2.500 fr.) cessera d'être négociable.

———————————

AVIS DES AGENTS DE CHANGE
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 décembre 1953)

Cie minière et métallurgique de l'Indochine. — Le 30 novembre, répartition d'un dividende en espèces de 860 francs, ou jusqu'au 1er mars 1954, de 2 actions « Asturienne des Mines » pour 23 actions de 2.500 fr. contre coupon no 20.

———————————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 octobre 1954)

Il ne sera pas proposé la répartition d'un dividende à l'assemblée ordinaire du 5 novembre, qui examinera les comptes de l'exercice 1953.

Le bénéfice net de 1952, soit 14 millions 736.960 fr., avait permis de répartir un dividende de 860 francs net par action regroupée. Les profits de 1952 étaient uniquement constitués par des bénéfices sur cessions de matériaux de récupération et de titres ainsi que par le revenu du portefeuille.

———————————

COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 octobre 1954)

Les comptes de l'exercice 1953 se soldent par un bénéfice net de 1 million 679.528 fr. qui sera reporté à nouveau.

Le bilan de l'exercice tient compte cette année de la dévaluation de la piastre et ne permet pas de comparaison avec celui de l'exercice 1952.

———————————

Cie minière et métallurgique de l'Indochine
[Desfossés 1956/650]

Siège social : 3, rue de Bucarest, PARIS (8e).

Ledoux (Frédéric)[x /00](1873-1970)(2e fils de Charles, fdt Peñarroya. Ép. Emma Kœchlin), 650 (Minemet Indochine), 655 (Peñarroya), 1367 (Chérifienne d'engrais et de prod. chim.), 1389 (Kuhlmann), 1526 (Union espagnole des explosifs).

Varenne (Gaston)(1881-1966)(X-1902)[pdt Chambre syndicale des mines coloniales], 554 (ph Charbonn. du Dông-Triêu), 650 (v.-pdt Minemet Indochine).

Bault (Claude-.M.)[0x/], 650 (Min. et mét. Indoch.)[succ. à G. Bault, Hanoï].

Bellier (Alfred), 650 (Minemet-Indochine), 653 (secr. gén. Vieille Montagne).

Jouffroy (Henri), 650 (Minemet Indochine), 651 (Asturienne).

Sinçay (François de)[ép. de Nervo][x /00], 473 (v.-pdt Panama), 570 (Minemet), 650 (Minemet Indochine), 653 (Vieille Montagne), 1773 (Cotonfran).

Caron (Maurice)[x /00], 570 (Minemet), 650 (Minetmet Indoch.), 651 (Asturienne)[signalé dès 1938 par Aug. Hamon comme dir. Asturienne], 1241 (SAFT), 2172 (L'Alfa).

Sté d'études et de participations minières de la France d'Outre-Mer.

Commissaires aux comptes :
Léon (Henri), 436 (comm. cptes Chargeurs réunis), 438 (comm. cptes Cie Mme Chargeurs réunis), 439 (comm. cptes Navig. Sud-Atlantique), 650 (comm. cptes Minemet Indochine).
Duxin (Raymond), 650 (comm. cptes Minemet Indochine), 897 (comm. cptes suppl. Électro-Câble).

CAPITAL SOCIAL : 32 millions de fr., divisé en 12.800 actions de 2.500 fr. À l'origine, 1.600.000 fr. Porté en 1920 à 16 millions (émission de 57.600 actions) et en 1943 à 32 millions par l'incorporation de réserves et la répartition gratuite de 64.000 actions. Regroupement en titres de 2.500 fr. à partir du 1er octobre 1951.

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividende total
1944	2.630	—
1945	- 2.627	—
1946	- 11.049	—
1947	725	—
1948	- 4.029	—
1949	- 716	—
1950	85.798	68.396
1951	23.536	23.547
1952	14.737	14.209
1953	1.679	—
1954	- 482	—
1955 (30 sept.)		

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
PASSIF					
Capital	32.000	31.000	32.000	32.000	32.000
Réserves	13.829	37.200	37.270	17.766	7.400
Provisions	108.255	111.079	78.748	72.797	74.424
Dette flottante	86.195	21.441	49.519	25.987	21.824
Solde créditeur	68.477	23.617	14.737	1.679	2.016
	308.751	225 337	212.271	150.229	142.298
ACTIF					
Immobilisé (net)	51.298	78.426	80.933	32.504	34.116
Stocks et approvisionnements	14.729	14.612	12.978	8.559	8.263
Débiteurs	53.731	21.700	39.088	17.613	7.226
Titres et participations	98.677	99.972	72.343	86.362	84.345

Disponible	90.321	10.507	6.982	5.191	3.720
Solde débiteur	—	—	—	—	—
Compte d'ordre	—	—	—	—	4.684
	308.751	225 337	212.271	150.229	142.298

CHARBONNAGES DE DONG-TRIEU

(*L'Information financière, économique et politique*, 24 avril 1956)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbonnages_du_Dong-Trieu.pdf

.....

Le président a annoncé que la Société venait de prendre une importante participation dans une société dont la situation et l'activité s'apparentent directement à la sienne, la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine*.

———————————

Cie minière et métallurgique de l'Indochine

(*L'Information financière, économique et politique*, 17 avril 1959)

L'assemblée du 15 avril a approuvé les comptes de 1958, se soldant par une perte de 93.057 francs, imputée sur le bénéfice antérieur reporté.

Le conseil signale, dans son rapport, que la compagnie, dépouillée de son domaine, minier du Tonkin par les accords de Genève, ne néglige aucun effort pour s'en créer un autre en France, dans un secteur où le champ est encore relativement libre.

Ainsi, en collaboration étroite avec la société des Charbonnages du Dong-Trieu, la compagnie a fait la découverte, dans le permis de Haute-Vienne, de trois indices importants de gisements exploitables de minerais d'uranium sur lesquels a été livré au Commissariat à l'énergie atomique un petit tonnage de 1.000 t. de minerai à bonne teneur.

———————————

Cie MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE

(*L'Information financière, économique et politique*, 27 octobre 1959)

Il est accordé à la société, aux termes d'un décret publié au *J.O*. du 24 octobre, quatre permis exclusifs de recherches de mines d'uranium, autres métaux radioactifs et substances connexes : le premier, dit permis de Cruet, .portant sur une superficie de 2.100 hectares environ, dans le département de la Haute-Vienne; le second, dit permis de Lussac-les-Églises, portant sur une superficie de 3.700 hectares environ, dans le département de la Haute-Vienne ; le troisième, dit permis de la Roussellerie, portant sur une superficie de 5.500 hectares environ, dans la Haute-Vienne ; le quatrième, dit permis de Saint-Sulpice-les-Feuilles, portant sur une superficie de 4.000 hectares environ, dans les départements de la Haute-Vienne et de l'Indre.

———————————